collectif paroles

revue culturelle et politique
haïtienne — Bimestrielle
nº 22 — mars/avril 1983

SIDA
Mouettes des sables, entre ciel et terre !
Littérarité
Le nouvel énoncé politique du récit haïtien
La mémoire et l'avenir
La promeneuse au jasmin
Portrait prémonitoire du Poète en fil à plomb
Georges Anglade :
« Entre l'étude de l'espace haïtien et le devenir national »
Pour saluer le départ de Yves Montas
Salut Yves...
Mes demeures incertaines
Morgue-People
Créole, langue d'alphabétisation :
difficulté d'aborder avec sérénité les questions haïtiennes
Èske se pou nou chanje non kreyòl la ?
La discrimination raciale dans le logement à Montréal

CIDIHCA
Le Centre International de Documentation
et d'Information Haïtienne Caraïbéenne
et Afro-Canadienne
359 ST-PIERRE, 1er ÉTAGE, MONTRÉAL, P.Q. H2Y 2L9
845-0880 • FAX : 845-[illegible]

5386

collectif paroles

revue culturelle et politique
haïtienne — Bimestrielle
n° 22 — mars/avril 1983

Éditeur
Les Éditions Collectif Paroles Inc.

Rédacteur en chef
Claude Moïse

Rédactrice en chef adjointe
Marie-Josée Glémaud

Comité de rédaction
Yves Flavien
Marie-Josée Glémaud
Cary Hector
Daniel Holly
Micheline Labelle
Claude Moïse
Émile Ollivier
Henri Piquion
Pierre Simon

Collaborateurs
Gérard Baptiste
André Bellamy
Etzer Flavien
Serge Larose
Charles Manigat
Max Manigat
Leslie Péan
Charles Pierre-Jacques
Elder Thébaud
Frantz Voltaire

Administration
André Bellamy
Jean-Claude Michaud
Carlo Moïse
Frantz Raphaël

Gestion, abonnements, information, publicité
Jean-Claude Michaud
(514)353-4146

Graphisme/Illustration
Gérard Baptiste

Composition et montage
Composition Solidaire Inc.

Collectif Paroles Inc.
Boîte postale 6
Station Outremont
Outremont (Québec)
Canada H2V 4M6

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque d'Ottawa
2er trimestre 1983

Port payé à Montréal
Courrier de 2e classe
N° 5562
mai 1983

Sommaire

L'événement

- SIDA
  par Yves Flavien 2

Culture et société

- Mouettes des sables, entre ciel et terre!
  par Émile Ollivier 7
- Littérarité
  par Max Dominique 12
- Le nouvel énoncé politique du récit haïtien
  par Joseph Ferdinand 15
- La mémoire et l'avenir
  Le texte et ses dessous 20
  par Jacques Charlier
- La promeneuse au jasmin
  par Roland Morisseau 22
- Portrait prémonitoire du Poète en fil à plomb
  par Anthony Phelps 22

Rencontre

- Georges Anglade : « Entre l'étude de l'espace haïtien et le devenir national »
  par Ezter Flavier 24

Témoignages

- Pour saluer le départ de Yves Montas 28
- Salut, Yves...
  par Claude Moïse 28
- Mes demeures incertaines
  par Dany Lafferrière 29
- Morgue-People
  par Antoine Dodard 30

Débats

- Créole, langue d'alphabétisation : difficulté d'aborder avec sérénité les questions haïtiennes
  par Charles Pierre-Jacques 31
- Èske se pou nou chanje non kreyòl la?
  par Yv Dejan 32

Etudes

- La discrimination raciale dans le logement à Montréal 34

Monde

- Le Mexique dans la crise (1976-1982)
  par Cary Hector 44
- Le Nigéria à l'heure de la chasse aux travailleurs étrangers
  par Etzer Flavien 50

SIDA : le courage de la vérité et de la rigueur

Le 10 mars 1983, le *Journal de Montréal* écrit en grande manchette : « La Croix-Rouge demandera aux homosexuels, aux drogués et aux Haïtiens de ne pas donner de sang. »
Le même jour, sous des titres à peine moins sensationnels, tous les quotidiens à grand tirage du Québec diffusent et commentent une déclaration faite à La Presse canadienne par le Dr John Derek, conseiller en qualité auprès de la Croix-Rouge canadienne. Selon le Dr Derek cette mesure s'imposerait parce qu'il existe un risque anormalement élevé que les personnes appartenant à l'un de ces trois groupes contractent une maladie mal connue mais mortelle, le SIDA, maladie qui pourrait être transmise par voie sanguine.

La nouvelle traumatise la communauté haïtienne et y provoque toutes sortes de réactions : indignation, fureur, panique, honte. On rapporte de nombreux cas d'Haïtiens pointés du doigt, insultés, ostraciés.

Se sentant agressés, les Haïtiens se défendent comme ils peuvent. Ils ventilent entre eux leur colère dans d'interminables conversations sur le SIDA. Ils envoient aux journaux des lettres de protestation. Certains groupes, comme les étudiants, manifestent publiquement et boycottent une collecte de sang de la Croix-Rouge. Les associations d'étudiants et de professionnels haïtiens, les organismes communautaires de toutes sortes se concertent et forment un comité ad hoc pour assurer la défense des intérêts de la communauté haïtienne dans cette triste affaire.

Des non-haïtiens se portent aussi à la défense de la communauté. Des individus écrivent des lettres de protestation aux journaux. Des journalistes chevronnés expriment leurs réserves et leurs inquiétudes. Des organismes comme le Conseil des évêques interviennent même auprès de la Croix-Rouge en faveur de la communauté haïtienne.

Plus d'un mois après la déclaration Derek, le sujet est encore palpitant d'actualité et tout laisse croire qu'il le restera longtemps. Dans ce débat passionné toutes sortes de propos ont été tenus contribuant à créer autour du SIDA une déconcertanate confusion qu'il conviendrait de dissiper. La déclaration de Derek sur le SIDA n'a provoqué une telle tempête parce que, par delà le domaine médical et scientifique où il semble à première vue se situer, cette déclaration touche au coeur même des problèmes complexes que posent au Canada et au Québec la cohabitation et le frayage des divers groupes ethniques. Pour la communauté haïtienne l'incident SIDA est un microcosme où s'entrelacent tous les problèmes que pose son insertion au sein de la société occidentale à majorité blanche que constitue le Canada.

Yves Flavien

À ce titre, le SIDA est un incident exemplaire sur lequel il importe de réfléchir pour en dégager des leçons pour l'avenir de notre communauté.

Problématique de la maladie

Nous allons d'abord présenter brièvement les données dont on dispose sur le SIDA en faisant ressortir la problématique de la maladie.

1. Signification du sigle :

SIDA : Syndrome d'immuno-déficience acquise.

Le terme syndrome indique qu'on est en présence d'un ensemble, d'une constellation de manifestations cliniques souvent associées. La médecine les attribue, jusqu'à nouvel ordre, au meme processus morbide mais elle n'a pas encore établi qu'il s'agit dans tous les cas d'une seule et même maladie.

Immuno-déficience : c'est une défaillance de l'un des systèmes plus ou moins complexes qui normalement assurent la défense de l'organisme contre l'immixtion de tout corps étranger et, en particulier, contre l'invasion des agents infectieux et parasitaires.

Acquise : ce terme précise qu'il s'agit d'une anomalie qui survient chez les malades après leur naissance et n'est donc ni congénitale ni héréditaire.

2. Manifestations cliniques du SIDA :
Il est pratiquement impossible de diagnostiquer d'emblée le SIDA. En effet, les premières manifestations de la maladie sont variables et communes à bien d'autres maladies. Le SIDA peut commencer par une toux, un essoufflement, une diarrhée ou simplement un amaigrissement avec sensation de faiblesse ou encore une fièvre sans foyer

d'infection décelable. C'est l'évolution de ces troubles qui va orienter vers l'hypothèse d'un SIDA.

À la phase cruciale, le SIDA se caractérise par deux manifestations principales :

a) des infections dites opportunistes :

Ce sont des infections causées par des microorganismes divers : virus, bactéries, champignons, protozaires, etc. qui sont assez répandus même chez les gens en bonne santé et qui sont d'habitude peu virulents. C'est-à-dire que l'organisme humain, par ses mécanismes naturels de défense, parvient normalement à neutraliser ces microorganismes. Ce n'est qu'à la faveur d'une défaillance du système de défense de l'organisme que ces microorganismes peuvent proliférer et causer des infections.

Ces infections sont par ailleurs persistantes et souvent réfractaires aux traitements les plus énergiques. De plus elles ont tendance à récidiver.

b) des formes rarissimes de cancer comme le cancer de Kaposi :

Il s'agit d'un cancer de la peau connu depuis longtemps. Jusqu'à présent, ce cancer était très rare — un cas sur 3 millions de personnes. Il ne survenait que chez les personnes âgées et il évoluait lentement, sur plusieurs années. Dans les cas de SIDA le cancer de Kaposi est très fréquent. Il frappe des sujets jeunes et il évolue rapidement vers la dissémination dans l'organisme et vers la mort.

3. Étiologie et pathologie :

L'étiologie c'est l'ensemble des connaissances sur la ou les causes de la maladie. La pathogénie l'ensemble des informations disponibles sur les mécanismes biologiques par lesquels les troubles sont causés.

Les chercheurs s'accordent à attribuer le SIDA à une défaillance de l'immunité cellulaire. L'organisme dispose en effet de plusieurs systèmes complémentaires de défense contre l'aggression infectieuse. L'un de ces systèmes repose sur une variété de globules blancs, les lymphocytes. Normalement, il y a deux types de lymphocytes qui coopèrent étroitement : les lymphocytes B produisent des anticorps qui neutralisent les corps étrangers. Les lymphocytes T stimulent ou freinent la production d'anticorps par les lymphocytes B.

Il y aurait un dérèglement des lymphocytes T. Au lieu de moduler leur action sur les lymphocytes B selon les besoins de l'organisme ils les inhiberaient de manière indiscriminée.

Mais on se sait toujours pas qu'est-ce qui cause le dérèglement des lymphocytes T. Peut-être est-ce l'effet d'un virus ?

4. Traitement et taux de mortalité :

L'arsenal thérapeutique sophistiqué dont dispose la médecine moderne est jusqu'à présent peu efficace contre le SIDA. Les infections opportunistes sont réfractaires au traitement. Le cancer de Kaposi est, à toutes fins pratiques, quasi incurable. Aussi le SIDA entraîne un taux de mortalité très élevé. Aux États-Unis, depuis la découverte de la maladie, près de 30 % des individus atteints sont déja morts.

Épidémiologie du SIDA

Le SIDA a été rapporté pour la première fois en juin 1981, il y aura bientôt 2 ans, par le C.D.C. — Center for Disease Control — d'Atlanta, principal centre de compilation des données épidémiologiques et de coordination des programmes de Santé publique des États-Unis. À cette époque, le C.D.C. avait recensé 41 cas de SIDA. En août 1982, soit 15 mois plus tard, le nombre des cas repérés avait atteint 578. À la mi-mars 1983, le total des cas repérés grimpait à 1 175 et il continue de croître, parait-il, au nombre de 2 à 3 cas par jour.

Les 41 premiers cas de SIDA étaient tous localisés dans les mégapoles américaines : New York, San Francisco, Los Angeles, etc. Depuis que l'alerte a été donnée on en repère de plus en plus dans les divers coins des États-Unis.

Au début les malades atteints de SIDA étaient presque exclusivement homosexuels menant une vie sexuelle active. La maladie semblait donc confinée dans cette tranche de la population américaine. À mesure que de nouveaux cas étaient découverts et compilés, l'éventail s'est élargi.

D'après les statistiques les plus récentes du C.D.C. d'Atlanta, sur un total de 1 175 cas de SIDA relevés aux États-Unis, il y aurait :

72 % d'homosexuels ;

17 % de toxicomanes aux drogues intraveineuses ;

4 % d'immigrants haïtiens qui ne sont ni homosexuels, ni bisexuels, ni narcomanes ;

1 % d'hémophiles ;

6 % de personnes n'appartenant à aucun des 4 groupes déjà cités, parmi lesquels des femmes et des enfants.

Au début, la maladie semblait circonscrite aux États-Unis. Depuis, elle a été détectée dans au moins 15 pays, parmi lesquels la grande majorité des pays occidentaux industrialisés : le Canada, la France, la Hollande, le Danemark, etc.

Au Canada, d'après les chiffres qui circulent dans les milieux réputés informés on aurait, à la mi-mars, recensé 31 cas de SIDA dont 28 au Québec (presque tous dans la région métropolitaine de Montréal). De ce nombre il y aurait 9 Haïtiens dont 3 hommes qui nient être homosexuels et 1 femme.

Apparu comme une affection propre aux homosexuels mâles de certaines grandes villes américaines, le SIDA se profile de plus en plus comme une maladie mortelle et mal connue qui menace de prendre les proportions d'une épidémie mondiale. Les enjeux sont donc très importants et les organismes chargés de la Santé publique doivent mobiliser les moyens nécessaires pour percer les secrets de la maladie et déterminer les moyens de la contrôler.

Interprétation des données épidémiologiques

La manière dont le C.D.C. d'Atlanta a traité et présenté les données statistiques recueillies sur le SIDA a été l'objet de sévères critiques. On a reproché au C.D.C. d'avoir mélangé des critères de classification aussi disparates que l'orientation sexuelle et la nationalité. On lui a surtout reproché d'avoir arbitrairement désigné les Haïtiens comme groupe à risque. Ces critiques sont peut-être fondées sur le plan méthodologique et formel mais elles escamotent à mon avis le fond de la question.

En effet, dès son apparition le SIDA est une maladie distribuée de manière très inégale au sein de la population. Au tout début les homosexuels mâles semblaient avoir l'apanage exclusif de la maladie. Aujourd'hui encore ils fournissent 75 % du contingent des malades. On s'est donc évertué, et on s'évertue encore à déterminer quels sont les facteurs auxquels les homosexuels sont plus exposés que le reste de la population et qui pourraient expliquer la très forte incidence du SIDA chez eux.

On a émis plusieurs hypothèses qui sont autant de pistes de recherche :

— Serait-ce parce que les homosexuels américains ont souvent plusieurs partenaires sexuels concommi-

tants? Si oui, pourquoi les prostituées femelles hétérosexuelles ne présententelles pas une forte incidence de SIDA?

— Serait-ce par suite de l'exposition répétée de la muqueuse rectale au sperme?

Mais il serait tendancieux et non scientifique de s'en tenir une fois pour toutes à la dimension homosexuelle et de laisser celle-ci occulter d'autres facettes de la question. À mesure que les cas sont détectés et compilés il faut examiner les données sous tous les angles et selon toutes sortes de critères pour essayer de détecter d'autres groupes chez lesquels il y aurait une incidence anormale de la maladie. Tout groupe qui fournit un pourcentage de malades nettement supérieur ou inférieur au pourcentage qu'il représente dans la population en général, revêt un intérêt particulier.

L'examen des statistiques montre clairement que les femmes et les enfants sont tous sous-représentés parmi les malades atteints de SIDA. Ces deux larges groupes sont vraisemblablement peu exposés au facteur singulier ou pluriel qui cause ou favorise la maladie.

Les hémophiles n'ont fourni jusqu'à présent que 1 % des malades atteints de SIDA. Ils sont cependant nettement surreprésentés parce qu'ils sont loin de constituer 1 % de la population américaine. On est donc justifié de les considérer comme un groupe à risque et de les investiguer d'une manière plus poussée. C'est d'ailleurs surtout la surexposition des hémophiles chez les malades qui justifie la présomption ou l'hypothèse ou la crainte que le SIDA ne se transmette par le sang.

Le C.D.C. rapporte 4 % d'Haïtiens en spécifiant que ces derniers ne sont ni des homosexuels ni des utilisateurs de drogues par voie intraveineuse. Plusieurs personnes ont contesté la fiabilité des déclarations des malades haïtiens au sujet de leur orientation sexuelle. Pour ma part, il me semble que même si tous les malades haïtiens inclus dans ces 4 % étaient homosexuels, ce pourcentage demeure très préoccupant. Les Haïtiens représentent à peine 0,4 % de la population des États-Unis (en admettant qu'il y ait 1 million d'Haïtiens aux États-Unis sur une population de l'ordre de 230 millions). Comment dès lors expliquer que les homosexuels haïtiens fournissent 4 % des cas de SIDA aux États-Unis? À moins de postuler que l'homosexualité masculine est 10 fois plus répandue parmi les Haïtiens vivant aux États-Unis que dans l'ensemble de la population américaine.

La surreprésentation épidémiologique des Haïtiens est encore plus évidente si on examine ls cas compilés au Canada :

31 cas dans l'ensemble du Canada;
28 cas au Québec dont 27 dans la région métropolitaine;
de ce nombre, 9 Haïtiens, soit 32 % de la totalité des cas.

Or, la colonie haïtienne au Québec et au Canada ne dépasse vraisemblablement pas 50 000 personnes. En nous en tenant au Québec, les Haïtiens qui représentent moins de 1 % de la population y fournissent 33 % des cas de SIDA. Essayer de noyer ces statistiques en arguant que les Haïtiens atteints sont en tout ou en partie des homosexuels c'est refuser l'évidence, c'est nier la réalité.

Il est tout aussi irréaliste de s'accrocher à l'argument qu'on n'a pas établi le pourcentage de malades appartenant à chaque groupe ethnique ou entité nationale. Une telle opération est peut-être tout à fait indiquée. Elle établirait peut-être qu'il y a tel ou tel autre groupe surreprésenté mais en aucun cas elle ne peut exorciser le fait inattaquable de la surreprésentation haïtienne, homosexuelle ou non.

Ma propre lecture des statistiques américaines et canadiennes indique que :

les homosexuels mâles en général constituent le groupe le plus menacé. Mais les homosexuels haïtiens semblent encore plus massivement frappés par la maladie. Il y a des indices suggérant que le SIDA frappe assez souvent les Haïtiens qui ne sont ni homosexuels ni utilisateurs de drogues intraveineuse.

Si on veut poser la question sur le terrain de la vérité et du réalisme il me semble qu'il faut prendre acte de ces faits au lieu de leur tourner le dos.

D'ailleurs, sur le plan strictement scientifique, un tel constat n'a rien de dégradant pour la communauté haïtienne. Il signifie tout simplement qu'au sein de cette communauté, ou d'une fraction de cette communauté, sont en oeuvre des facteurs susceptibles de causer ou de favoriser l'éclosion du SIDA.

Pour démystifier la question il faudra justement découvrir ces facteurs, ce qui requiert des recherches. Dans le cas du SIDA quels pourraient être ces facteurs. Il est certes prématuré de lancer des hypothèses. On peut cependant d'ores et déjà baliser le champ des possibilités. On sait que le SIDA, comme son nom l'indique, est défini comme une maladie acquise. À moins donc de reviser radicalement la notion même de SIDA, on ne peut invoquer de facteur héréditaire. La maladie ne peut donc pas être liée ataviquement à l'ethnie ou à la nationalité haïtienne en tant que telle. Il s'agirait vraisemblablement de facteurs liés aux conditions de vie antérieures et présentes, à l'environnement, aux us et coutumes des Haïtiens, comme par exemple :

— le statut nutritionnel;
— l'exposition ou la non exposition antérieure à tel ou tel microorganisme, etc.

La déclaration de la Croix-Rouge

Dans la communauté haïtienne et dans les milieux sympathiques à la cause haïtienne, on condamne sévèrement la déclaration du Dr John Derek. On semble surtout reprocher aux dirigeant de la Croix-Rouge d'avoir pris une décision prématurée et sans fondements scientifiques solides incluant les « Haïtiens récemment immigrés » dans la liste des groupes à risques à côté des homosexuels et des toxicomanes. Malgré le respect que j'ai pour les tenants de cette thèse et nonobstant la solidarité qui me lie à eux, je dois dire que cette argumentation m'apparaît erronée et tendancieuse.

Argumentation erronée en effet. Comment accuser la Croix-Rouge d'avoir agi prématurément alors que plane un doute sérieux qu'une maladie aussi grave que le SIDA puisse être transmise par transfusion sanguine? La Croix-Rouge devait agir et promptement. Que veut-on dire par « sans fondements scientifiques solides? La complexité et la gravité du SIDA tiennent en grande partie au fait même qu'on ne dispose pas encore de données scientifiques solidement établies. Vu l'importance des enjeux, la Croix-Rouge ne pouvait attendre des preuves scientifiques irréfutables avant d'agir. Elle devait prendre une décision à partir des données disponibles, malgré leur caractère incomplet et incertain. Pour protéger les hémophiles et l'ensemble des receveurs de sang il fallait intervenir auprès de tous les groupes qui accusent une forte tendance de la maladie, y compris les Haïtiens.

Il m'apparaît tendancieux de centrer toutes les critiques adressées à la Croix-Rouge sur le prétendu manque de fondements scientifiques de sa décision. C'est laisser entendre que la déclaration aurait été justifiée si la Croix-Rouge avait disposé de données scientifiques inattaquables. Or, il n'en est rien. La déclaration du Dr Derek, qu'elle soit

scientifiquement fondée ou non, est tout aussi condamnable, non sur le terrain scientifique mais sur le plan social, civique et éthique.

Pour ma part, j'accuse les dirigeants de la Croix-Rouge d'être intervenus dans ce dossier délicat, complexe et explosif avec une inqualifiable légèreté.

Les problèmes médicaux en général et les problèmes de santé publique en particulier ne sauraient être abordés par une approche purement technique. Ces problèmes s'insèrent dans un contexte économique social, culturel complexe dont il faut absolument tenir compte. Même les dirigeants d'entreprises capitalistes axées sur le profit sont obligés de tenir compte, dans une certaine mesure, des incidences extra-économiques de leurs décisions. La Croix-Rouge canadienne est une prestigieuse institution qui joue dans la société un rôle important et qui, de ce fait, a une lourde responsabilité non seulement envers les receveurs de sang mais enves l'ensemble de la société.

Placés devant le défi SIDA, les dirigeants de la Croix-Rouge auraient dû être attentifs non seulement aux aspects hématologiques et épidémiologiques du problème mais aussi à ses dimensions sociales et culturelles.

Ils auraient dû réaliser que la notion de transmission de maladie par les relations sexuelles et par la contamination du sang a de profondes résonnances dans l'inconscient collectif et qu'elle évoque toute une gamme de stéréotypes et de préjugés millénaires. Ils auraient dû comprendre qu'ils manipulaient des données médicales explosives qu'ils ne pouvaient pas lancer dans le public n'importe comment.

Ils auraient dû être sensibles au fait que les trois groupes mis en cause par les données statistiques : homosexuels, toxicomanes et Haïtiens sont des groupes minoritaires déjà victimes de préjugés et de discrimination ; que, pour ne pas abimer davantage l'image de ces groupes au sein de la société, il leur fallait traiter cette affaire avec prudence, avec discrétion et avec tact.

Au lieu de lancer en public une déclaration laconique, les dirigeants de la Croix-Rouge auraient dû, avant de prendre toute décision, convoquer les représentants de ces groupes, leur faire part de leurs préoccupations, obtenir leur collaboration et tenir compte de leurs suggestions dans la manière de rendre publiques les mesures. Si les dirigeants de la Croix-Rouge s'étaient donné cette peine, ils auraient pu apprendre, par exemple, que le pourcentage des donneurs de sang parmi les Haïtiens est très faible, ce qui relativise déjà la gravité du problème.

Par la manière cavalière dont ils se sont comportés dans l'affaire SIDA, les dirigeants de la Croix-Rouge canadienne, emmurés dans une division technocratique étriquée, n'ont pas fait preuve de la conscience sociale, du sens éthique et de l'humanisme qu'on était en droit d'attendre d'eux.

Dans l'affaire SIDA les organes de presse ont eu, presque tous un comportement encore plus léger et plus irresponsable que celui des dirigeants de la Croix-Rouge. C'est la grande presse qui, en répercutant d'une manière schématique et tapageuse les propos du Dr Derek, en a multiplié à l'infini les effets dévastateurs.

Tous les quotidiens, presque toutes les stations commerciales de radio et de télévision se sont précipités sur la déclaration de Derek comme sur une pâture appétissante à servir toute fraîche à leur clientèle en mal de sensationalisme. Nulle part dans les salles de nouvelles ne s'est manifestée la moindre réserve, le moindre recul critique. La direction de *Radio-Canada* a, sans sourciller, diffusé cette information massue, sans la moindre atténuation ni le plus bref commentaire, à son téléjournal du 10 mars.

Comment, dans ce contexte, s'étonner de ce que le *Journal de Montréal* ait sorti sa manchette qui, telle qu'elle est libellée, constitue une incitation publique à la discrimination.

Heureusement qu'il subsiste quelques journalistes lucides, conscients et humanistes dont les articles et les interventions vont à contre courant des tendances dominantes. À cet égard, il convient de signaler l'article « La lèpre du SIDA », paru dans *Le Devoir* du 16 mars et dans lequel Jean-Claude Leclerc fait ressortir les graves implications et les dangers de la décision prise par la Croix-Rouge.

Répercussions sur les groupes désignés

La déclaration du Dr Derek et le tapage orchestré par la grande presse autour du SIDA ont causé un tort incalculable à chacun des trois groupes pointés du doigt : les homosexuels, les toxicomanes et les Haïtiens.

Bien que disposant de preuves scientifiques inattaquables sur le risque que représentent les homosexuels et les toxicomanes, la Croix-Rouge a causé un grave préjucide à ces deux groupes en lançant ces informations comme un pavé dans la mare des préjugés de la société canadienne.

On sait que, dans l'imagerie populaire, l'homosexuel est un pervers, un pédophile, un homme vivant dans le « péché de Sodome » ; le toxicomane est un dépravé, un voleur, un « pusher », un gangster. Bref, homosexuels et toxicomanes sont des marginaux méprisés par l'opinion publique conformiste.

Le contexte est tel que le public est encouragé à faire des généralisations et à établir des équations abusives et dangereuses, du genre :

— tout homosexuel, tout toxicomane est, à priori, porteur de SIDA ;
— toute personne atteinte de SIDA est, à priori, ou homosexuel ou toxicomane à moins qu'il ne soit l'un et l'autre à la fois.

Plus nombreux et plus négatifs encore sont les préjugés et les stéréotypes dont une grande partie de l'opinion publique blanche affuble les Haïtiens.

L'Haïtien c'est d'abord le Noir, ce qui évoque le primitif, le sauvage, le barbare, le violent, l'incendiaire, le violeur, etc. En plus il vient de l'île mystérieuse du Vaudou et de « Papa Doc ». C'est donc : le boat people, le mendiant famélique, le tonton macoute, le conspirateur...

Associer, sans aucune précaution, au SIDA un groupe aussi mal perçu que les Haïtiens, c'est induire dans l'opinion publique le stéréotype que l'Haïtien est par essence, presque par définition, un porteur de SIDA. De là à la conclusion que les Haïtiens ont tous le sang taré et qu'il faut exterminer cette engeance, il n'y a pas très loin.

La cohabitation et le frayage de la minorité haïtienne avec la majorité blanche a toujours été problématique. Avec les années elle semble devenir de plus en plus difficile et elle donne lieu à des incidents fréquents, parfois graves comme le matraquage des Haïtiens sur la rue Bélanger et la campagne contre les chauffeurs de taxi haïtiens. C'est que la colonie haïtienne a beaucoup grossi, occupant de plus en plus de place dans la société. Parallèlement la crise économique rend la lutte pour la survie de plus en plus dure pour le Québécois blanc des classes laborieuses. Ce dernier manifeste de plus en plus souvent de l'hostilité contre les étrangers, contre les immigrants. Or, pour lui l'immigrant le plus voyant, l'étranger absolu c'est le noir, l'Haïtien. Dans ce climat tendu, lancer à la légère des propos, scientifiques ou pas, c'est verser de l'huile sur le feu qui couve déjà... C'est enclencher un processus qui

pourrait bien déboucher sur un pogrome.

Réactions des divers groupes incriminés

Il est très intéressant de noter que les groupes incriminés n'ont pas du tout réagi de la même façon au scandale de la SIDA.

Les homosexuels par exemple semblent avoir pris le parti de négliger et même d'ignorer l'aspect stigmate social du SIDA pour s'en tenir à l'aspect maladie grave.

Pour contourner le stigmate social ils essaient individuellement, à la faveur de l'anonymat, de se fondre dans la foule.

Par contre, pour faire face au grave danger médical les homosexuels, qui constituent un groupe organisé, cohérent et disposant d'un grand pouvoir de pression, recourent à l'action collective. Ils réclament de l'État la mobilisation des ressources humaines et matérielles nécessaires pour percer les secrets de la maladie et trouver les moyens de l'enrayer.

Si l'épidémie de SIDA avait éclaté il y a une dizaine d'années, alors que les homosexuels étaient beaucoup moins organisés, il est probable qu'ils auraient été beaucoup plus sensibles et vulnérables à la dimension stigmate social qu'ils ne le sont maintenant. C'est dire que la réaction d'un groupe à une agression de ce genre dépend largement de sa cohésion et de sa capacité de riposte.

Dans l'affaire SIDA la communauté haïtienne surtout réagit à l'aspect stigmate social au détriment de l'aspect maladie.

Jusqu'à présent les porte-paroles de notre communauté nient avec obstination que les Haïtiens au Québec soient particulièrement exposés au SIDA. Ils ont consacré l'essentiel de leurs efforts à défendre la communauté contre les détracteurs qui veulent, sans fondements scientifiques solides, lui coller un stigmate social. L'un des objectifs prioritaires de la lutte est d'obliger la Croix-Rouge à faire une rectification publique. Comme si par cette « réparation » la Croix-Rouge pouvait « innocenter » la communauté haïtienne. Entretemps les Haïtiens n'osent pas donner libre cours à l'expression ouverte de leur inquiétude et de leur peur devant la menace du SIDA, car ce serait, implicitement, donner raison aux détracteurs.

Il s'agit, à mon avis, d'une réaction malsaine et dangereuse qui traduit un profond sentiment d'insécurité collective chez la communauté haïtienne au Québec. Comme si la colonie haïtienne n'avait pas encore acquis la conviction de faire, d'une manière irréversible, partie intégrante de la société québécoise. En sorte que, derrière le stigmate social du SIDA dont on veut l'affubler, notre communauté voit se profiler le spectre d'une éventuelle remise en question de la légitimité de sa présence même, en tant que groupe ethnique, au Québec.

L'insécurité est mauvaise conseillère. Il est de plus en plus évident que l'approche actuelle nous limite à une tactique défensive et nous enferme dans une cercle vicieux. Les porte-paroles de la communauté doivent avoir le courage de reviser cette approche.

Le premier pas, difficile mais décisif, c'est d'admettre, avec réalisme mais sans complexe ni panique, que le SIDA constitue un risque sérieux pour la communauté haïtienne au Québec ou, tout au moins, une tranche de cette communauté. Ceci fait, les conséquences vont en découler tout naturellement et notamment un réajustement dans l'ordre des priorités.

On pourrait, certes, pour le principe, exercer des pressions sur les dirigeants de la Croix-Rouge pour obtenir d'eux une mise au point publique. Mais, d'une part, au lieu de fonder notre plaidoirie sur l'absence de fondements scientifiques de leur déclaration nous ferions plutôt valoir le fait qu'ils ont manqué de clairvoyance, de sens social et d'humanisme dans leur façon d'intervenir. D'autre part, nous n'accorderions qu'une importance secondaire à ces démarches car une mise au point de la Croix-Rouge aurait très peu d'efficacité réelle.

Réalisant que tout tapage intempestif autour du SIDA ne peut, en définitive, qu'aggraver les dommages pour notre communauté nous comprendrions que seule une attitude déterminée mais calme et sereine est de mise dans une question aussi délicate.

Nous mettrions l'emphase sur les tâches constructives.

Dans l'immédiat : L'A.M.H.E. et l'Association des Infirmières haïtiennes, avec, bien entendu, la collaboration active de tous les organismes communautaires et associations — élaboreraient et appliqueraient un programme visant à :

— disséminer, sous une forme pédagogiquement assimilable, les informations de base sur le SIDA au sein de la communauté haïtienne qui a besoin d'être à la fois renseignée et rassurée ;

— obtenir un dépistage précoce et un traitement rapide de tous les cas de SIDA au sein de la communauté ;

— contribuer d'une manière dynamique aux recherches sur le SIDA en étroite collaboration avec le Comité provincial du SIDA.

Déjà bien avant la crise provoquée par la déclaration du Dr Derek le chapitre de Montréal de l'A.M.H.E. s'était penché sur la question du SIDA et avait adopté un plan d'intervention. Le contecte actuel permet d'obtenir d'emblée la coopération de tous les secteurs de la communauté. Il est temps de passer à l'action sur ce terrain-là.

À plus long terme il faudra maintenir et consolider le mouvement de solidarité et de collaboration suscité par la crise du SIDA entre les organismes et associations oeuvrant dans la communauté.

La crise du SIDA a fait ressortir la fragilité de la communauté haïtienne au Québec. Elle devrait convaincre les leaders communautaires de la nécessité de se concerter pour renforcer la cohésion de la communauté haïtienne et pour doter celle-ci de solides structures pour défendre ses intérêts et permettre son épanouissement. ●

Y.F.
Avril 1983

Disque :
Fayolle Jean dit
Symphonie pour une cellule
Vol. 1
Productions Variashow Canada
C.P. 543, succ. Bourassa, Montréal, H2C 3A6

REPORTAGE

Mouettes des sables, entre ciel et terre !

Émile Ollivier

Rive aux herbes menues. Brise légère,
Barque au mât vacillant dans la nuit,
Chute des étoiles : soudain s'élargit la plaine.
Surgie la lune, précipitant les flots du fleuve.
Le renom vient-il des seules oeuvres écrites
Vieux et malade, le mandarin doit s'effacer
Toujours errant, à quoi puis-je ressembler ?

— Mouette des sables, entre ciel et terre !
Tu Fu (poète chinois, VIIIe siècle)

Haïti, aujourd'hui, n'est plus une île. Certes, territoire, douane, passeport, drapeau balisent son identité. Les Haïtiens, eux, sont un peuple sans frontières. Ils ont tant essaimé à l'étranger que désormais, si l'on veut comprendre la société haïtienne, il faut rompre avec l'insularité et s'intéresser aux communautés haïtiennes implantées outre-mer. Celles-ci sont, à n'en pas douter des excroissances de la société haïtienne. Transferts de fonds, intention de retour, maintien de liens avec le pays, appropriation de portion de territoire dans la société d'accueil, rêves nostalgiques, survivance des coutumes folkloriques, croyances et pratiques vaudouesques, persistance des habitudes alimentaires, préjugés, tabous sociaux, division de classe sont autant de marques indiquant que ces communautés reflètent à divers degrés, les caractéristiques de la société haïtienne.

« *De si jolies petites plages* » un livre de Jean-Claude Charles (Stock/Nouvelle optique 1982) avait éveillé en moi un intérêt pour ces lieux d'implantation récente de migrants haïtiens que sont les Caraïbes. Il parle du devenir de ces êtres jetés là dans des espaces successifs d'enfermement et projette sur cette tragédie son propre imaginaire en rupture totale d'identité. Ce texte a suscité en moi une question : le passage ? » Je ne peins pas l'être, dit Montaigne, je peins le passage. » Que s'est-il passé pour qu'on en soit arrivé là? La mer pour un insulaire est toujours un barage. Pourquoi un jour, dans l'avant-jour, on décide de battre ses ailes vers un ailleurs ? N'y aurait-il pas un au delà de la misère, de la faim, de la détérioration des conditions de vie en Haïti ? Ulysse roderait-il dans les Caraïbes ?

Alors, j'ai pris l'avion dans une sorte d'état diffus, de conscience d'un temps flottant. La Mer. Oui ! Mais aussi, ? des êtres humains en fuite. L'idée m'est venue d'enregistrer au fil des jours mes impressions et interrogations. Huit jours, c'est bien court, hélas ! pour avoir une idée précise sur ce que les Haïtiens vivent à Miami. Je livre ces notes dans leur état brut sachant bien qu'il s'agit là tout simplement d'un texte d'impressions, un texte d'errance.

Mardi 4 janvier 1983. Cinq heures de l'après-midi, je débarque à Miami. À peine franchi la porte de sortie de l'aéroport, la chaleur me frappe en plein visage. Il pleut à seaux sur la ville, une pluie chaude. Je suis complètement douché de la racine des cheveux jusqu'à la pointe de mes souliers.

Je saute dans un Métrobus. Miami est une ville du vingtième siècle : la modernité y bat son plein. Miami, la porte de l'Amérique latine. Les inscriptions figurent en deux langues : l'anglais et l'espagnol. Cela faisait dix-huit ans que je n'étais pas retourné dans le Sud. J'avais oublié les cocotiers et leur majesté quand ils bordent une allée, une route ou même une autoroute. Miami, c'est d'abord les cocotiers au port majestueux bordant la route menant de l'aéroport vers Miami Beach. La mer, toute la mer comme une fête en fête...

Miami, c'est aussi des visages crispés, blancs et noirs. Les récentes émeutes raciales ont dû laisser des plaies qui ne se sont pas cicatrisées, qui ne se cicatriseront peut-être jamais. J'arrive à Miami Beach. Je loue une chambre dans un motel, le *PARADISE INN.* La mer est de l'autre côté de la rue. *Paradise Inn,* ce nom évoque les bordels de Martissant enchassés entre l'asphalte et la mer ou encore ceux de Gênes Rome ou d'ailleurs. Partout, l'Amérique impose ses signes et ses symboles : bordels, néons, affiches géantes, McDonald et j'en passe. Miami Beach n'y échappe pas. Je dépose mes bagages et j'effectue, sous la pluie, une grande virée. De petites maisons blanches ; des hôtels qui grattent le ciel : espaces pour touristes aux grands moyens quand ils viennent se dorer la couenne au soleil, espaces pour retraités, petits vieux, petites vieilles qui ont perdu depuis longtemps leur partenaire et qui refusent l'asile-poubelle. (Joe, serait-ce, là, ton destin ?) Miami Beach, sous la pluie ? Je fais demi-tour. À deux pas du Paradise, à un carrefour proche (qui a dit qu'on peut s'enchanter du proche) trois dugles sur quatre sont occupées par des prostituées, des déesses noires. L'une d'elles me racolle au passage,

une expression qui voudrait dire (je le saurai plus tard) « voulez-vous un rendez-vous ? » Je maitrise mal l'anglais je communique à peine l'essentiel. En désespoir de cause, je risque un « Do you speak French ? ». Je devine sa réponse : « Quel intérêt devrais-je avoir à parler le français ? »

Je n'aime pas la chair à l'étal. L'amour n'est pas un bien monnayable. Performance de haut vol, l'amour est une aventure à deux ; il réclame une piste, deux tensions et un rythme.

De retour dans ma chambre, au Paradise, je lis, une bonne partie de la nuit, Virginia Woolf, *Les Vagues* avec une préface de Marguerite Yourcenar. J'aime les mots de Virginia Woolf. Il y a de la lumière et du cristal dans ce style...

Mercredi 5 janvier. Je ne sais de qui est cette phrase qui me trotte dans la tête depuis mon réveil : « parce que dans nos pratiques, nous ne poussons pas jusqu'au bout, l'analyse de nos échecs, nous ne pouvons aboutir qu'à l'échec de notre analyse ».

Ce matin, je louerai une voiture. Ce sera mon premier geste. Premier repérage des lieux, avec carte à l'appui. Miami est une ville où la circulation est réputée facile. J'irai jusqu'au South west visiter un couple de mes amis, de passage à Miami. Puis je remonterai jusqu'à North west, à Opa Locka.

17 heures, visite à la parenté : une famille à sa seconde migration : d'abord New York, maintenant Miami. À bâtons rompus, la conversation porte normalement sur les réfugiés. Un thème surgit : la blessure du nom propre.

Au bout de cette aventure qu'est le passage, il arrive, note J.T. que beaucoup de réfugiés changent d'identité. Je trouve curieux le phénomène et demande de plus amples détails. Débarqués de leur frêle esquif, naufragés, certains ne sont munis d'aucun papier d'identité : passeport, carte d'identité, carte de sécurité sociale etc. Or, ils en ont besoin pour pouvoir se trouver un emploi. Alors, ils deviennent du gibier de choix pour ceux qui se livrent au trafic des fauxppapiers. D'autres changent de nom ou empruntent des noms de disparus en mer, de morts, morts de mort naturelle, tout simplement pour ne pas compromettre leurs parents en Haïti, en cas de représailles. Le passage du créole à l'anglais est l'occasion d'une déformation et dans ce passage, l'identité prend de l'eau. « Imaginez, me donne-t-on à titre d'exemple, sur les lèvres d'un fonctionnaire américain ou dans les registres d'inscription ce que deviennent les noms suivants : Hiladieu Datilus, Dervil Dieuseul, Andréa Papouloute, Dieulifan Karilien. »

Puis nous en vînmes à parler du passage et du camp de Krôme : une histoire de violence et de barbarie.

L'enfermement de Krôme ? Jean-Claude Charles en parle d'abondance. Jocelyne T. pense qu'il y aurait une belle étude à faire sur les femmes qui ont connu cet espace d'enfermement qu'est Krôme, leurs statuts, la façon dont elles ont été victimes de profiteurs, mais aussi, leur combativité. Elle souligne particulièrement : la séparation, les femmes d'un côté, les hommes de l'autre, la promiscuité, le chantage dont elles ont été victimes au moment de la libération. Par exemple, l'une des conditions de la libération est qu'un parent ou un ami serve de répondant pour la prise en charge, l'insertion sociale du (ou de la) détenu(e). Les profiteurs se mettent à l'affût, ils recrutent les beautés pour les fins qu'on connait. Anne-Marie M. me conte, à ce sujet, cet anecdote : Dillia a été recueillie par un Noir américain. Depuis, elle vit en ménage avec lui. Elle dit ne pas mépriser cet homme qui l'a achetée à Krôme, car elle ne savait où aller... « Il m'a ramassée. Je lui dois donc reconnaissance, affection et même fidélité, mais jamais, je ne lui apprendrai à parler le créole.

Dehors, la nuit est jeune. Elle sent bon. La citronnelle, la menthe et aussi la verveine. Cette senteur m'accompagne jusqu'au *Paradise* où je rentre sans difficulté.

Jeudi 6 janvier. Réveil matinal, il ne manque que le chant du coq. Le soleil ne s'est pas encore levé et je contemple chaque vague qui vient mourir à mes pieds en trainant sur le sable un mince voile d'écume blanche... J'ai rendez-vous à 10 heures avec M.G. au centre des réfugiés haïtiens. M.G. m'avait dit au téléphone, « tous les ponts de Miami Beach en direction de Miami débouchent sur Biscayne Boulevard. Là, tu emprunteras la 54th street. Tu ne pourras pas t'égarer. Il y a beaucoup d'Haïtiens dans les parages qui te renseigneront... » M.G. avait dit juste. J'arrive sur la 54e rue ; une grande affiche me frappe : *Welcome To Little Haiti/Bienvenue à Little Haiti.* Je suis en avance sur l'heure de mon rendez-vous, j'en profite pour effectuer un repérage des lieux.

On estime à plus de 50 000, le nombre des Haïtiens vivant en Floride. Ils sont concentrés à Fort Lauderdale et principalement à Miami. Little Haïti se situe au coeur de Miami, à quelques pas du Down Town. Espace d'enfermement, ghetto certes mais aussi espace d'appropriation d'une portion du territoire par une couche de migrants qui donnent la forme et la couleur de leur culture à la terre d'accueil. En ce sens, Little Haiti est un lieu digne du plus grand intérêt pour comprendre comment le migrant s'insère dans une société d'accueil. Et puisque cette migration est jeune, elle date de 1972, puisque les structures sont naissantes et fragiles, Little Haiti offre un champ de lectures sociales, à l'oeil nu et permet de saisir le phénomène migratoire à l'instant même où il apparaît.

Bordé au Nord par la 5e Avenue N.E. et au Sud par le 7e Avenue, logé entre la 79e rue N.W. et la 36e, quadrillé par la North Miami Avenue et par la 54e rue, *Little Haïti*, c'est plus de 200 commerces qui ont bourgeonné dans l'espace de trois ans, employant exclusivement une main-d'oeuvre haïtienne. Des restaurants, des magasins d'alimentation, des salons de coiffure, des comptoirs de disques. Je relève au passage des enseignes pittoresques : West Indies Neptune Restaurant, Place Vertière, Aux Palmistes, Le Fin Gourmet Food Store, Le Miroir à deux faces. Incroyable, j'ai même vu une affiche avec cette curieuse inscription, digne d'un roman de Conan Doyle : *Business Center, The Hospital for Haitian Problems.* Je pénètre au Centre des réfugiés. Une salle d'attente et une réceptionniste qui par interphone m'annonce auprès de M.G. Sur les murs des affiches qui, à elles seules, retracent les luttes passées et présentes : SONJE KAYO LOBOS (REMEMBER CAYO LOBOS) ; des cartes de voeux exprimant des remerciements et une reconnaissance éternelle à Gérard Jean-Juste, le fondateur et responsable du Centre. J'ai cotoyé Gérard Jean-Juste. Nous avons échangé quelques mots : le prestige de l'homme est immense, son dévouement n'a pas de limite. M.G. me reçoit chaleureusement, mais il n'a pas le temps de me parler longuement pour l'instant. On prend rendez-vous pour déjeuner à 12 heures 30. Entre temps, je rejoins par téléphone un copain que j'avais perdu de vue depuis une vingtaine d'années. Il travaille à l'HACAD (Haitian American Community Association Development — 5905 N.W. 2nd Avenue), je m'y rends.

Dans cet organisme d'animation et de services communautaires (éducation, formation, aide à l'emploi etc..) je rencontre une nichée de professionnels de « l'assistance sociale ». L'ambiance est

chargée, survoltée. Il est question de l'explosion d'une bombe au Ministère des Finances à Port-au-Prince. Le téléphone sonne, n'arrête pas de sonner. Les nouvelles circulant à un rythme effréné. Quelqu'un m'attire dans un coin et me fait une courte leçon sur la relation théorie et pratique en me précisant que Montréal serait le lieu de la théorie (hélas !) et Miami, le champ privilégié de la pratique ; d'ailleurs, ponctua-t-il, Miami c'est la capitale de l'opposition haïtienne.

Little Haiti, à Miami, c'est tout cela : des intervenants communautaires, des services, un folklore, un grouillement d'Haïtiens majoritairement des réfugiés, une focalisation sur Haiti qui frise même l'hallucination collective. Il y a là densité et je sais déjà que je ne ferai que l'effleurer durant ces huit jours. Il me faudrait plusieurs séjours de durée fort longue pour comprendre ce grouillement. La réception est chaleureuse et l'ambiance sympathique.

Vendredi 7 janvier 1983. Le soleil prend de la hauteur. Le bruit des brisants retentit, pareil à des coups de hache tombant sur une bûche. Je resquille une place sous un parasol.

Quel monde complexe que celui de la pauvreté ! Tout conspire, langage et situations inclus, à en faire un univers en soi, une zone d'ambiguïté, renvoyant souvent à une catégorie close et figée. Les sociologues distinguent pauvreté de misère, soulignant par là la différence entre un état d'indigence chronique et une condition « misérable » au sens strict du terme, « quand non seulement le salaire ou n'importe quelle autre forme de revenu n'arrivent pas à couvrir le coût-homme ou le coût-famille, mais surtout quand les moyens élémentaires de subsistance demeurent incertains et liés à des combines occasionnelles ou à des expédients aléatoires » — Distinction grossière, même si elle permet de relever les différences importantes, entre prolétariat et sous-prolétariat, elle n'arrive pas cependant à pénétrer cet au-delà du pittoresque, du pitoyable, du médiocre pour en comprendre le sens humain et la dimension existentielle. Les Haïtiens que j'ai rencontrés à *Little Haiti*, ouvriers de manufacture non syndiqués, personnel domestique dans les hôtels, habitants de taudis, chômeurs chroniques, marginaux et vagabonds, sont-ils pauvres ou miséreux, prolétaires ou sous prolétaires ? Tombent-ils sous le couperet de l'anathème lancé par Marx, à l'égard du sous-prolétariat ? Je n'en sais strictement rien. Mais je peux au moins dire une chose.

Aux États-Unis et dans d'autres pays hautement industrialisés, la pauvreté est devenue un ingrédient essentiel d'un mode social de vie. Le scandale est domestiqué on en a même fait une image permanente et inoffensive du paysage habituel. Autrement dit, l'existence du pauvre fait croître toute une industrie de « mesure » et « d'assistance sociale » qui vont de la lutte contre l'analphabétisme à la rééducation du déviant. On saupoudre de programmes ad hoc la pauvreté, on l'arrose de subventions ponctuelles assaisonnées d'undiscours sur les stratégies compensatoires, mais on se garde de toucher aux matrices causales, aux rapports sociaux de production de la richesse et des répartitions.

J'en ai parlé à plusieurs intervenants dans *Little Haiti*. Ils sont conscients des limites de leurs interventions et prédisent une impasse si, à bref délai, ils n'arrivent pas à scier la spirale de l'autoreproduction de la marginalité, car un groupe humain relégué dans un ghetto, après deux générations, est probablement perdu pour toujours. Peut-être, est-ce ainsi qu'il faut lire le paquet d'énergies mis sur l'organisation d'activités pour les enfants étant donné que les premiers âges de la vie imfluencent les valeurs et les orientations profondes de la personnalité dont l'individu est porteur toute son existence ? Certains intervenants sont extrêmement conscients qu'ils peuvent déboucher sur un cul de sac s'ils n'arrivent pas à rompre avec les discours démagogiques, le messianisme du retour, pour affronter les problèmes du quotidien : moyens de subsistance dans le milieu d'accueil, niveau et régularité du salaire, un logis décent, l'école pour les enfants et les adultes, la possibilité pratique de participer à la vie commune. Une surprise dans Little Haiti : on pourrait s'attendre à ce que la précarité des conditions de vie sape à la base la conscience de classe et la solidarité. Au contraire, les préoccupations, ici, sont loin d'être strictement personnelles, elles portent un souffle communautaire. M.G. me disait que nous avons des leçons à prendre des « boat people », sur ce plan là.

Il est midi, je suis assis dans le West Indies Neptune Restaurant. J'attends R.M. qui doit arriver d'un moment à l'autre. La salle s'emplit de clients habitués à fréquenter les lieux. Je le devine par la familiarité qui les lie avec les serveuses de table. R.M. entre accompagné de G.M. Ces têtes me sont connues. Avant, ils étudiaient à Montréal. Ils viennent s'asseoir à ma table et me présentent L.L., un pasteur protestant, ancien instituteur à Bombardopolis. Il flotte littéralement dans les eaux de la gauche. L.L. est un « boat people » mais, comme je signalais mon intérêt pour les récits de voyage, il s'est empressé de souligner que son voyage n'avait pas atteint les degrés d'atrocités connues, tout s'était déroulé « normalement » et qu'il doute que cela soit digne d'un quelconque intérêt. En revanche, il me promet tout son concours. Avec R.M. nous planifions une rencontre pour dimanche prochain avec des réfugiés qui raconteront en détail le passage, les déboires et surtout l'enfermement dans le camp de Krôme. Nous nous quittâmes avec la promesse de nous rencontrer l'après-midi pour visiter une station de Radio communautaire.

5 heures de l'après-midi. Le week-end a commencé. Sur l'autoroute, nous avançons pare-choc contre pare-choc. Je ne regrette pas ma visite à cette station de radio, malgré la distance. Elle est située loin, très loin dans le Sud de Miami, plus loin que Home Stead. Une roulotte en plein champ, jettée là, une technique rudimentaire, un cran plus haut que les mémorables « radio-galène » de notre enfance ; j'exagère, à peine ; de la bricole quoi ? Ce soir-là, dans l'émission, le consul de Miami était sur la sellette. Ineffable consul qui défend du bec et des ongles le gouvernement indéfendable de Jean-Claude Duvalier. Ah ! le sale boulot ! Dans cette roulotte en plein champ, la guerre lui est déclarée et moi, j'avais l'impression de participer à une guerilla, que des macoutes, comme des fantômes, pouvaient surgir d'un instant à l'autre et nous massacrer. Autre contenu de l'émission : des nouvelles communautaires, des commentaires autour d'événements récents à Port-au-Prince, un sermon de L.L. sur l'amour et la nécessité d'un engagement politique. Quel héroïsme de la part de ces jeunes gens qui se dévouent à corps et à coeur perdu pour maintenir la flamme patriotique et tenter d'aviver l'espoir du retour !

Samedi 8 janvier 83. Les dures raies du soleil pénètrent mes pores tandis que l'humidité du sable titille la plante de mes pieds. Les vagues sont hautes, retombent sur la plage avec un bruit régulier pareil au rythme de la respiration. J'ai apporté à la plage un transistor. Je ne veux absolument pas rater les émissions de la radio communautaire haïtienne. À Miami, dans la commu-

nauté, la radio est un medium dominant. On peut recenser près d'une dizaine d'émissions haïtiennes. Outre le quart-d'heure quotidien de Marcus Garcia et d'Elsie Ethéart (CHITA TANDE), une profusion d'émissions d'une durée moyenne de quatre heures (Radio club culturel, Radio Soleil, Voix de la diffusion haïtienne, Coumbite Simidor, Express Publicité) arrose la communauté de nouvelles, d'analyses, de publicités, d'offres de services, de musique et de chansons haïtiennes. C'est via ces émissions que se fait le travail d'éducation politique. L'enjeu est tellement important que le consulat a également sa propre émission de radio. Durant mon séjour, hommes du consulat et militants de l'opposition en sont venus aux mains, mais le théâtre de la guerre, c'est surtout les ondes avec des guerriers animateurs : Maître ZIN, Dr Bobo, Professeur Fleurizard.

à 7 heures p.m., je retourne à *Little Haiti*, au centre communautaire Jean Caleb pour assister aux funérailles d'un jeune noir, Nerville Johnson assassiné par un policier, Luis Asvarez. Cet incident qui a eu lieu durant les fêtes de Noël a fourni l'occasion d'une flambée de violences. Les Noirs américains ont gagné les rues, incendié des magasins, démolli des voitures. L'ambiance est tendue autour du centre communautaire. Gary Howard, le City Manager demande à la population de ne pas organiser de marche, de laisser la justice suivre son cours. Il faut tamiser la violence. J'arrive au centre communautaire. L'assistance est composée uniquement de Noirs. Les seuls Blancs à être présents dans l'enceinte des funérailles sont des journalistes : presses écrites, radio et télévision. Cérémonie émouvante, rythmée, scandée par chants et sermons spirituels.

Je laisse la cérémonie avant la fin. J'ai rendez-vous avec R.M. dans une église méthodiste. Surprise : rencontre avec Morisseau Leroy qui dirige une répétition d'Antigone en créole. Je ne savais pas que Morisseau Leroy habitait Miami. Vieillard sans âge, il a gardé la verve de sa jeunesse. Je lui ai demandé au moment de le quitter, combien de temps il comptait passer à Miami. Il m'a répondu qu'il était là pour longtemps encore. « Si tu veux vivre cent ans, fais des projets pour cent ans », dit un vieux proverbe chinois.

Dimanche 9 janvier 1983. De puissants voiliers se frayent une route sur la mer. Le soleil brûle sans compromis et change en braise le sable blanc. Je passe la matinée à me baigner.

7 heures. Je retourne à Little Haiti, je commence une série d'enregistrements. Je recueille des histoires de vie histoires de vivre. Les événements que je cherche ne remontent pas facilement à la surface. Ils sont enfouis dans les profondeurs abyssales de l'inconscient, refoulés même. Il me faudra écouter attentivement ces cassettes à Montréal pour tenter de décortiquer ces récits de vie et de repérer la blessure qu'ils crient.

Pour l'instant, le discours politique masque tout, y compris les rêves et les projets. Car pour les réfugiés, la seule porte d'entrée aux USA est de revendiquer le statut d'asile politique. Il s'est donc développé un immense travail d'éducation politique que se disputent les groupes et groupuscules politiques. Cette réalité mériterait d'être cernée avec plus de vigueur. Ici, je n'en donne qu'une impression d'un hôte de passage. Quand on veut faire l'inventaire des personnalités et groupes politiques à Miami, on frappe là comme ailleurs l'atomisation. Je laisse de côté la figure mythique de Gérard Jean-Juste, homme devant qui je me découvre pour sa modestie et aussi ce travail patient, exigeant d'aide aux réfugiés. Honneur et respect !

Mais si Gérard Jean-Juste constitue une référence presque mysthique, Bernard Sansaricq représente pour beaucoup de gens à Miami, celui qui concrètement symbolise l'espoir de la possibilité du retour. Il est invisible depuis six mois. « Toute proportion gardée, me dit un informateur, Sansaricq ressemblerait au Général de Gaulles qui s'étant retiré à Colombey les deux Églises marmonerait qu'il avait perdu là une bataille et non pas la guerre. Autres groupes politiques : le R.D.N.P., le P.U.CH. De l'avis de mon informateur, le R.D.N.P. regrouperait plutôt des gens âgés tandis que le PU.CH. se démène avec difficultés dans le domaine de l'animation culturelle assumée par des jeunes. Enfin, des groupes plutôt marginaux mais qui ont aussi leur clientèle : le C.L.H. de Roland Magloire et la brigade Hector Riobé, fantomatique ; impossible de mettre un nom sur les membres de cette brigade Riobé ; on la croit soudée à la bourgeoisie « mulâtre » et libano-syrienne ; on la dit liée à la drogue. Ce qui la caractérise, ce sont des coups de main, des actions spectaculaires, en Haïti même, l'été dernier. Au début de mon séjour à Miami, elle faisait circuler un tract d'une violence verbale outrée, exhalant un relent d'anti-communisme et signée d'un pseudonyme non moins outrancier : le général *Palangrin*.

Je regagne tôt Miami Beach. Sur le trajet, je repasse par la 54th. On se croirait à la rue du Docteur Aubry à Port-au-Prince. Flâneurs sans programme, tirés à quatre épingles ; blagues au coin d'une rue, sous un lampadaire et la tendresse qui cherche une épaule où se blottir. Quand elle déambule sur la 54th street, le dimanche à cinq heures de l'après-midi, la tendresse a des fesses qui scandent : fais des dettes, je payerai.

Lundi 10 janvier 1983. Des ilôts de nuages masquent la lumière du soleil. Les arbres sont dénudés et les feuilles mortes reposent sur la plage.Il a venté toute la nuit. Impossible de se baigner. Je rentre très tôt dans *Little Haiti*. Elsie E. m'avait invité à rencontrer des étudiants dans sa classe d'anglais. Accueil chaleureux. Quand j'eus exposé le but de ma présence, spontanément les étudiants se sont mis à parler. Ils m'ont décrit abondamment les préparatifs du voyage, la traversée, l'enfermement dans le camp de Krôme, leur vie quotidienne dans les mirages de Miami, « ce paradis matériel », leurs rêves et leurs projets. Il faut prendre le temps pour traduire cette épopée, cette grande histoire de flibuste, de rapine, de violence et de magie. Ce chemin de croix part de différents points d'Haïti : Port-de-paix, La Tortue, le Borgne, Port-à-l'Écu, La Grande Rivière du Nord etc... Beaucoup d'entre eux n'ont réussi la traversée qu'après deux ou trois tentatives avortées. Ils m'ont décrit le passage du Canal du Vent surnommé le canal Duvalier, à cause de la méchanceté des vents ; le mal de mer, les exactions macoutiques des passeurs, la relation imaginaire avec la mer et les requins bleus, leur escale à Balacona , un port cubain de pêche, l'accueil extraordinaire des cubains, leur escale à Bimini, l'arrivée à Hillsborough Beach, Island Beach, le séjour à Krome : un lieu conçu pour enfermer les lions, les tigres et autres bêtes féroces. Plusieurs déclarent que dans Krome, ils ont servi de cobaye pour expérimenter de nouveaux médicaments.

Les bouches n'étaient point avares de paroles. Au moment de partir, une femme, belle comme la clarté du jour, me chuchote à l'oreille : « Puisque ton métier est l'écriture, fais-nous tout un livre qui racontera au monde entier notre histoire d'oiseaux migrateurs... Il faut que le monde entier sache ce qui nous est arrivé... » Arriverai-je à honorer ce contrat ?

Mardi 11 janvier 1983. Mon voyage tire à sa fin. Une semaine, ce n'est vraiment pas suffisant pour rendre compte de cette densité.

J'ai rencontré des femmes et des hommes en fuite. Ils sont assurément marginalisés mais ils veulent commencer à vivre. Arriveront-ils à réaliser cette aspiration profonde ? Ou seront-ils confinés dans le désespoir tranquille du ghetto ? Cela ne dépend pas uniquement d'eux et leur histoire, leur vécu dépasse, par son ampleur, largement l'arc biographique de vies individuelles pour parler des possibilités et des chances limitées de développement dans lesquelles se débattent, non seulement les Haïtiens, mais l'ensemble des peuples de la Caraïbe.

Les touristes ont déserté la plage en cette saison de l'année. Demain, à l'aube, je regagnerai mes pénates dans l'extrême Nord de l'exil. (Peut-être trouverai-je les mots qui diront mon mépris pour ceux qui infligent à ce peuple cette mort inutile ?) Dans le guide touristique, North Shore à Miami Beach est présentée comme la plus belle plage du monde. Une plage de sable blanc à perte de vue. Je regarde bouger sur le sable les mouettes qui font aujourd'hui escale avant de reprendre le long chemin de leur migration... ●

Émile Olivier
Janvier 1983

Publications reçues

Mondes et Cultures (revue)
Tome XLI — 4 — 1981
Académie des Sciences d'outre-mer
15, rue la Pérouse, 75116, Paris, France

R.D.N.P. (Rassemblement des Démocrates Nationaux Progressistes d'Haïti)
Trois ans après (1979-1982)
Le R.D.N.P. une force ascensionnelle tranquille (2e édition)
Une publication du département d'information de propagande du R.D.N.P., août 1982

IFOPADA (Inion Fòs Patiyòt ak Demokrat Ayisyin)
Comité de zone Canada
Bulletin N° 4, décembre 1982
C.P. 21, succ. Beaubien, Montréal QC, H2G 3E2, Canada
Comité de zone France
Bulletin d'information N° 5, février 1983
B.P. 70, 91380 Chilly Mazarin, France

Koukourouj pou sové Ayiti (bulletin)
Vol. 1, N° 9, janvier-février 1983
Koukourouj
P.O. Box 622, Uphams Corner, Dorch., Ma. 02125, USA

Zouti (bulletin)
N° 3, janvier-février 1983
Asoiyasion Travayè Ayisyin Imigré an Frans
59, avenue Daumesnil, 75012, Paris, France

Claude B. AUGUSTE et Marcel B. AUGUSTE
Pour le drapeau
Contribution à la recherche sur les couleurs nationales
Claude et Marcel B. Auguste, éditeurs, 1982 (ISBN-2-9800033-1-X)

Comité français de Défense des droits de l'homme en Haïti
L'Éradication de la peste porcine en Haïti
Que veut-on supprimer, la peste ou les paysans ?
Paris, CFDDHH, 1983
C.F.D.D.H.H.
c/o Marcel Henriet, 2, Allée Maurice-Ravel, 92260, Fontenay-aux-Roses, France

Mouvman Nasional Patriòt
28 Novanm-Mars 1983 — Port-au-Prince
Haïti. La Dictature — La Diaspore — Le Peuple
Éditoriaux du groupe culturel « Les Flamboyants » sur les ondes de CIBL FM, Montréal, janvier 1983.

Conjoncture politique au Québec (revue)
N° 3, printemps 1983
Conjoncture politique au Québec
a/s Éditions coopératives Albert Saint-Martin
5089, rue Garnier, Montréal, QC, H2J 3T1, Canada

ALAI (Agencia Latinoamericana de Información)
(Bulletins)
ALAI
1224, ouest Ste-Catherine, suite 403
Montréal, QC, H2G 1P2, Canada

ICAR (Information CARraïbe)
(Bulletins)
ICAR
B.P. 958
97176, Pointe-à-Pitre, Guadeloupe

KALFOU
(Bulletin mensuel)
Vol. 1, N° 4
Kalfou
B.P. 475, succ. « A », boul. St-Joseph,
Hull, QC, J8Y 6P2, Canada

Connaissance et vie
Revue des mondes en émergence
Vol. 2, N° 5
Connaissance et Vie
B.P. 2086, succ. Jacques-Cartier
Sherbrooke, QC, Canada, J1J 3Y3

Haïti, Nouvelle Indépendance (revue)
Mars 1983, N° 1
P.O. Box 175, Flatbush Station,
Brooklyn, N-Y 11226

Forum-Afrique
Vol. 1, N° 1, janvier 1983
Revue trimestrielle éditée par le
Centre Multiculturel Afro-Québécois
5177, ave du Parc, Montréal,
Qué. H2V 4G3

CRITIQUE

Littérarité

Prémices

Il s'agit à la fois, intimement mêlées, de critique littéraire et d'histoire de la littérature. Pour cerner la période qui va de l'Occupation US à la terreur duvaliériste, l'auteur retrace la genèse d'une conscience nationale, parmi les déchets d'un conservatisme esthétique tout plein de fureurs et de bruit — impasses d'une littérature courtisane ou rhétoriques de circonstance — et l'aube d'intuitions déjà majeures, celles d'Émile Nau revendiquant en 1836 un métissage culturel encore faiblement illustré par les lamentations d'Ardouin, le plein chant d'Ignace Nau et les jeux sensuels ou « patriotiques » de Durand. Dash exige une réévalution de l'école de la ronde. Il lui est certes aisé de pourfendre les poncifs des indigénistes, sinon d'Alexis lui-même, qui veulent faire de ces poètes des évadés, des imitateurs serviles, voire, pour reprendre les fortes expressions de Janvier sur les libéraux, des « antinationaux ». Dash montre à merveille combien inadéquates sont les affirmations de d'Ussol, position extrême que n'a soutenue aucun écrivain de la ronde, et qui peut bien n'être qu'une charge satirique de Frédéric Marcellin, maître à vrai dire de l'ironie masquée ; il rejette de même comme miroir déformant l'imagerie de Seymour Pradel caractérisant la poésie de la ronde de « franco ou humano haïtienne », et non purement haïtienne. Essentiel au mouvement de ces poètes est au contraire leur rapport à l'époque, à ce tournant de siècle qui marque, dans le chaos social, la décadence, la dégénérescence de l'ancienne Haïti : « the generation at the turn of the century could not believe with the same innocence as its predecessors in a deterministic and progressive movement in history. Rather it now became a cyclical process sybstantiated by the collapse of authority and order in Haïti » (p. 32). Les poètes de la Ronde sont eux-mêmes conscients d'être des témoins privilégiés de leur temps, non point au niveau superficiel d'une trop facile couleur locale, mais à un tout autre niveau de profondeur [1]. De là le désespoir, la navrance, la sombre atmosphère et la blessure de mort de leur oeuvre. De là aussi le refus d'un réalisme plat pour une reconstruction du réel à travers les feux de l'imaginaire et l'aspect éthéré de leurs rêves ; le refus de toute poésie commandée pour un souci de perfection formelle, exigence de survie parmi la médiocrité ambiante. Nationalistes certes,

Max Dominique

comme le montrent le suicide de Laforest, les colères et proclamations d'amour de Vilaire, les luttes de Sylvain, mais d'un nationalisme ouvert à l'éclectisme (Dash fait appel aux romantiques et symbolistes français, à Baudelaire, Poe, Borges, Dario, Proust et Mallarmé pour dire la valeur de cette oeuvre) autant qu'aux fortes exigences esthétiques.

Les questions, hélas, s'arrêtent là. Mais pourquoi ces refus ? Et quel nationalisme ? J'ai montré ailleurs [2] comment il s'agit clairement d'un nationalisme bourgeois et que l'oeuvre des poètes de la Ronde ne s'éclaire que si on la rapporte non seulement à la crise de l'époque, mais à l'idéologie libérale — et par instants mulâtriste, si l'on veut bien lire en ce sens la poésie amoureuse de Vieux, traversée par l'obsession de la blancheur et les préjugés sociaux de la mulâtrerie. « Le pouvoir aux plus capables », slogan des libéraux, s'illustre bien dans le refus cinglant chez Laforest de « l'harmonie égalitaire », l'éclat de la lumière qu'il cherche chez les hommes de génie, ainsi que les élans vilairiens vers les vastitudes céruléennes... Mais les brasseurs d'étoiles, gênés par le discours prédicant de l'idéologie religieuse, les ciseleurs de médaillons et autres rêves de gloire retombent sur la glaise terreuse ; l'espace n'est point tout ce qui ne s'enracine en un peuple ; et, à trop cotoyer la douceur de l'ombre, la lumière évanescente se brise, se diffracte en pluie de cendres... Échec de la cavale du rêve, de la « dérêve », de l'aventure poétique, agonie (le silence de Vilaire après 1915, inexplicable !) qui raconte mieux que toute imprécation l'inconsistance de cette idéologie libérale, élitiste et dépendante. Il est à coup sûr dommage que l'étude de Dash, tout en resituant et expliquant justement la Ronde, n'en montre point, alors qu'elle traite des rapports de l'oeuvre aux idéologies, les limites et l'échec [3] !

Indigénistes et africanistes.

Ces prémices labourent un terrain propice à l'épanouissement de cent mille autres fleurs. Dash s'émerveille à raison devant la fraiche exubérance, la liberté souveraine, l'audace inventive du mouvement indigéniste des années 20. À coup sûr, là où d'autres (Hyppolite, Werleigh, Burr Reynaud...) s'embourbent dans le pathos de l'indignation en utilisant les mêmes formes de convention, les poèmes indigénistes transcrivent à souhait la diversité de l'expérience haïtienne. Diversité déjà des sources d'inspiration : fondamental, le choc de l'occupation yankee, mais aussi Dada et le surréalisme, Neitzsche, l'intérêt européen pour le « primitif », Barrès, Maurras, Levi Bruhl, et le mouvement de la Harlem Renaissance. Diversité des expériences poétiques : bohème sensuelle de Brouard, pinceau concis et évocateur de Roumain, dislocation subversive de l'alexandrin et synesthésie des sens chez Roumer, irruption irrévérencieuse des rumeurs banales du quotidien chez Marcellin. D'orthodoxie, de critères littéraires, point ; mais partout, recherche libre, soutenue par des liens assez lâches, d'une commune révolte. La génération des années 20 se retrouve dans le sentiment de dislocation de ses racines culturelles. À travers l'abrupte violence ou le délire tremblant de ses images, elle recherche éperdument, dans le libre épanouissement de tempéraments divers, une matrice culturelle : le folklore, qu'elle pare de fictions pastorales et d'innocence, lui semble être la voie d'une culture homogène, d'une démocratisation de la culture. La poésie devient instrument de connaissance, de découverte intérieure ; le poète, la voix d'un groupe, d'une tradition...

Mais la fiction littéraire dégénère dans le mythe. Dès les années 30 et surtout dans les années 40, l'indigénisme se durcit, se fige sous les oripeaux d'un déterminisme racial où dominent la paranoïa, le narcissisme. Le point de

départ, c'est bien encore Price Mars et son insistance sur une « mystique nègre », qui présuppose l'essence du noir des africanistes haïtiens. Autour du groupe des Griots, le « génie africain de la race », thème obsédant à souhait, est rapporté à un pseudo « inconscient racial » et s'imprègne de mysticisme, d'ésotérisme rituel et magique. La culture est désormais perçue comme un élément organique, congénital, anhistorique : ou du moins l'idéologie noiriste tente une explication totalitaire de l'histoire, qui oriente les ambitions de la petite bourgeoisie noire vers l'acceptation du fascisme duvaliériste, déjà ici annoncé en clair. En dénonçant la stricte orthodoxie littéraire que définissent ces schémas racialistes (n'existe-t-il pas désormais un « style nègre[4] » ? !, Dash trace le champ idéologique où se construit et s'élabore l'ostracisme, la terreur duvaliériste.

L'intérêt de cette étude est de montrer l'échec littéraire d'un tel mouvement. La sélection partiale des thèmes raciaux chez les écrivains de la Harlem Renaissance équivaut déjà à une mésinterprétation. Plus encore, confortés et auréolés du panafricanisme des ténors de la négritude, les jeunes écrivains ne peuvent tout au plus que copier ces derniers (ainsi Camille de Damas ou Bélance de Césaire) ou répéter de façon purement incantatoire les mêmes archétypes usés, celui du vaisseau négrier par exemple (Bélance, Bernard, Camille, Brierre). Le traitement de l'oeuvre de Brouard en particulier montre la dégradation d'un talent poétique, sa triste chute dans un mysticisme fumeux et incohérent : le poète voyou, délicat et sensuel des débuts, prêt à jouer sa vie sur les illusions chatoyantes de son imaginaire, devient, dans un contexte ethnico-religieux, le « griot » halluciné qui croit pouvoir substituer au patient travail de production littéraire le cri désarticulé, des suites d'onomatopées, sinon les contradictions de ses diverses options religieuses.

Reste à se demander si la frontière tracée entre la floraison des années 20 et les africanistes est à tous coups valable. Dash lui-même ne s'y trompe pas, qui s'interroge sur l'influence chez Price Mars des théories essentialistes de Barrès, Maurras et Lévy Bruhl, sur la perversion plus tard de l'élément nietzschéen présent chez Roumain, sur les conséquences du recours à l'irrationnel de la poésie de Marcellin. Son décapage du mouvement africaniste n'atteint-il pas, par ricochet, en raison du fil continu qui les relie les uns aux autres, les indigénistes eux-mêmes ?

Trois figures de proue.

Ni l'aristocratique désinvolture ou les jeux d'élégance de Laleau, ni les sarcasmes de Vincent ou de Bellegarde, ne sauraient apporter, tout imprégnés que voici du même élitisme bourgeois, de réponse décisive à cette stérilité et étouffante sénilité de l'africanisme. La seule alternative demeure la théorie marxiste ; et c'est bien à ces figures de proue, Roumain, Dépestre et Alexis que Dash consacre les derniers chapitres de son livre. Or, paradoxalement, il s'attache moins à montrer leur riposte aux mensonges mythiques des africanistes qu'à découvrir, dans une sorte de célébration, de jubilation heureuse, ce par quoi leurs oeuvres les plus réussies définitivement échappent à l'orthodoxie d'un marxisme linéaire, dans la mesure où celui-ci retient dans ses mailles rigides des éléments de sclérose, d'entrave à l'unanime liberté de l'oeuvre d'art.

Et certes, voici dressées dans les oeuvres de l'exil chez Roumain, dans le débat de Dépestre et Césaire sur l'art poétique, dans les Prolégomènes d'Alexis, les réponses théoriques les plus drues et les plus précises sur la question de couleur, le vaudou, la négritude ; fondamentalement, elles opposent à l'imposture d'une culture organique le concept dynamique, historique, dialectique de la culture ; elles élaborent le procès de créolisation, de métissage par quoi se fondent progressivement en une culture nationale irréductible, unique, les différents apports et sédiments de l'histoire caraïbéenne.

Il était pourtant déjà facile de déceler chez le jeune Roumain des traces nietzschéennes, ou même maurassiennes, de relever dans ses premiers poèmes si sobrement intériorisés le spleen mélancolique, la blessure, qu'infligent les poings durs de la haine ; le Roumain lucidement désabusé devant l'inconsistance des fantoches, les lâchetés de petits bourgeois voyeurs, l'enfermement tragique de la paysannerie dans le cycle du malheur, est le même qui, mûri par l'exil, lance des cris stridents pour convoquer à la révolte la patience sculpturale des damnés de la terre, et campe son héros Manuel pour que les paysans désormais gouvernent la rosée. La réussite littéraire des oeuvres de la maturité ne saurait cependant relever d'une pseudo orthodoxie marxiste : plus que les appels à la résistance nous séduisent l'étrange odyssée du prélude de Bois d'ébène, ou l'exaltation symbolique, élémentaire du paysage et les multiples ressources d'un langage allégorique dans Gouverneurs de la rosée. Manuel est moins un héros prolétarien que le Christ noir célébré par Michel Serrès[5].

De même chez Dépestre, la réussite inégalée de l'admirable Gerbe de sang tient davantage au langage éclaté, au heurt des images qui tirent leur élan et leur force sauvage de l'ambiguïté concertée, et par suite de la multivalence de sens divers, écartelés. Sous l'influence des poètes de la Résistance, de l'écriture automatique des surréalistes, de la voyance rimbaldienne et de la fausse ingénuité d'Apollinaire, il s'agit bien en définitive d'une dislocation meurtrière du langage poétique ; celle-ci ouvre l'inouï d'une innocence primordiale où s'érige, sur les débris de pourriture, le corps virginal de l'enfance.

Et encore l'originalité d'Alexis n'est point tant dans ce réalisme critique qui nous a valu des pans d'histoire réelle ou symbolique. Certes, Dash explique bien comment Alexis renouvelle de façon radicale le sens de l'histoire en accueillant positivement les diverses strates historiques qui sédimentent notre culture et forment une force propulsive pour l'avenir. Mais plus encore et davantage le « merveilleux », magnifiquement narré par l'enfant roi de la savane, Gonaibo, tout accordé au paysage et tant armé d'une sensibilité baroque et souveraine, par la Niña Estrellita initiant ses sens au réel, et surtout par le langage lyrique, aux gravitations musicales accumulées, aux tournoiements de symboles, de lumière et de nuit, de vie dansée par delà les forces de mort.

Cette joyeuse célébration laisse ouvertes plusieurs questions : que dire en effet de la récupération bourgeoise de l'oeuvre maîtresse de Roumain sinon précisément que sous l'influx des idéologies coopérativistes de l'Internationale communiste, elle n'attaque pas les fondements de l'architecture sociale d'exploitation et demeure parcourue des idéologies petites bourgeoises de la négritude[6] ? Et qui donc serait satisfait de l'explication que donne Dash au fait que Roumain accepte de servir le gouvernement de Lescot, alors qu'il dénonçait telle lâcheté dans La proie et l'ombre ? L'étude sur Depestre dit trop peu du poète de l'exil : pourquoi ce silence complice sur la littérature courtisane de Végétations de clarté ? Après tout, célébrer Staline ou Thorez est bien l'équivalent mutatis mutandis de la poésie servile des Chanlatte ou Dupré que Dash dénonce ailleurs. Pour ne rien dire des jeux de l'éros où l'écrivain se complaît de façon si fragile, ni des traces de l'idéologie libérale dans son exaltation

du héros du Mât de cocagne [7]. Il y a une dégradation du poète de Gerbe de sang qui reste encore à expliquer. Enfin l'oeuvre d'Alexis est traversée de part en part par l'écriture bourgeoise de sa classe d'origine [8]. Par quoi il appert que les ruptures de classe prônées par ces écrivains qui se voulaient au service du peuple n'eurent point la force radicale qu'il serait permis d'espérer.

Littérarité

Nous sommes redevables à Dash de ce tracé des idéologies. Et aussi du relevé de thèmes obsédants de notre littérature : entre autres, ceux de l'exil, de l'errant solitaire, du « mulâtre tragique », déchiré entre héritages culturels en conflit, qu'il note chez des écrivains aussi divers que Durand, Stephen Alexis, Roumain et Laleau. Ce qui me paraît pourtant fondamental dans sa quête, c'est une certaine qualité littéraire, qui fait qu'un livre est dit littéraire, relève de la littérature, non du document, de la propagande ou de je ne sais quel fatras pompeusement mis sous le nom d'essais ou d'idées. Nommons cette qualité proprement littéraire littérarité. Il ne s'agit pas simplement de ce que l'on appelle académiquement la forme, la langue, la parure ou revêtement littéraire ; bien plutôt d'une telle fusion de la forme et du fond, d'un mariage si fécond [9] que l'oeuvre littéraire puisse en être réussie ou vouée à l'échec, à la médiocrité. Et puisqu'il est question du rapport de l'oeuvre à l'idéologie, cette notion est ici essentielle pour dire la complexité de ce rapport.

Qu'on prenne par exemple des poèmes comme « Sur le chemin de Guinée » ou « Quand bat le tam tam » de Roumain, ou le célèbre « Trahison » de Laleau. Ce qui sauve ces poèmes de l'africanisme, ce qui les empêche d'être les trop transparents symboles d'un mythe, c'est que la force des images, les sonorités, le choix et la disposition des mots, la marche toute entière du poème le rend prégnant d'un sens autre que le sens immédiatement évident, ici d'une allégorie de l'acte poétique, de l'écriture du poème. La multivalence, le pluriel du sens littéralement sauve le poème de l'idéologie raciale, en fait quelque chose d'essentiellement ouvert. En ce sens toute vraie littérature porte en elle la semence d'une instance critique des idéologies.

On comprend pourquoi Dash part en guerre contre la pseudo littérature de cour ou de propagande, contre toute littérature commandée, utilitaire, toute poésie de circonstance, toute rhétorique déclamatoire, toute facilité didactique (la couleur locale, par exemple), tout réalisme qui serait une misérable liste de lignes et de surfaces. De telles oeuvres, celles de Coicou, Lochard, Camille, Bernard et tant d'autres écrivains mineurs, transpirent l'idéologie à pleines pores. Avec l'idéologie elles n'instaurent aucun débat, aucun combat. Elles ne font que la dire platement. D'où l'intérêt du critique pour la Ronde et ses soucis esthétiques, pour la tempête indigéniste des années 20. Et de même ce qui le passionne chez Roumain, Dépestre ou Alexis, c'est précisément ce en quoi leur oeuvre dépasse, parfois contredit, en tous cas dit plus que le simple énoncé d'idées marxistes. Le débat/combat de l'oeuvre avec l'idéologie peut aller jusqu'à renverser celle-ci, en montrer à nu les inconséquences, les illogismes, l'inaptitude justement à la diversité, au riche pluriel du texte.

(Ainsi de Vilaire ou Laforest vis-à-vis de l'idéologie libérale [10], de Brouard par rapport à l'africanisme, de Dépestre — j'entends toute l'oeuvre de Dépestre — à l'égard du marxisme linéaire auparavant dénoncé.)

Cet accent sur la littérarité n'est pas lui-même exempt de graves ambiguïtés : parler aussi souvent que le fait Dash de création littéraire, d'inspiration, de démiurgie risque de faire de l'écrivain un dieu manqué et participe bien de l'idéologie bourgeoise religieuse dans l'approche de l'oeuvre. Par contre, pour nous autres haïtiens si avides de littérature engagée, qui croyons si ingénument au pouvoir quasi-magique des mots, la littérarité nous ramène à l'essentielle précarité dans l'histoire de l'acte même de la littérature. Ce que Dash nous dit de Dépestre garde sa vérité : « a brief return to Haïti in 1958 and the death of Alexis in 1961 would teach him how vulnerable and ineffective the poetic imagination is in the face of totalitarian terror » (p. 176). ●

Max Dominique
(Février 83)

Notes

1 Ainsi Pétion Gérôme parle du « mal du pays », cette sensation d'étouffement et d'impuissance là où « les larges horizons que nous avons rêvés sont obscurcis ; les avenues de l'idéal sont lourdement fermées sur nous »... et tant d'autres (cf Dash P. 32,37)...

2 Sous le pseudonyme d'Alain Ramire : Idéologie et subversion chez les poètes de la Ronde, Nouvelle Optique n° 5.

3 Le débat sur la Ronde a été relancé depuis. Les accusateurs d'aujourd'hui, Émile Ollivier (Collectif Paroles n° 4) et, plus sereinement, Marie-Josée Glémaud (Collectif Paroles n° 19), ne font hélas que reprendre les termes d'Alexis et s'appuient plus sur des anthologies que sur une approche de l'oeuvre elle-même. Le débat n'en est guère avancé.
Il faut parler avec Dash (p. 205) d'une actualité des poètes de la Ronde. Leur oeuvre rappelle à nos optimismes faciles le tragique du drame haïtien. Qu'Haïti soit un cas limite, ceci ne réfère pas seulement à la conscience malheureuse, aux tentations de désespoir du bourgeois libéral que nous autres intellectuels portons trop souvent en nous. Témoins les « boat people » !

4 Il est curieux de lire parmi des idéologues noiristes connus (Brutus, Bonhomme, Denis, Duvalier, Holly, Piquion) des extraits de Morisseau Leroy (p. 105) ! La pénétration des idéologies révèle bien des surprises...

5 In Nouvelle Optique, n° 9.

6 Cf Jean Jonassaint : Pour une lecture politique des textes littéraires du Tiers Monde, 1977, inédit. Maximilien Laroche : Littérature haïtienne. Identité-langage-réalité, 1981, Leméac.

7 Cf Jean Claude Charles : Sexe et mythes chez des petits bourgeois. L'acte de décès de l'écriture révolutionnariste, 1974, inédit.

8 Jean Jonassaint, Notes pour une relecture d'Alexis, in Collectif Paroles n° 19.

9 Justement préconisé par M.J. Glémaud : Littérature et domination, in Collectif Paroles n° 19.

10 Cf ma recension des oeuvres critiques de Jean Claude Fignolé et Roger Gaillard sur l'oeuvre vilairienne : Re-connaissance d'Etzer Vilaire, inédite.

CRITIQUE

Le nouvel énoncé politique du récit haïtien (I)

Joseph Ferdinand

Le discours romanesque en Haïti se circonscrit traditionnellement dans l'espace géo-culturel du pays. De cette pratique on a même fait un dogme littéraire, expression d'un nationalisme ombrageux, sur lequel Jean Price-Mars s'appuiera pour dénoncer chez Demesvar Delorme, illustre auteur du dix-neuvième siècle, la tendance à produire des romans exotiques indifférents « aux choses et à la vie haïtiennes [1] ». Or, parler de « choses » haïtiennes, c'est en même temps se situer politiquement par rapport à elles, déniant ainsi à l'imagination le privilège de tourner à vide, en marge des intérêts et des passions de chapelle. Cela était vrai autrefois, ce l'est peut-être davantage aujourd'hui où bien rares sont les écrivains qui ne se trouvent pas engagés activement dans l'arène politique ; en sorte que leur production romanesque se donne à lire presque toujours comme une tentative de transposer leurs convictions personnelles dans le langage de l'art. La plupart pourraient donc revendiquer cette déclaration d'un personnage de Phelps : « C'est peut-être une déformation chez moi, mais le conte le plus anodin prend des proportions politiques. » (*Mém., 18)*

Cette attitude n'est pas dénuée d'effets bénéfiques. Dans un genre comme le roman où l'invention demeure une qualité primordiale, la fidélité à la thématique dite haïtienne, c'est-à-dire l'utilisation récurrente par le récit de certains signes et de certains types destinés à en relever la singularité culturelle (le vaudou, par exemple), pourrait conduire aisément à un appauvrissement des ressources narratives. C'est l'élément politique surtout qui va assurer le renouvellement constant du contexte romanesque. Donnant libre cours à ses passions, l'écrivain y re-situe les « choses » par rapport à sa propre échelle de valeurs, dans le cadre des données historiques de sa génération et, ce faisant, leur confère une signification toujours nouvelle.

Par exemple, après *le choc* [2] de l'Occupation Américaine (1915-34) et les secousses provoquées par les émeutes de 1946, la mentalité indigéniste fleurissant sur la toile de fond du socialisme, les esprits étaient sollicités avant tout par des questions concernant l'identité nationale, l'exploitation des classes défavorisées, la trahison de l'élite politique alliée à l'impérialisme international... autant de facteurs revendicatifs qui constituent la base du discours romanesque de Jacques Roumain, de Jacques S. Alexis, d'Edriss Saint-Amand, entre autres.

Le tournant actuel

L'élection de François Duvalier à la présidence, le 22 septembre 1957, allait donner lieu à une nouvelle formulation du discours politique dans le récit haïtien. En effet, le nouveau régime ne mit pas long à se hisser au premier rang parmi les dictatures sanglantes de l'Amérique. Ses excès lui valurent une réputation universelle qui fait rougir de honte les Haïtiens.

Élu pour un mandat de six ans et formellement interdit par la Constitution de briguer la réélection, Duvalier se livra à des manoeuvres rocambolesques à la suite desquelles il se fit couronner Président à vie le 22 mai 1964. Ayant démoli tous les secteurs d'opposition grâce à la mise en oeuvre des formes de violence les plus perfectionnées, il gouverna Haïti en maître absolu des vies et des biens jusqu'à sa mort survenue en avril 1971, date à laquelle son pouvoir passa intact aux mains de son fils Jean-Claude qui n'avait alors que dix-neuf ans. Depuis lors, la situation demeure pratiquement inchangée, s'étant même considérablement empirée sur le plan économique.

Surpris, impuissant, couvert de boue [3], le peuple haïtien croit à tort ou à raison qu'il est en train de traverser la période la plus dure de son histoire où, cependant, les régimes totalitaires ne sont pas rares. Dépestre remarque : « À l'heure de la crise généralisée du système, ce papadocquisme [de Papa Doc Duvalier] latent, permanent, nettement décelable dans la trame agitée de notre histoire, devait déboucher sur des horreurs jamais vues jusque-là, en Haïti [4] ». L'expérience aura laissé des marques indélébiles dans la psychologie collective.

Ce n'est donc pas un hasard si la veine romanesque qui, par tradition, s'alimente ici aux sources du vécu, a cherché à tirer parti d'une actualité si propre, par son caractère fantastique, à l'affabulation que même les romanciers étrangers [5] ne dédaignent pas de venir y chercher leur inspiration. Agrandie, transformée au moule de l'imagination, toute l'expérience des deux dernières décades est relatée avec passion dans les nouvelles et romans haïtiens. Nous y découvrons un univers bien démarqué. D'un côté, les victimes ; de l'autre, les bourreaux. Ici, le règne de la torture, du crime, du viol, du pillage ; là, un peuple effaré, faisant flèche de tout bois pour assurer sa survie : héroïsme empanaché des uns, mais aussi défaitisme des autres, désespoir immensurable se transformant en psychose de l'exil. Enfin, par-dessus tout, l'espoir qui refuse de mourir.

Les répartitions manichéennes de ce genre ne manquent jamais de paraître simplistes. Or, loin d'être naïve, cette perception étriquée des *choses haïtiennes* est le fait de consciences hautement politisées, partisanes et militantes, unies dans le même dessein de libération nationale. La seule différence est dans la façon de transmettre le message, car il est clair que les écrivains de l'émigration, affranchis de la peur des représailles, sentiront moins que leurs confrères restés en Haïti, le besoin de « surveiller leur langue ». Il s'agit, en fin de compte, surtout pour ces derniers, de réinventer le langage en recouvrant

ses dimensions analogiques. Aussi est-il indispensable, pour bien comprendre le réseau de métaphores qui traversent constamment le texte d'un bout à l'autre, de ne pas confiner l'image à ses seuls desseins décoratifs.

Les quatre romanciers choisis pour cet essai (deux vivent au Québec : Gérard Étienne et Anthony Phelps ; un à Paris, après avoir passé deux décades dans la Cuba de Fidel Castro : René Dépestre ; et l'autre à Port-au-Prince : Marie-Thérèse Colimon) se prêtent parfaitement à une analyse de synthèse car, tant par leurs qualités littéraires que par leur vision de la conjoncture nationale, ils s'avèrent représentatifs des nouvelles tendances du récit haïtien. Chacun garde une personnalité fort distincte, cela va sans dire, mais, chez eux tous, le discours s'organise autour de deux points d'articulation dialectiques que l'on peut énoncer de la manière suivante, en puisant dans le répertoire métaphorique des oeuvres en question : la campagne de *zombification* déclenchée par le pouvoir *macoute* [6] engendre chez les victimes le besoin légitime de *se dézombifier.* Examinons successivement ces deux étapes.

L'étape de la zombification

> « [...] *vois ce que j'ai fait de ce peuple !... En moins de dix ans, je l'ai complètement zombifié.* » (Moins., *202)*
> « *Si tu savais* [*mère*] *comment on est en Haïti : un zombi sous les bottes du Chef.* » (Nègre., *42)*

Dans *Le mât de cocagne* de Depestre, décidé à infliger à son adversaire politique un châtiment qui fasse sortir de la routine « de nos méthodes habituelles » (p. 12) de torture, le Président jubile de sa géniale invention : « Faisons de lui un zombi pour le restant de ses jours ! » Dans *Dézafi* de Frankétienne, Klodonis est lui aussi zombifié. Ce terme qui évoque l'une des croyances les plus redoutables de la mythologie haïtienne revient avec une fréquence obsédante sous la plume des écrivains d'aujourd'hui. Mais il faut rarement le prendre, comme ici, au sens littéral. Par-delà l'aventure singulière du héros, il est appelé à représenter symboliquement l'état de décrépitude physique et mentale dans lequel l'oppression du pouvoir a jeté le peuple.

En fait, qu'est-ce qu'un zombi ? Qu'une personne jouissant d'une apparente bonne santé tombe soudain malade et meure, aussitôt la conscience épeurée des gens se trouve traversée par une cavalcade de soupçons. C'est qu'on meurt rarement de mort naturelle en Haïti, s'il faut en croire la malice populaire. Il arrive même que des témoins bénévoles viennent confirmer ces soupçons en jurant avoir vu telle personne que l'on croyait morte travailler chez telle autre personne dont les accointances magiques sont secret de polichinelle. Ce « mort-vivant » est caractérisé par une allure d'hébétude, la démarche somnambulique, « l'air absent [...] le regard vitreux » (*Mât.,* 12). Dépossédé de son âme, selon l'expression populaire, il exécute docilement, comme un robot, les ordres d'un maître impitoyable, véritable émule des plus cruels colons d'autrefois, qui exploitent cette main-d'oeuvre idéale jusqu'à l'usure, en vue d'accroître sa prospérité matérielle.

Mais où commence la vérité et où finit la légende ? Dans une conférence prononcée le 23 mars 1980 à l'Université du Québec, à Montréal, Émerson Douyon a défini le zombi comme la victime d'un « crime rituel », assertion qui a été accueillie non sans de légitimes réticences par certains experts de l'auditoire [7]. C'est que, comme il en est pour beaucoup d'autres phénomènes culturels où la recherche empirique bute contre les tabous de la pratique vaudouesque, les spécialistes ont du mal à s'entendre ici sur une définition. Il existe néanmoins un point de repère communément admis tant dans les couches populaires que dans les cercles académiques : le zombi n'est pas un simple produit de l'imagination collective. Il semble même qu'il y ait eu récemment une prolifération de cas retentissants dont la presse d'Haïti a fait de copieux comptes-rendus. Citons ce passage de la revue *Collectif Paroles :*

> *Radio Inter* a même donné la parole au plus « célèbre » des zombis, Clervéus Narcisse, originaire du Pont l'Estère, « mort » en mai 1962 et « réapparu » en janvier 1980. Sous la plume de Jean-Robert Hérard, le *Petit Samedi Soir* (n° 323, 2-8 février 1980) a relaté son histoire et fait état d'une entrevue avec le docteur Lamarque Douyon [...]. *On apprenait alors qu'en plus de Narcisse, deux autres zombis,* Natagète Joseph et Francina Iléus, étaient en observation au centre de psychiatrie du Dr. Douyon qui entreprend leur réhabilitation psycho-sociale [8].

Une double conclusion est à tirer de ces faits. D'abord, il n'y a pas eu de mort réelle même si l'observation clinique en relève les symptômes habituels sur la victime. Il existe chez les paysans haïtiens comme, du reste, dans toute culture primitive, une pharmacopée secrète basée sur la connaissance des propriétés de certaines plantes. C'est de là que proviendrait le poison *magique* qui permet de simuler la mort. En second lieu, le fait que la mort n'est qu'apparente implique la possibilité de retourner à une vie normale. Il reste toutefois à savoir si la récupération (déclenchée, dit-on, par le contact avec le sel) sera totale car, soit par l'effet du poison ou par celui de l'antidote administré au zombi après son exhumation, ce dernier se retrouve, au réveil, frappé d'une sévère atrophie mentale. C'est d'ailleurs ce qui explique sa soumission inconditionnelle au maître. Le docteur Douyon aura-t-il le pouvoir d'enrayer les dernières séquelles du mal chez Natagète Joseph et Francina Iléus ? L'expérience sera certainement suivie avec curiosité.

La perspective littéraire demeure fidèle à la conception populaire du zombi, sauf sur un point : le processus de dézombification s'accomplit maintenant sous un jour nettement optimiste, la parole miraculeuse du romancier (démiurges, tous le sont ou aspirent à l'être) transmutant le rêve de libération en réalité et faisant disparaître tout doute quant à la possibilité qu'a l'être de retrouver l'intégrité de son état antérieur. Procéder autrement est, de toute façon, impensable car cela contredirait la double finalité assignée au discours, c'est-à-dire son aptitude à rallumer la flamme de l'espoir et à mobiliser les esprits en vue de la bataille décisive à entreprendre et surtout à gagner.

Mais pour provoquer cette prise de conscience indispensable, il convient, en premier lieu, de mesurer l'ampleur de l'aliénation. C'est pourquoi la tâche immédiate que se donnent les écrivains est d'examiner en détail l'horreur de la situation sous le règne des Duvalier. L'expression « radiographie d'une dictature [9] », que nous empruntons au titre d'un ouvrage de Gérard Pierre-Charles, décrit leur intention avec on ne peut plus de justesse. En effet, rien n'échappe à leur regard critique ; ils traquent le système sans trêve et sans merci, le fouillent sur toutes les coutures, mettant leur point d'honneur à en inventorier les moindres défaillances. Tous les reproches qu'on a l'habitude d'entendre débiter sur le compte de l'in-

fâme régime, tous les stéréotypes, qu'il s'agisse de la peinture des protagonistes ou même parfois de l'appréhension des faits, défilent allègrement dans le texte ; si bien que, sans les qualités d'invention des narrateurs, il s'en faudrait de peu que le récit ne reste confiné dans l'aire du pamphlet.

L'accent est, avant tout, mis sur le scandale de la dégradation de l'homme. Henri Postel, le personnage central du *Mât de cocagne,* dépérit à vue d'oeil comme une peau de chagrin depuis qu'il a été zombifié : « L'homme était arrivé à Tête-Boeuf avec un physique d'athlète. Maintenant il avait laidement épaissi au cou, aux épaules, au ventre et aux fesses. Il avait la nuque, le bas du visage et les mains vivement striés de rides *tout en lui allait à la dérive* [c'est nous qui soulignons]. » (p. 14) Le processus de zombification, on le sait, conduit nécessairement à la mise en veilleuse, si ce n'est à la congélation pure et simple, des fonctions cérébrales. Aussi le Président avait-il bien précisé que le châtiment, pour être à son goût, ne devrait pas être simplement physique : il mijotait pour son ennemi « une mort qui lui grignote lentement l'esprit avant de s'attaquer à son corps » (p. 12). C'est ainsi que lui, Postel, ancien sénateur de la République et fleuron authentique de l'élite intellectuelle de son pays, s'est vu contraint d'assumer la gestion de « l'échoppe la plus minable du Portail-Léogane ou de tête-Boeuf [quartiers populeux du sous-prolétariat de Port-au-Prince] » (p.13).

Henri Postel, dès la pointe du jour, était debout derrière un comptoir maculé de graisse de porc et de cadavres de mouches. Il vendait au détail des clous, du sucre, de l'assa-foetida, du beurre salé, des épices. des cigarettes, du hareng-saur, de la ficelle, du rapadou, de la kérosine, de l'huile palma-christi, des bougies et des dizaines d'autres mini-denrées d'usage courant. (p. 14)

Or, malgré les signes évidents de son dépérissement physique, malgré la « soulographie » chronique où le désespoir le fait sombrer, Postel conserve assez de lucidité intellectuelle pour élaborer des projets politiques pertinents, pour concevoir et exécuter brillamment l'opération du *mât suiffé,* après avoir déjoué la vigilance d'un adversaire qu'on ne peut accuser de naïveté. Il est claire que le plan de zombification du Président n'a pas récolté le succès que ce dernier en escomptait. Mais ce n'est là qu'une expérience unique. Dans les autres récits de l'ère de Duvalier, on ne verra jamais le gouvernement jouer au chat et à la souris avec ses adversaires. La méthode de torture traditionnelle, celle qui est basée sur la brutalité aveuglel, y offrira le témoignage redoutable de son efficacité. Que d'arrestations, de crimes et d'abus perpétrés au nom de la loi : « C'est l'époque de la grande noirceur » (*Moins.,* 153), se plaint un personnage de Phelps.

Dans ce genre de littérature, l'hyperbole est, tout naturellement, de règle, nul autre langage n'étant capable de communiquer au lecteur, dans toute sa « noirceur », la sensation orgiaque de ce monde qui vacille sur le socle de l'absurde, possédé par le délire de l'autodestruction. La relation zombificateur-zombi définit un mode de vie insolite, baroque, qui préexiste à l'entreprise romanesque et impose dès l'abord à l'écrivain des normes d'écriture propres à assurer la fidélité du texte par rapport à une situation où l'exagération, l'invraisemblance constituent le critérium de la *normalité.*

Nul n'aura mis plus de fougue qu'Étienne à faire coïncider le récit avec l'extravagance de cette normalité. *Le Nègre crucifié* nous fait revivre l'aventure effarante d'un prisonnier (le double transfiguré d'Étienne lui-même) sauvagement tabassé par les miliciens et qui, dans le désordre de sa conscience, s'efforçait, entre deux séances de torture, de rêver au monde tel qu'il est et tel qu'il l'aurait voulu.

Les mêmes procédés narratifs sont exploités dans le conte fantastique de Phelps, « Hier, hier encore... ». Nous y retrouvons la figure sempiternelle du héros-martyr, déshumanisé par la violence effrénée des bourreaux. Mais ici, l'intention de l'auteur ne paraît pas tant d'insister sur la brutalité formelle de ces sévices que sur leur signification profonde, leur absurdité essentielle, leur potentialité zombifiante, c'est-à-dire, pour citer Depestre, leur capacité à « grignote[r] lentement [mais sûrement] l'esprit » (*Mât.,* 12). L'acte de violence, dépouillé de son contenu purement physique, s'élargit aux dimensions du mythe : il devient la Violence, cette déesse aveugle dont le plaisir est de broyer implacablement tous ceux qui tombent sous ses dents parce qu'elle n'existe que pour cette fonction. Si le prisonnier d'Étienne peut se reprocher d'avoir trempé dans « un complot » (*Nègre.,* 141) contre le gouvernement, celui du conte de Phelps est la personnification même de l'innocence écrasée sous les bottes de la bête. Arrêté à la suite d'une méprise des *tontons macoutes* qui recherchaient un certain docteur Marcel, il est contraint d'assumer l'identité de l'autre jusqu'au bout. Sous le pseudonyme de Monsieur X (car, conséquence inévitable de sa zombification, il avait fini par perdre jusqu'au souvenir de son nom), il est désormais la Victime, le symbole de toutes les victimes anonymes zombifiées tous les jours dans l'horreur des cachots.

Monsieur X et le *Je* narrateur du *Nègre crucifié* représentent les deux faces de l'image du prisonnier qui hante les récits haïtiens de cette génération. D'un côté il y a les révolutionnaires militants engagés dans l'activisme oppositionnel ; de l'autre ceux qui subissent la violence du régime en vertu du déterminisme même de cette violence destructrice. et, par extrapolation métaphorique, il faut faire entrer dans ce dernier groupe tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ont de quoi s'inquiéter de la situation du pays. C'est-à-dire, comme l'expose si bien *Le Chant des sirènes* de Colimon, le peuple tout entier, des couches les plus défavorisées aux familles de petite et grande bourgeoisie telles que les Labédoyère et les Damien-DELTOUR. Ces deux types, d'ordinaire, s'entrecroisent à l'intérieur du texte. *Moins l'Infini,* par exemple, raconte le destin tragique de Paula : surprise en train de distribuer des tracts antigouvernementaux, elle est arrêtée par les *tontons macoutes* et brutalement torturée avant d'être exécutée. Une autre séquence du même roman relate aussi la mésaventure de Didasse, « ancien militaire mis à la retraite » (p. 94), mais « homme d'ordinaire paisible », jouissant d'un réputation intègre. Assiégé chez lui par un commando militaro-macoute, ce dernier oppose une héroïque mais vaine résistance à l'assaillant qui, non content d'abattre tous les membres de la famille rebelle, met le feu à la maison et, comble de sadisme, veille à ce que les corps soient entièrement calcinés. Pourquoi cette barbarie inouïe? L'unique crime de Didasse était d'être un officier à la retraite à une époque où le gouvernement, aveuglé par sa paranoïa chronique, faisait pourchasser tous les anciens militaires.

Le second roman de Phelps, *Mémoire en Colin-Maillard,* contient des situations analogues. Quand Claude est arrêté et affreusement torturé, le choc est quelque peu atténué par la connaissance que nous avions de ses activités clandestines. Mais qu'avait fait son père pour mériter le même sort ? Et surtout, qu'avaient fait les deux gamins, Guy et Jacques Colin, que les *tontons macou-*

tes enlèvent de l'école maternelle avec leur sauvagerie coutumière ?

Ce ne sont pas seulement les écrivains émigrés qui se posent de telles questions. Le roman de Colimon, *Fils de misère*, nous en fournit la preuve indéniable, et cela dans maints épisodes aussi poignants que celui qui raconte la mort de Ferdinand Daguerrand. Ce dernier, apprenons-nous, ayant voulu mettre en pratique les « idées neuves » (p. 105) qu'il avait ramenées de France, est déclaré « fauteur de troubles » (p. 106) par le gouvernement et, un beau jour, est abattu en pleine rue, sans autre forme de procès. Il est vrai que l'événement se déroule à une époque antérieure à l'ère des Duvalier, mais les allusions aux expériences contemporaines sont trop nettes pour ne pas légitimer les soupçons du lecteur. Est-ce donc une question de stratégie ? Le fait est que, pour des raisons dont on devine la sagesse opportune, Colimon évite soigneusement la politique de confrontation directe pratiquée par ses confrères de l'émigration. Par exemple, les scènes de torture sont pratiquement bannies de son oeuvre, de même que les références discourtoises aux pontifes du régime. Néanmoins, quoique moins vociférante, moins encline à dévoiler ses cartes politiques, elle sait, le cas échéant, trouver la note juste pour dénoncer, avec autant de détermination que de tact, ce qui est à dénoncer. Dans son roman, on voit Lamercie, véritable réplique féminine du père Goriot de Balzac, consacrer toute son énergie et toute sa tendresse au bonheur de son fils Ti Tonton. Son rêve est de faire de ce dernier un homme achevé intellectuellement de sorte qu'il puisse gravir l'échelle sociale et devenir quelqu'un. Ce serait sa revanche à elle sur ce monde de misère infame où sa condition de bonne-à-tout-faire et de laissée pour compte la contraint de végéter sans espoir d'en jamais sortir. Tout semble aller pour le mieux ou, du moins, malgré vents et marées, elle avance petit à petit vers son objectif. Un beau jour, le lycée de Ti Tonton décide d'organiser une manifestation antigouvernementale. Les représailles ne se font pas attendre. Lamercie, ayant appris la nouvelle, se précipite vers le lycée à la tête d'une armée de mères affolées, bien décidée à défendre la vie de son fils bien aimé. Une balle tirée à bout portant par le sergent Pierrélus, cet « engendré de satan » (p. 187), lui fait payer son audace de sa propre vie. « En somme, comment les choses en étaient-elles arrivées là ? » (p. 196), s'interroge Colimon. Sa réponse est une merveille d'ingéniosité allusive : elle se contente, maniant l'arme de l'ironie avec une subtilité admirable, de prendre acte du fait que, pour mater une petite révolte de lycéens, le gouvernement de Duvalier a jugé bon de mobiliser contre ceux-ci, triés parmi une soldatesque impressionnante, « ces militaires qui, l'arme au bras, se dirigeaient d'un pas résolu à l'assaut d'un collège » (p. 196).

Loin donc d'être des ouvrages d'évasion, *Fils de misère* et *Le Chant des sirènes* montrent comment, faute de pouvoir se livrer avec impunité au délire de l'écriture politique, Colimon a su manoeuvrer habilement le texte pour émailler son discours de toutes sortes de considérations pratiques sur la médiocrité de la vie en Haïti, sous le double règne des Duvalier. La problématique politique se trouve de la sorte inscrite et reflétée *a posteriori* dans un large contexte référentiel, embrassant en fait la totalité de l'expérience du vécu. Économie, sociologie, métaphysique... toutes les données de connaissance concourent à définir la singularité de l'individu ou des catégories sociales sans cesser de mettre en relief l'*anormalité* tragique de la situation, et, par-delà la description des effets, de dénoncer, par incrimination allusive, la cause même du problème. Or, ce n'est un secret pour personne que, chaque fois que l'on parle ainsi, c'est au gouvernement qu'on se réfère. La réflexion suivante de Merleau-Ponty semble s'adresser directement aux auteurs demeurant en Haïti : « Mais si le langage exprime autant par ce qui est entre les mots que par les mots ? Par ce qu'il ne "dit" pas que par ce qu'il "dit[10]" ? »

Pourtant, preuve que ce détour tactique ne gêne aucunement l'impulsion créatrice, par comparaison avec ces oeuvres, la production des romanciers en exil paraît manquer de densité, tout au moins dans la variété des éléments organiques du discours. Ce n'est pas que le contexte romanesque n'évoque pas chez ces derniers aussi la totalité de la problématique haïtienne, mais (faut-il dire : malheureusement !) aucune notation descriptive ni aucune démarche émotionnelle n'arrivent facilement sous leur plume à distraire le récit de ses fins politiques. Leur manière d'aborder la réalité, déjà conditionnée par leur absence physique, est de plus sujette à l'injonction implicite de hiérarchiser les faits selon qu'ils y voient ou non l'occasion d'atteindre leur objectif primordial qui est de prêcher la révolution antiduvaliériste. Négligeant le détail, plus sensibles à ls synthèse historique, moins attirés par le fait que par l'idée du fait, désireux de convaincre plutôt que d'informer, cherchant constamment à rejoindre le peuple mais seulement à travers la saisie introspective de leurs propres émotions, nul doute qu'ils se laissent prendre souvent au piège de l'abstrait. Par exemple, aucun n'abordera la question de l'exode massif des Haïtiens, tragédie nationale aux conséquences incalculables, avec autant de pénétration que Colimon[11] ; aucun ne soulignera, avec autant de traits justes, les implications sociales, économiques de même que politiques du phénomène ; et, malgré le mérite de Karl Toulanmanche dont le court roman *Épaves*[12], sous-titré « récit véridique », se déroule à New York, il n'est peut-être pas de textes qui contiennent plus d'allusions vivantes et colorées à l'expérience du peuple en terre étrangère que *Le Chant des sirènes* ou la pièce *Pèlin Tèt* de Frankétienne.

Cela dit, il importe surtout de noter que la différence n'est que de perspective et de méthode et non de fond. Tous ces auteurs, qu'ils soient en Haïti ou à l'étranger, sont animés, nous l'avons dit, du même besoin de produire, par le truchement de leurs ouvrages, un témoignage sur la situation du pays. Ils sont tous révoltés par la fureur répressive du régime et par tout ce qui constitue une atteinte aux droits de l'homme[13], tout ce qui abaisse l'homme, tout ce qui le zombifie : absence de liberté politique, de liberté de parole, de liberté de tout, on connaît la litanie des griefs.

* * *

À suivre.

Références

* Liste des ouvrages sur lesquels cette étude est basée, avec, entre parenthèse, les abréviations servant à les désigner dans le corps du texte (les chiffres accompagnant ces abréviations indiquent la page en question).

Marie-Thérèse Colimon, *Fils de misère (Fils.)*, Port-au-Prince, Éditions Caraïbes, 1974

Le Chant des sirènes (Chant.), Port-au-Prince, Les Éditions du Soleil, 1979.

René Depestre, *Le Mât de cocagne (Mât.)*, Paris, Gallimard, 1979.

Alléluia pour une femme-jardin (Alléluia.), Ottawa, Les Éditions Leméac, 1973.

Gérard Étienne, *Le Nègre crucifié (Nègre.)*, Montréal, Éditions francophones et Nouvelle Optique, 1974.

Anthony Phelps, *Moins l'Infini (Moins.)*, Paris, Les Éditeurs français réunis, 1972.

Mémoire en Colin-Maillard (Mém.), Montréal, Éditions Nouvelle Optique, 1976.

« Hier, hier encore... » *(Hier.), Nouvelle Optique,* 5, (jan.-mars 1972), pp. 5-28.

Notes

[1] Jean Price-Mars, *Ainsi parla l'oncle,* Ottawa, Les Éditions Leméac, 1973, p. 263.

[2] Titre d'un roman de Léon Laleau, *Le Choc,* Port-au-Prince, Éditions de l'An 2 000, Imprimerie Centrale, sans date, où l'auteur analyse l'impact de l'occupation américaine sur l'élite haïtienne.

[3] Voir Robert Rotberg et Christophe Olague, *Haïti, The Politics of Squalor,* Boston, Houghton Mifflin Co., 1971. Voir aussi Bernard Diederich & Al Burt, *Papa Doc : The Truth About Haiti Today,* New York, McGraw-Hill, 1969.

[4] René Depestre, *Pour la révolution. Pour la poésie.* Ottawa, Les Éditions Leméac, 1974.

[5] Graham Greene, *The Comedians,* New York, Viking Press, 1966 ; Gérard De Villiers, *Requiem pour tonton macoutes,* Paris, Plon, 1971.

[6] Le *tonton macoute* est originellement un croque-mitaine. Le peuple utilise malicieusement le terme pour désigner les membres de la terrifiante milice présidentielle dont l'appellation officielle est : Volontaires de la Sécurité nationale, et, par extension, tout ce qui a trait au régime.

[7] Voir Cary Hector et Charles Pierre-Jacques, « Des zombis à l'université« », *Collectif Paroles,* 5, avril-mai 1980, pp. 23-5.

[8] *Ibid.*

[9] Gérard Pierre-Charles, *Radiographie d'une dictature : Haïti et Duvalier,* Montréal, Éditions Nouvelle Optique, 1973.

[10] Cité par Jonathan Culler, *Structuralist Poetics*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 1975, p. 75.

[11] Nous n'avons pas pu encore obtenir le livre de Pierre Clitandre, *Cathédrale du mois d'août.* Pour Firmin Joseph, c'est un roman « dans lequel le drame de l'exode du peuple haïtien est décrit dans toute sa brutalité ». *La Nouvelle Haïti Tribune,* New York, III, 61, 25 décembre 1980/1er janvier 1981, p. 5. Nous ferons toutefois remarquer que jusqu'à son expulsion récente d'Haïti, cet auteur résidait lui aussi à Port-au-Prince.

La malheureuse expérience des réfugiés haïtiens (leur brutale expulsion de l'île bahamienne, Cayo Lobos, en novembre 1980, les conditions de leur incarcération à Miami, de même que la noyade tragique de douzaines d'entre eux sur les côtes de la Floride, ont fait les manchettes des journaux du monde entier) a, certes, inspiré de nouveaux ouvrages depuis. Le livre de Jean-Claude Charles, *De jolies petites plages,* (Paris, Oswald, 1972) a fait l'objet d'un bel article de Leslie Péan dans *Haïti Observateur,* New York, 26 nov.-3 déc. 1982/3 déc.-10 déc. 1982.

[12] Karl Toulanmanche, *Épaves,* Paris, Oswald, 1972. On devrait à ce sujet mentionner aussi le roman de Pierre Carrié, *Bonjour New York,* Montréal, Ville St-Laurent Offset, 1972.

Mais ce vide laissé par la production romanesque des écrivains haïtiens de l'émigration, c'est le théâtre populaire qui va le remplir avec une efficacité dont témoigne le succès des pièces de René Audain à New York et de Fritz Dossous à Boston.

[13] Sur cette matière, voir *Rapport sur la situation des droits de l'homme en Haïti,* Washington, D.C., Organisation des États américains, 1979.



TEXTE

La mémoire et l'avenir

Le texte et ses dessous

Jacques Charlier

« ... du phénix
et, des épaulettes de Dessalines,
ventilera le monde. »
— André Breton

Ce fut le hougan ROBERT SAINT-BRICE...
Ce fut le hougan HECTOR HYPPOLITE...
Artistes-peintres, tous les deux, comme savait dire El Pintor BERNARD WAH...

Oui, Cascade de BOURMOND BYRON, Lasurène d'HYPPOLITE...
Ce fut LE JAZZ DES JEUNES et l'orchestre de MURAT PIERRE...
Ce fut WILSON BIGAUD, CASTERA BAZILE, PRÉFÈTE DUFFAUT...

C'est JACQUES-ENGUERRAND GOURGUE, LA FAMILLE OBIN, JASMIN JOSEPH...
C'est Chien de Mer et Bicyclette-Baka de MURAT BRIERRE...
C'est Démon et Symbole de SERGE JOLIMEAU,
C'est Les Serviteurs de EDGARD BRIERRE,
C'est Enfant de Mer de GEORGES LIAUTAUD,
C'est SKAH-SHAH, MAGNUM BAND avec le jeune D. PASQUET,
C'est COUPÉ CLOUÉ Avec LE TRIO SÉLECT...

C'est cette surprenante Vierge Indienne de Patate (GÉRARD LAFONTANT) mon frère...

C'est Cécile, la femme, et l'étrange lucidité de ses visions...
C'est la force secrète de cette Femme Noire Nue de BERNARD SÉJOURNÉ...
Ce fut Monsieur TI-GA et SAINT-SOLEIL...
C'est EMILCAR SIMIL et JEAN-RENÉ JÉROME, encore si jeunes...

Un foisonnement luxuriant et miraculeux, dirait-on... continu... inépuisable...

Et une fois pour toutes, *noir sur blanc,* singularisons notre point de départ...
c'est-à-dire... après le réveil de PRICE-MARS, *L'oncle Digne et Intègre...*
rehaussons LE TRAVAIL D'INITIATEUR, *souverain et encore plus éclatant aujourd'hui, des devanciers qui nous sont les plus proches...*
Jacques ROUMAIN, Christian BEAULIEU, Anthony LESPES, tous compagnons et amis de mon père, l'Historien, Étienne D. CHARLIER, Bois-Tienne...

hommes de vérité et de convictions... hommes d'une honnêté à toute épreuve, parfaite... hommes dont le travail fut d'une autre trempe — la bonne, oh oui!... et dont l'oeuvre est devenue LA BASE NÉCESSAIRE ET FONDAMENTALE...

Car, après eux, qu'a-t-il eu ?

C'est comme si les peuples se fatiguent des fois...
Non! pas encore!

C'est vrai, tu as raison... car il y eu... Jacques Stephen ALEXIS, comète brûlante, *dont le langage, les intuitions, iront même... jusqu'au merveilleux cette fois!...*
empruntant le sentier déjà tracé... l'élargissant à chaque pas... aménageant ici et là... caches d'armes... cruches d'eau fraîche... bouffées de petit-baume...
encore à découvrir par nous... et qui nous seront précieuses pour la poursuite de notre LONGUE MARCHE...

Jacques Soleil, oui...

Et d'un autre bord... DE L'AILLEURS ABSOLU, dirait-on... comme de l'autre rive même hein?... comment en parler raisonnablement, alors? comment, hein?... dans cent ans peut-être?... mais il est bien déjà là, lui!... Clément MAGLOIRE SAINT-AUDE... *ti-Clément...* ce DESSALINES de La totalité!

Et qui d'autre, alors ?

C'est comme si que... les peuples se fatiquent des fois... puisque Les grands Loas bouleversent toujours... les chevaux trop faibles... pour les porter...

Pas encore, que je dis !

*Un matin, ce fut...*KOUIDOR et NOUVELLE OPTIQUE... *Sito CAVE, George CASTERA, Hervé DENIS... Jo Ann MACFARLANE... Joëlle JEAN-JULIEN... et Cécile CORVINGTON CHARLIER, et Rose-Marie GAUTIER LAFORET... La Parole Des Grands Fonds, Quel Mort Tua l'Empereur ?... et Herard JADOTTE... et... Au champ Pour Messédé, Messédé Bénie, oui... avec Le Divan Des Alternances de Jean-Richard LAFORET ; Idem, Le Passager Et Les Voyageurs, de DAVERTIGE... les aquarelles, les dessins, Le Char d'Ezéchiel de Vilar DENIS...*

Et cela, tout ça... dans notre tout insulaire retranchement ! dans cet essouflement qui menace de...

Oui,

depuis plus d'un quart de siècle que nous crevons sous le poids de l'Autoritarisme Absolu et l'Obscurantisme Cruel...
depuis ce temps que nous sommes péniblement à marcher dans un lit sec de pierres calcinées... où la chaux vive nous monte jusqu'aux chevilles...
depuis tout ce temps là... que nous marchons dans le lit aride de cette rivière qui a cessé... Mais encore... peut-être pas, hein ?... peut-être... coule-t-elle... hors de vue... sous le sable... sous-terrain, hein...
depuis ces temps que nous peinons là... aveuglés par le soleil... confrontant à chaque pas... la répugnante médiocrité des comptables et contempteurs... êtres cassés, tombés, volant bas pour aller nulle part... sinon routinièrement vers la mort de l'esprit...
depuis ce temps... tout ce temps...

Quand, en fait, il ne fallait que regarder en arrière, et voir !!!
Et
il est de bon ton aujourd'hui, dans cet essoufflement qui semble encore nous...
il est de bon ton... du côté d'énergumènes... évaporés, malhonnêtes, pitoyables, sin acucia — sans coutcha, foinc !... *de s'attaquer avec malveillance à...*

NON FOUTRE ! Assez, tonnerre !

Ni « rupture » pernicieuse ! ni « dépassement » illusoire ! malvenant ! malvenu !

NON ASSEZ !!!

Un chant de Lumane... un poème de Ti-Clément...
La secrète magnificience du geste vrai... le magnificat lucide de l'engagement total, entier...
Le travail de l'extrême authenticité, de l'extrême intelligence, de l'honnêteté... ne peut être porté qu'en proue !
À la proue, foutre ! C'est ça, La Bannière !!!

Donc, aujourd'hui, il ne peut s'agir que d'UN OUVRAGE DE LA FIDÉLITÉ, la geste du RENOUEMENT...
oui,
l'animation des fondements d'une Tradition, d'un courant profond, constant, coupant comme une lame de rasoir !

Et,
puisque... *à mêmes armes, même combat !..* haussons donc haut encore cette gageure déjà posée pourtant ! si belle ! mise à nu comme ça au milieu du grand-chemin ! aussi belle que la Grande Mariée de l'Arc-en-Ciel Caraïbe !

Mais oui !
Du côté de l'Éloge, mes amis
Avec les deux mains, avec les deux mains

Avec toute la superbe des irréductibles du Grand-Doco
Aux côtés de Milo Rigaud et autres Princes de l'Enchantement

Avec toute la force du rassemblement de nos plus secrètes traditions

Du côté des coeurs qui saignent

Où la mémoire garantit toujours l'avenir !

N.Y. 1979
Novembre 1982

TEXTE

la promeneuse au jasmin

Roland Morisseau

... lors c'était le défi

tige ouverte de doigts de feu
ponctuant l'oracle
mort vivante
construite
dimension de l'exode
prenant conscience de sève
de rictus

élue ma démesure
est-ce là verdict
exil o mixture
qu'un regard vous dénoue
qu'une vague vous empale
mais c'est toujours fini
faim de singe se singeant
dévale la lampe ligneuse

ta voix devient ferrement ruée
éloge crispé de paumes
hors du sillon à percuter le silence
au-delà de ce serrement insulaire de
ta gorge
bouche ouverte dans le mouvement
éparpillée verticale entre routes
et denrées
entre lignes et exode qui point
n'abrègent ta soif
l'exil traque l'épure de silence
parmi le fol oiseau de ton enceinte
la grille végétale de ta prison
o mer de tes hanches démontée

ton crâne conique s'épuise
longs battements de ta force
comme une rue quotidienne heurtée
en plein flanc
une ville unique happée en plein
sommeil
le jour se donne de te voir vivre

ponctuation de légende dans la nudité
de l'eau
seule bouge la sérénité des ponts
moite
sous d'épais herbages tourmentés de
la ville
de grandes filles lumineuses sculptent
propos d'exil
au coeur minéral de notre choeur
o mes seigneurs vos regards sont
peuplés de désastres
laissez hanter vos zèles blêmes
suaires ruisselants de chair avide
la strophe ardente du guetteur
de tumulte
s'accoude aux pupilles du vent
et la parole embourbée dans de fols
abreuvoirs
convie à longs jets de fifre
le portrait du poète pacha lésé

aile du bruit tu t'émeus
dans la fureur propice du verbe
avalanche de cire qui hoquète
les murs sont saoûls de soleil
sous le poids mensonger de l'exil
mon champ de mains mortes illicite
monte à l'assaut des villes
coutumières
dévoile sa lampe de petite fille
imprégnée d'ifs et de graffiti
ce soir la ville s'étire
sous les pas débonnaires de la
promeneuse au jasmin
voyez
sa cuisse belle moutonne
hérissée de chant d'eau
d'ailes folles affutées de parapluies
qui se croisent en balises outragées

Roland Morisseau
Extraits de *La promeneuse au jasmin*

Portrait prémonitoire du Poète en fil à plomb

Anthony Phelps

Rectitude, ma nourricière, le dard plein d'aboiements mes vieilles douleurs se conjurent.

Je me dessine, en mes dernières années nombreuses, lentes, paisibles, debout en chaudes paroles, collier de réglisse au cou, tête nue, bras allongé de verre : calice offert au partage.

Je me trace en silhouette détachée, nerveuse sur fond dégagé d'essences en fleurs.

(Mes livres, cahiers, feuillets, tous ces papiers défigurés de tant de mots muets, auront alors repris leur forme originelle : grands arbres m'entourant de la coloration vibrante de leurs sexes.)

Je me dessine au seuil de ma Demeure, longue maison-jardin, basse, en zigzag, pleine de toiles, d'objets, de

musique, d'eau capturée en fontaines, en jets, en sinueux miroirs.

Parfois, il m'arrive de me représenter en joueur de flûte. Plus précisément de la petite flûte en fer blanc, à six trous, du Pays d'Haïti.

Il n'existe aucune partition pour cet instrument rudimentaire. Cela me laisse la joie d'en inventer. Pourtant, lorsque je tire une mélodie inédite de ces quelques trous que j'obture, ou libère, j'ai la certitude de remonter au début de l'Humanité, de fermer une boucle, tout en l'ouvrant. Mouvement spiralé!

La flûte est prolongement de mes doigts, liaison naturelle entre mes mains et ma bouche, beaucoup plus continue, enrichissante, que ce geste animal apaisant la soif ou la faim.

La flûte est allongement de mes doigts, complément de mes lèvres. Elle est aussi et surtout : souffle qui me libère, dit l'indicible, ce qui me trouble, m'inquiète, me paralyse, me réjouit, m'émerveille.

Par elle, j'appartiens à la race des marginaux : ceux qui refusent l'agglutinement du troupeau, la mise en code, la hiérarchie. La Loi et l'Ordre!

Grâce à ma flûte, je suis moi-même mon Orchestre. Mon chef d'orchestre! Soliste irremplaçable de cette musique mienne, qui chante, révèle la nature, de sa création à sa fin, de sa connaissance à son épuisement.

Qui donc peut mieux dire la Vie dans sa totalité, son recommencement continue, que cet instrument primaire, dont la voix raccorde aisément le champ premier de l'Homme, à celui de l'espace cosmique?

Par ma flûte, mon souffle humain rejoint le chant des étoiles, ce sifflant silence de l'espace. Le perce. Le ferre. Se l'approprie.

Sur d'autres tableaux, je me fais joueur de vaccine, cet instrument superbement mâle et dans sa forme et dans son timbre.

Comparé à la trompette qui présente son ouverture au ciel, dans une femelle attente,

c'est phalliquement que le vaccine se pointe vers la terre.

Il n'est point instrument de chrétien, mais plutôt de païen. En cela, il me convient.

Le vaccine ne chante la louange d'aucun dieu, d'aucun mythe assis en tailleur dans quelque hypothétique et lointaine Olympe.

Son souffle, tourné vers la terre, s'adresse d'abord et avant tout, à l'homme et quand elle marque le rythme de cérémonies vodoues, sa voix grave, impérieuse, rend essentiellement hommage à des dieux et déesses terrestres, chevaucheurs ou succubes.

Je me dessine aussi dans mon fauteuil préféré.

À ma main droite : ma Femme, qui me ressemble.

À ma gauche : mes Amis, qui se ressemblent.

À mes pieds, un Tigre et un Caïman, joyeusement étonnés de leur soumission.

Quel qu'il soit, cependant, le dessin ou tableau est fait de telle façon que le voyeur — Toi,

lecteur — se rend compte tout de suite, que ce Lieu est situé dans la Montagne, que ma Demeure est partie de la Montagne.

Une ouverture, à travers les arbres-livres, permet de distinguer au loin une Plainte et, beaucoup, beaucoup plus éloignée, sa trace bleue presque effacée, à peine visible : la Mer.

Car je n'aime pas la Mer parlant parole de noyés!

La Mer qui bat, frappe, cogne, se soulève en colère et furie hurle grande ou fait son miel trompeur, la Mer profonde, grosse de toute son eau, la Mer, en dépit de ses mouvements, de ses grands gestes d'orateur, du va et vient de ses vagues, la Mer ne pousse aucun bateau.

La Mer ne va nulle part.

Grande gueule, elle demeure en fin de compte là où elle est : enclose, prise entre ses grèves, plages et côtes.

Je préfère ces chemins qui font avancer pirogues, bois fouillés, radeaux et autres vaisseaux.

Je préfère le modeste ru, le moindre cours d'eau, le ruisseau, la source, la rivière, le torrent, le fleuve qui marchent, roulent, coulent, cheminent inlassablement vers l'ailleurs, l'inconnu, l'innomé, le hasard, en quête de différences, de surprises, de révélations.

Je n'aime pas la Mer.

Et dirai-je pourquoi?

Et pour ce dire, appellerai-je à la rescousse la mémoire collective de mon Peuple?

Invoquerai-je ces noires hachures, plants de Nègres jetés par dessus bord, striant le fond de la mer Caraïbe, ce Lieu délimité de bouées d'Îles, ventre mou et Berceau du Nouveau monde?

Raconterai-je ces grandes noyages, au large, de milliers d'insurgés, anonymes de l'Égalité humaine, ou celles plus près de nous, des Hommes grammaticaux trahis d'Agoué, loa aux yeux verts?

Je n'aime pas la mer.

Le pourquoi ne fait point partie de ce texte. Seule, ici, la Montagne me comble, me stabilise.

Par impérieux besoin d'exorciser le présent trop continu — et ce faisant, je donne naissance à une vision que j'exige prémonitoire —

je me dessine donc, en mes dernières années nombreuses, lentes, paisibles, devant ma Demeure perchée.

Colomb de mon Île, il me plait de me savoir l'abordant à sa Hauteur.

vivant à son sommet, en fil à plomb.

Quand vous aurez besoin de moi pour une Parole, un Regard fraternel, vous me trouverez planté au plus haut de la Montagne.

ou répandu en cendres sur ses pentes exposées.

Si loin que porte la prémonition
mes vieilles douleurs se conjurent.

Georges Anglade : « Entre l'étude de l'espace haïtien et le devenir national »

Dans l'enseignement traditionnel en Haïti, la géographie tient une place fort modeste. Au plan du contenu, elle se résume à la description des paysages naturels et à l'inventaire descriptif des principales productions et autres activités économiques du pays. Qui d'entre nous ne se souvient du zèle avec lequel il annonnait les leçons sur les réseaux hydrographiques les plus importants du pays.

Cette méthode d'enseignement de l'espace national, généralement limitée au niveau primaire reste, malgré ses lacunes, un moindre mal. Mais l'indice qui marque le mieux la gravité de la situation est tout autre. Il réside dans l'absence quasi totale de la géographie sur la liste des matières enseignées au secondaire. Le paradoxe de la situation saute nettement aux yeux et il est symptomatique : l'exploration du cadre spatial haïtien est refusée aux jeunes précisément pendant les années où ils sont sensés faire l'apprentissage des habiletés essentielles à leur formation, tels le sens critique et l'autonomie dans la création.

Fort heureusement, l'évolution de ce problème semble échapper à l'implacable logique de déchéance nationale. En effet, depuis le milieu de la décennie soixante-dix, certains changements ont amorcé un véritable revirement dans cette branche d'enseignement.

Dans la foulée de refonte des programmes scolaires entreprise à cette époque, de nouveaux manuels scolaires conformes aux exigences de la pédagogie moderne ont été introduits au pays et sont effectivement et intensivement utilisés aux deux cycles du secondaire et même à l'université.

Leur auteur : Georges Anglade. Diplômé de l'École normale supérieure en 1965, ce compatriote s'est astreint depuis près de vingt ans à la tâche de jeter les bases concrètes d'une nouvelle approche de la géographie nationale. Les résultats de cet effort soutenu : une liste déjà impressionnante de livres publiés : Contribution à l'étude de la population d'Haïti (thèse de doctorat) ; *L'Espace haïtien ; La Géographie et son enseignement ; Mon pays d'Haïti ; Hispaniola (carte murale). Nous l'avons rencontré. D'abord pour retracer les principales étapes de son itinéraire intellectuel ; pour interroger aussi les motifs qui l'animent ; mais surtout pour essayer de cerner les implications et les perspectives qui se dégagent de ses plus récentes publications.* ●

E.F.
Janvier 1983

Etzer Flavier : Tu es, sans conteste, l'un des chercheurs les plus prolifiques de la diaspora haïtienne. D'où vient cette passion de la recherche géographique et surtout cette puissance de travail ?

Georges Anglade : J'ai une préoccupation qui est heureusement celle de beaucoup de personnes : notre pays. Chacun, chaque groupe, contribue à sa manière à la construction d'un projet d'avenir. Dans ce mouvement largement collectif, j'ai essayé de verser ma quote-part et dans cette conjoncture elle a pris forme de travaux soumis pour marcher vers une théorie et une pratique d'ensemble. Ce n'est donc que l'honnête passion du devenir national, la même, je crois, qu'il y a 20 ans quand toi, moi et les autres nous étions de la Normale de 1962 et que déjà nous avions commencé à payer nos impatiences d'une solution démocratique. Ce que tu appelles « passion », « puissance » n'est autre que l'urgence qui nous interpelle tous et chacun de nous y répond avec ce qu'il est dans le moment et sur le terrain sur lequel il évolue. Mais je vais quand même t'accorder Etzer que j'ai de la « passion » dans ce métier qui me permet de dire mon pays.

E.F. : Certaines circonstances et facteurs particuliers auraient-ils facilité l'éclosion et l'assouvissement de cette passion ?

G.A. : Chacun de nous, avec évidemment son équation personnelle, va essayer de répondre à l'interpellation de la société. Dans cette infinité d'apports différents et globalement convergents, je reconnais avoir parfois forcé la chance pour prendre rendez-vous avec ce que je pouvais mieux faire dans ce moment actuel et de ce lieu où je suis. Pour cerner les « facteurs et circonstances », disons que je me suis beaucoup fait « aider et seconder » au point que même les entraves, qui furent nombreuses, ont finalement servi d'étapes initiatiques à l'éclosion d'une parole d'intervention.

E.F. : Tu accordes donc une grande importance à la collaboration ?

G.A. : Certainement, mais je ne suis pas un homme de « gang » mais un homme « d'équipe ». Très peu pour moi les « meutes à la curée »... Il y a un long apprentissage à faire du respect de la différence, de l'écoute attentive de la richesse de l'autre, du parti pris de valorisation de l'originalité de chacun. Tout produit est un travail d'équipe puisque les tâches complémentaires sont nombreuses. C'est quand même rassurant de savoir que chacun peut devenir indispensable dans une construction collective qu'une « équipe » rend justement possible.

E.F. : Tu es surtout le principal artisan d'une double percée effectuée par la géographie dans l'enseignement et la recherche en Haïti. Une pareille offensive ne s'improvise pas... ?

G.A. : Voilà dix ans qu'avec toi Etzer je me rappelle avoir très longuement discuté d'une stratégie d'implantation d'un discours d'espace. Il faut donc réduire la part d'improvisation, tout en sachant que l'on ne peut tout prévoir. Ma première cible était clairement « l'enseignement » pour la tranche quinquennale 72-77... deux manuels, un guide du maître, un disque, des articles et des interventions (recyclage, radio)... en direction du pays constituent ce qu'il m'a été possible de faire dans cette voie. La seconde cible était encore nettement pour 78-82 « la recherche » des fondements pour un développement du pays. Les travaux qui prennent date en décembre 82 témoignent en partie de ce cheminement.

E.F. : Alors la troisième cible ?

G.A. : Disons qu'en ce janvier 1983, je suis habité par l'inquiétude des quinze années 1985-2000, par la manière dont nous allons collectivement les inventer, et qu'en ce moment je tâte cette tranche des 20 à 30 mois qui devraient, de manière optimale, faire la transition à ces quinze années.

E.F. : Nous reviendrons sur ces 20 à 30 prochains mois, mais avant déblayons encore un peu : d'abord parent pauvre, l'étude de l'espace a accédé au rang de discipline importante dans les écoles et universités. Quel a été l'apport de tes travaux, surtout des manuels comme « L'espace haïtien » et « Mon pays d'Haïti » dans ce renouveau de la géographie nationale. ?

G.A. : Les questions sont difficiles parce que je ne suis pas le mieux placé pour parler de ces influences. Permets alors que j'y réponde par la métaphore du football, l'une de tes « passions »... Disons que ces manuels ont été une sorte de « coup d'envoi » d'une partie que j'ai suivie dans les gradins. Sur le terrain même, c'est le corps professoral, les jeunes spécialistes des choses de l'espace haïtien, les groupes d'intellectuels, de militants, les intervenants, les experts... qui ont porté à 30 000 exemplaires la circulation et l'utilisation de ces travaux. Je ne suis intervenu que pour rendre possible telle série de recyclages annuels, pour pousser à des séances de travail, ou encore pour favoriser de nouveaux développements... bref, toujours disponible, intéressé, à l'affût, mais je ne suis absolument pas maître du quotidien de ces choses. Actuellement il existe de nouveaux manuels mieux adaptés aux contextes particuliers locaux, souvent bilingues et dédicacés à une classe précise. « L'espace haïtien » et surtout « Mon pays d'Haïti » leur ont explicitement servi de base, de fondement, de cadre. Dans la littérature des expertises, ces manuels tiennent aussi leur place, évidemmenet à côté d'autres oeuvres, d'autres pratiques, très souvent remarquables... jusqu'à cette question du bacc. ou 10 000 candidats durent « plancher » sur le sous-développement tel que traité dans un chapitre de « L'espace haïtien », ou encore ces almanachs qui ont remplacé les images très saintes ou très peu saintes par une carte extraite de « Mon pays d'Haïti »... tout cela pour dire que je crois que le crédit du changement de statut des études de l'espace va plutôt à un collectif de travailleurs qui ont pris la responsabilité d'implanter ce changement au jour le jour sur place.

E.F. : Étude critique, la géographie est surtout pour toi un savoir stratégique, un outil politique orienté vers le réaménagement populaire et démocratique de l'espace national. Qu'en est-il au juste ?

G.A. : Au juste, ce que tu viens de dire nous verrons dans 20 ans si cela a été le cas. Actuellement ce ne sont que des promesses, un ensemble de propositions, de questions, de pistes à travailler collectivement dans des cadres précis et circonscrits qui permettront de déboucher sur ce réaménagement démocratique. Là aussi, l'improvisation, la précipitation seraient funestes ; je reconnais donc que la ligne d'horizon de ta question est probablement la bonne mais je rajoute, pour toi, pour moi et pour les autres, que c'est à l'oeuvre que nous verrons les artisans. Rendez-vous donc à l'an 2 000 pour savoir si nous avons, tous ensemble, pu faire « pousser des roses au bout de nos barbelés », si nous avons pu tenir « floralies » dans le Nord-Ouest après avoir maté la famine, les migrations sauvages tout en offrant à chaque Haïtien et à tous les Haïtiens la possibilité de mourir calmement à son heure et non dans un sinistre interrogatoire, fût-il dans une quelconque « prison modèle » d'une quelconque « révolution ». Car c'est bien de démocratisation qu'il est question dans cette percée actuelle d'une géographie critique se penchant sur les racines capables de porter projet de sociétés nouvelles. Le problème actuel étant l'inscription concrète dans une société particulière de ces grandes ambitions. C'est ce passage qui exige l'articulation de l'audace conceptuelle à l'audace organisationnelle dans le cas haïtien.

E.F. : À quelle étape de ton itinéraire se situe la prise de conscience de la force de contestation inhérente à l'étude géographique ? Dans quelles circonstances ?

G.A. : Il n'y a eu aucune révélation, aucune inspiration transcendantale ; de la Normale de 62 à ces années 82, rien qu'un mince filet d'intuitions et d'hypothèses suintant d'une accumulation de travail évidemment reliée à la dynamique des apports généraux de deux décennies de littérateurs scientifiques sur le général et sur Haïti en particulier. Peut-être que plus tard, un thésard de l'histoire de nos sciences compilera avec ténacité, découpera avec astuce, rapprochera à ses risques des événements pour enfin scander des moments homogènes dans le travail. À celui-là ou celle-là, déjà bonne chance dans son entreprise pour la partie faite à ce jour ; je ne lui promets que de continuer à enrichir son corpus.

9 *E.F. : De ta thèse doctorale de 69 à l'Atlas de 82, il y a quand même sept ouvrages et un pari, non ?*

12 *G.A. :* Oh oui ; la Normale a été le lieu de premier passage d'une demi-douzaine de doctorats en géographie, d'une douzaine de maîtrises en géographie et d'un bon groupe de licences en géographie. Nous sommes tous plus ou moins en pratique d'espace dans l'enseignement, la recherche, l'intervention publique ou privée. Il y a aussi ces nouvelles promotions qui ont aussi l'espace pour objet de réflexion, ceux de l'urbain, du régional, de la planification, de l'économique, du sociologique et notamment tous ceux en pratique au pays même, au Plan, à l'Aménagement, en Agronomie... cela fait déjà beaucoup de personnes qui parlent la même langue et qui surtout le savent. J'ai pour ma part collaboré avec plusieurs d'entre eux et lentement nos chemins convergent.

10 *E.F. : Il y a quand même des contraintes et des exigences ne serait-ce qu'au niveau de l'effort de vulgarisation nécessaire à une plus large diffusion des résultats de tes travaux et cela en marge de l'investissement dans la pré-*

paration des ouvrages. Tu en es certainement conscient ?

G.A. : Ce serait une trop longue histoire ; faisons court en disant que la « culture » globalement littéraire des décennies 40 et 50 voit la montée d'une « culture » de sciences sociales en 60, 70. L'Histoire comme science prend le tournant des années 60 en position de force par ses hommes et ses oeuvres. Une conjoncture dramatique en vient à bout comme mouvement d'ensemble. Peut-être sommes-nous en train d'assister à la rentrée de son vieux complice, la Géographie, venue à la rescousse, car souvent une contestation globale provient d'une problématique que les circonstances favorisent comme levain et levier. J'ignore si la convergence actuelle de multiples discours sur l'espace haïtien sera à la hauteur du pari de cette décennie des années 80.

E.F. : Le combat articulé sur la recherche géographique est certes impérieuse et exaltante. Mais quels en sont les écueils et les aléas ?

G.A. : L'étude de la société est une demeure aux cent portes ; on y entre forcément par l'une d'elles, mais une fois dedans on évolue dans une totalité. Je ne me sens « géographe » qu'à mes points de départ et dans mon itinéraire pour rentrer dans l'objet d'étude, mais à la sortie c'est bien l'apport à la compréhension de la totalité qui intéresse. Il faut ainsi contribuer au travail des autres, à l'action des autres, en éclairant leurs préoccupations et leurs pratiques que ce soit l'État, l'Armée, la Milice, la construction des partis politiques, la démocratisation, etc. « Écueils et Aléas » sont justement de se servir de la géographie donnée pour insignifiante par les connaissances que les gens croient avoir du géographique ; une très longue besogne en perspective rien que pour murmurer à un lecteur que peut-être son « savoir l'espace » peut encore s'enrichir et qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre à lire une carte.

E.F. : D'autres participants à cette « longue besogne ?

G.A. : Oui, mais disons immédiatement que le volontarisme ne sert à rien ; la diffusion d'une parole obéit à des règles. Le rôle des « relais », professeurs,groupes, notables de toutes sortes... est une dimension ; le choix du « support », manuel, cartes, atlas... en est une autre ; les « cibles » varient aussi comme les « conjonctures ». Chaque société, dont la nôtre, présente une combinaison particulière de ses variables de diffusion, jusqu'au très spécifique « effet de ricochet » d'une diffusion haïtienne que ne peut atteindre la diaspora qu'en percutant d'abord sur l'intérieur. J'avoue avoir toujours été sans illusion sur un effet de masse de l'écrit dans la diaspora mais ce pessimisme est contre-balancé par l'hypothèse que finalement un impact avec 2 000 lecteurs au pays pourrait équivaloir en diaspora à un impact qui commanderait 50 000 lecteurs. La force d'intervention pourrait être strictement la même sur le devenir avec 2 000 d'un côté et 50 000 de l'autre. Ce préambule éclaire le jeu des priorités dans le travail de diffusion des travaux et les différents registres de chaque oeuvre. Concrètement, je vise pour 1983 avec l'Atlas et sa suite, 600 « relais » au pays, 200 en diaspora et 200 dans la communauté scientifique internationale proche d'Haïti, tandis que j'espère, un jour plus ou moins proche, une refonde à 100 000 exemplaires de « Mon pays d'Haïti » au pays même. Par exemple, la clientèle-cible de « Collectif Paroles » n'est pas la même que celle de « Haïti-Observateur » et comme elles sont toutes les deux importantes il faut pouvoir tenir la même parole différemment. Le volume « Espace et Liberté en Haïti » est à ce titre un recueil de la gamme des créneaux possibles et c'est pourtant la même parole dite à quelques robustes théoriciens de Toronto dans « La raison d'espace » (chapitre 3), à quarante de nos spécialistes à Caracas dans « Vers l'Alternative » (chapitre 9), ou des dizaines de milliers d'auditeurs du Québec dans les « Poissons d'avril » (chapitre 2), etc.

E.F. : La publication de la triade : « Atlas critique d'Haïti », « Espace et liberté en Haïti » et « Hispaniola » semble marquer une nette escalade dans la contestation des structures spatiales en place en Haïti. Peux-tu souligner l'urgence et l'originalité du « raccourci » proposé en l'occurence ?

G.A. : La perspective linéaire de « escalade » est peut-être partielle. C'est une prise sous un autre angle qui tente de suggérer que ne pouvant faire table-rase de « ce-qui-est » encore faut-il une construction théorique rigoureuse de « ce-qui-est » comme point de départ. Ce n'est donc rien d'autre que la construction de ce qui trop souvent n'est abordé que comme épiphénomènes. On ne peut tout de même pas continuer à dire que tout ce qui fait la pratique de plus de 90 % des Haïtiens dans la production, la commercialisation, le contrôle par dissuasion et persuasion, les croyances, la langue, etc., bref tout « l'Atlas critique d'Haïti », relève d'aberrations marginales. C'est d'abord et tout simplement cela le discours. Le « Raccourci » lui, explore l'invitation de partir de là pour une reconstruction nationale, alors que les « modèles » en général prennent pour base la pratique, la symbolique, le rêve des factions, numériquement insignifiantes, qui mangent chaque jour et qui savent lire (hélas oui, manger chaque jour et savoir lire est le plus petit commun dénominateur des 10 % — 600 000 personnes — du haut de l'échelle sociale au pays).

On remarquera que la murale de « Hispaniola » dit, en synthèse, l'hypothèse du contrôle économique et de la gestion politique de l'espace et, qu'à date, la triade publiée récemment est beaucoup plus une incursion dans ces modalités du contrôle économique et leur possible réorientation. Il reste, et c'est cela la suite, à travailler l'autre volet.

E.F. : Les 20 à 30 prochains mois ?

G.A. : Oui, car il faudrait pouvoir aussi dire l'État, les institutions, les appareils, les organisations capables de porter un « Raccourci » ; quelque chose d'un titre comme « l'État, l'Espace, la Société » et d'un sous-titre comme « Du prétexte haïtien au contexte des Amériques » tout en ramassant d'autres part les « travaux sur l'agraire haïtien » dans un vigoureux « Paysans, systèmes et crises » puisque c'est de là qu'il nous faudra partir. Et voilà un peu des deux contributions envisagées pour fin 84 et 85, si nous arrivons à forcer la chance...

E.F. : Ce regain de militantisme annonce-t-il un combat franchement politique ; ou tout au moins une démarcation significative par rapport aux différents groupements politiques dans l'opposition au régime au pouvoir depuis plus de 25 ans ?

G.A. : C'est plutôt la continuation d'un « combat » qui ne cherche nullement à se « démarquer » puisque son objectif est de servir. Cependant, j'entends très bien ta question et je dis qu'il serait dommage de ne pas explorer plus à fond, par une démarche scientifique, ce qui à peine vient d'affleurer : une possible rencontre entre les études de l'espace et le devenir national. J'ai la sagesse de croire que nous perdrions un géographe qui risque de s'améliorer par l'expérience, par le travail, sans trop

vraiment savoir ce que nous gagnerions au change à le voir sur l'autre aile du front. Mais ceci ne m'empêchera pas de prêter main forte ou d'avoir une opinion que je ne cache pas d'ailleurs. À preuve : de l'audace conceptuelle d'un « Raccourci » à bâtir ensemble et dont ces textes ne sont que préludes, il faudra inventer l'audace organisationnelle d'une vie démocratique à partir de ce qui est aussi dans cette conjoncture des 30 prochains mois qui nous amènent à 85. La perspective méthodologique est la même : c'est avec ce que nous sommes actuellement que nous ferons ce futur. Et je traîne le vieil espoir, probablement commun à beaucoup, de vivre dans ce pays mien dans lequel un jour :

— l'acceptation du verdict des urnes tous les quatre ou cinq ans au maximum serait en train de garantir l'alternance ou le renouvellement des équipes dirigeantes ;

— l'émergence d'au moins deux grand partis politiques, parmi beaucoup d'autres, verrait l'affrontement de programmes, de perspectives et de voies très nettes.

— la redéfinition du rôle de l'appareil « des gens en armes » serait la garantie de la nouvelle démocratie et de l'intégrité territoriale par son rôle de dissuasion à toute atteinte à notre souveraineté... Et je pourrais encore continuer longtemps avec ces conditions-clés d'un renouveau démocratique à l'ombre desquelles je ferais pousser ma géographie. Je suppose que pour cela il faut s'asseoir avec un regard qui dépasse la fin irrémédiable du duvaliérisme pour embrasser toutes les facettes d'au moins les trois tranches quinquennales qui nous amènent à l'an 2 000.

Et je termine Etzer, à la cantonade, comme je l'ai fait dans ces textes : « En aurons-nous la force et les audaces » et j'ajoute, puissent notre travail et nous-même y contribuer. ●

Propos recueillis par Etzer Flavien

LA PRESSE HAÏTIENNE EN DIASPORA
COLLOQUE
20-21-22 MAI 1983

OBJECTIFS :

1) Faire le bilan de dix années de pratiques journalistiques en diaspora.
2) Dégager entre les media haïtiens des zones de concertation et de collaboration.
3) Évaluer les possibilités de formation et de perfectionnement.

PROGRAMME :

Vendredi 20 mai 1983 :
- Présentation des objectifs du colloque
- L'année mondiale de la communication
- La Presse Haïtienne à MIAMI
- La Presse Haïtienne à MONTRÉAL
- La Presse Haïtienne à NEW YORK

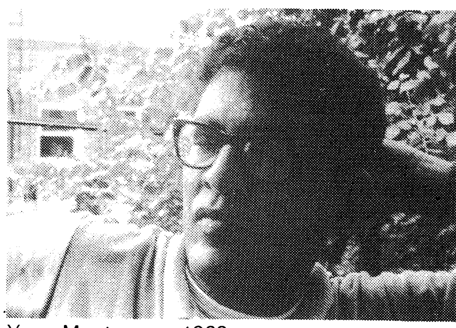
Samedi 21 mai 1983 :
- Presse Nationale et/ou communautaire
- Rôle, fonctions et responsabilité de la presse haïtienne en diaspora
- Accessibilité et traitement de l'information
- Perspectives d'avenir de la presse haïtienne en diaspora

Dimanche 22 mai 1983 :
- Le mouvement démocratique en Haïti : la presse haïtienne à l'intérieur : bilan et perspectives
- Interventions d'autres media communautaires : Salvapresse, Nuevo Nicaragua.
- La presse ethnique : rôle et fonction

LIEU : Université du Québec à Montréal

SECRÉTARIAT : Centre de Recherches Caraïbes
de l'Université de Montréal
Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. A
Montréal H3C 3J7
Téléphone : (514) 343-5807

Pour saluer le départ de Yves Montas


Yves Montas, en 1969

Yves Montas, Jean-Luc de son nom d'écrivain est décédé à Montréal en janvier dernier. Il vivait seul, isolé, depuis longtemps en proie à une maladie impitoyable. Il comptait plusieurs amis parmi les membres de *Collectif Paroles* dont principalement Claude Moïse qui lui fait ici un dernier salut. Antoine Dodard a reçu cette mort comme un signe et Dany Laferrière qui a été l'un des plus jeunes et des derniers compagnons de Yves, porte témoignage.

Salut, Yves...

Claude Moïse

Yves Montas s'est éteint un jour de janvier 1983, à 52 ans, quelque part dans un appartement de l'ouest de Montréal, au terme d'une longue dérive qui l'a mené de Port-au-Prince (1964) à New York à Paris, à New York à Québec, puis à Montréal. Son naufrage remonte à environ cinq ans. C'était déjà une perte cruelle pour nous, ses amis, qui avions fini par avouer notre impuissance. Voir un ami lutter de tout son souffle pour se maintenir hors d'atteinte de l'angoisse et du désespoir et savoir que la nuit, quoiqu'il fasse, les cauchemars le rattraperont...

Yves s'était vidé d'un seul coup, ayant dévoré ses amours, sans ménagement, sans souci des traquenards du désir absolu. Devant le mur qu'il n'a pas pu escalader il a laissé le vide s'insinuer dans son regard et il s'est éparpillé aux quatre vents. Ses vieux os de vieux garçon reposent enfin, mais nous laissent un goût amer dans la mémoire...

J'ai rencontré Yves pour la première fois chez Jean Joubert Claude, à Port-au-Prince, en 1961, dans un moment d'effervescence entretenue par la grève des étudiants. Ce fut le coup de foudre. Nous avons depuis trempé notre amitié dans les interminables soirées de discussions politique et idéologique, dans les excursions à Rivière-Froide et à Montrouis, dans les moments de grâce extraordinaire que nous procuraient nos séjours à Gonaïves, Bassin, Chansolme, puis dans l'exil. Je n'oublierai pas nos « chire-pit », nos désaccords violents, mais aussi nos exaltations pour les idées neuves, pour nos trouvailles.

De Port-au-Prince à Québec nous n'avions pas changé. Même apreté, même passion. Même avidité de la vie. Parties de cartes (bésigue), scotch, bouffe, soirées animées. Beaucoup de gens, toutes sortes de gens, beaucoup de débats sur toutes sortes de sujets. À Port-au-Prince, comme en exil, un véritable tourbillon, de Dady Lavelanet à Mano Montpoint, de Pierrot Riché à Jean Dominique. De Lucien Pardo à Maxo Chancy. De Zoupim à... Ah ! L'atmosphère du stade ! Les matches de football, quel enivrement ! C'est grâce à Yves que je devins chroniqueur sportif. Il m'a littéralement imposé d'écrire mes réflexions sur la pratique du football. J'ai commencé en 1962 avec Jean Dominique qui avait une émission à Radio-Haïti, et j'ai continué à écrire pour *Le Nouvelliste*.

Je dois beaucoup à Yves dont la joie de vivre n'a en aucune façon affecté sa passion pour l'écriture et ses exigences de vérité. Je lui dois un certain entêtement, le refus de la complaisance. Il avait une haute idée de la responsabilité des intellectuels tout en étant très dur avec eux. Il me traquait pour travailler, pour mettre mes idées sur papier. Il me traquait par lettre, par téléphone, par notes de New York, de Québec. « Rien, absolument rien ne peut justifier, m'écrivait-il en 1968, que tu délaisses un jour ta table de travail, à l'exception d'une question de vie et de mort. Si quelqu'un frappe à la porte de ta chambre ou t'appelle au téléphone, prends l'habitude de dire, pour avoir la paix, que tu as une femme avec toi. Cela te fera de la publicité. Et puis on te laissera la paix : les petits-bourgeois prennent les relations sexuelles

avec les femmes au sérieux. Ils sont toujours « pantan » quand on leur parle d'une femme dans une chambre... Notre amitié doit être exigeante, et si je peux te secouer je n'aurais fait que te rendre à un millième ce que ton compagnonnage a été pour moi. »

J'aimerais dire tellement de choses de cette amitié aux diverses facettes, dense, tumultueuse. J'ai tant à dire de ce Yves exigeant, tyrannique, inquiet, impatient, angoissé, obsédé ; tout entier engagé dans l'existence, détestant les palabres à l'haïtienne, les « bank » comme il disait, mais adorant les contacts et les rencontres bruyantes, Yves était viscéralement polémiste. Son esprit avait besoin de cible pour fonctionner. Au *Collectif Paroles,* il comptait beaucoup d'amis, mais il ne se privait pas de les harceler au plan des idées. Il attaquait sans ménagement. Un humour féroce, un langage décapant, presque toujours captivant, une très grande lucidité, une force quelquefois déchaînée mais qui a fait naufrage.

Aujourd'hui, je n'ai pas envie de parler de ce qu'il a laissé à la communauté, des thèses qu'il a développées et dont l'essentiel a été publié aux Éditions Nouvelle Optique sous le titre : « *Structures économiques et lutte nationale populaire en Haïti* ». Aujourd'hui, j'avais tout juste envie de saluer mon ami de la rue Lamarre, mon compagnon de la ruelle Marcellin, qu a terminé sa route tout couvert de cicatrices. J'avais seulement besoin de lui dire que je tiens à conserver la force d'éclater, de rire aux flamboyants et de reconnaître ma source entre deux flétrissures.

C.M.

Mes demeures incertaines

Ah, cette haine
contre ceux qui jouissent.
Claudel

Dany Lafferrière

Il m'a dit, la dernière fois « viens tout de suite, j'ai quelque chose pour toi, de toute urgence ». Je suis allé à son dernier appartement au 6555 Kildare.

Il m'attendait au pied de l'ascenseur avec ce sourire à la fois naïf et espiègle (tout Montas). Pour qui, comme moi, l'avait déjà suivi dans son errance à travers les chambres exiguës et crasseuses de Montréal, cette dernière demeure était un palace. Il s'en moquait avec ce petit rire de gorge.

Montas s'était occupé, tout l'été dernier, à concevoir cet appartement. L'argent que le gouvernement lui devait était finalement arrivé après trois ans. On faisait les galeries d'art sur Sherbrooke, les expositions, les musées, les petits restaurants et Montas était dans une forme éblouissante Yves habitait lors, la rue Papineau, près du bureau de la Communauté chrétienne. Il me chuchotait « le quartier est bon. Mes amis disent que je suis dans l'est avec mes prolétaires, alors ils me laissent en paix. Le seul inconvénient c'est que Dejean me surveille ». Je passais chez lui presque chaque jour, on s'arrêtait le temps de discuter un peu. Montas parlait ; j'écoutais. Après, on filait choisir ses meubles.

Montas avait un drôle d'accoutrement. Il portait un large pantalon de flanelle, un teeshirt et par-dessus une chemise claire. À chaque fois qu'il s'habillait, il pestait contre le fait que ses affaires soient restées quelque part à Québec. Juste en partant, il ne ratait jamais ce par-dessus beige, toute saison, qu'il semblait habiter.

Il voulait se meubler moderne, genre suédois. Alors c'était la colère noire contre les meubles si laids de la rue Mont-Royal. Montas n'était pas snob pour un sou. Il avait une théorie sur l'art intégré à la vie. On faisait toutes les boutiques de Montréal. Finalement, il a pris un lit très bas, un chevalet, une petite salle-à-manger, une sorte de range-journaux et des objets. On a tout fait pour trouver ce salon, un bar rouge et un bureau. Montas m'avait dit « Ollivier se croit écrivain parce qu'il a un bureau ». Je le lui rappelais.

Ce n'était pas facile de choisir ces meubles avec lui. Il lui était aussi impératif de bien choisir un fauteuil que de relire « La République » de Platon. Il s'amenait à nos rendez-vous avec un impossible sac bourré de prospectus, revues spécialisées et cette encyclopédie sur les meubles.

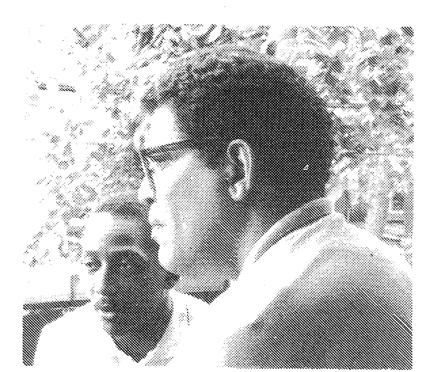
On avait des divergences fondamentales. Il adorait prendre le bus ou marcher alors que je ne supporte que le métro.

J'insiste beaucoup sur cet été pour deux raisons. D'abord parce que ce sera la dernière demeure d'un homme qui m'a dit « trois mots suffisent à me définir : MES DEMEURES INCERTAINES ». Et aussi parce qu'il disait que pour la première fois, il allait être chez lui.

Il m'attendait au pied de l'ascenseur avec ce sourire. Montas est un être de rituel. Il me fit visiter son appartement de manière un peu pompeuse (toujours avec ce rire de gorge). Le salon, très bien. La salle-à-manger avec une vue magnifique. La cuisine un peu coïncée mais lumineuse. Un couloir menant aux autres pièces où il a posé ses gravures. La chambre spacieuse avec une autre vue et le bureau, monacal. Il disposait aussi d'un classeur pour ranger ses coupures de journaux, notes, manuscrits, esquisses, vieux papiers et un tiroir spécial pour ses pamphlets qu'il « leur » bombardait par la poste. Nous prîmes un souper froid (jambon, saucisses, pain, salade et vin). Il n'a pas bu. Il semblait prêt à se remettre. Il a vu Claude (Moïse). Il m'a demandé des nouvelles d'Émile (Ollivier). Il avait ce petit rire de gorge en parlant d'Hérard (Jadotte), mais c'est tout. Il n'a pas dit une seule méchanceté de toute la soirée. Il m'a même dit du bien du livre de Daniel Holly. Il semblait vouloir retrouver petit à petit sa tribu. Au moment de partir, il m'a remis un paquet que j'ai ouvert dans le bus. Un pamphlet : TRAITÉ DE SAVOIR-VIVRE À L'USAGE DES DÉLATEURS. Ainsi, il n'avait rien oublié. J'ai encore ce texte, à côté de ma remington, et je me demande si ce n'est pas préférable de le publier à la place de nos oraisons. Ce serait le prendre lui-même au sérieux, et non nos états d'âme. Comme une fleur sur sa tombe.

C'était ma dernière soirée avec M0ntas dans sa dernière demeure. Il aimait dire « je suis comme ce personnage du roman de R. Dorsainvil, je suis un homme en trois morceaux ».

Aujourd'hui que je suis forcé par Claude Moïse de penser à Montas, il ne m'arrive pas



...en compagnie de Claude Moïse

d'un coup. Un peu comme les négatifs d'un film. Par images successives mais détachées. Montas aurait aimé ça, lui qui adorait le cinéma.

Génération

Montas se faisait une drôle d'idée sur ce mot. Lui, il n'avait pas d'âge. Les autres, oui. Il voulait savoir comment pensaient les types nés après 1950. Il me le demandait sans cesse et s'étonnait que je n'en savais rien. Alors, il m'observait. Et puis tout d'un coup, il déclarait que je n'avais pas de coeur, donc tous ceux qui ont entre 25 et 30 ans sont secs. Une minute plus tard, il disait que son analyse ne valait rien par ce que tous les types de sa génération aussi sont sans âme.

Littérature

Il m'a dit « les écrivains de la diaspora ont toujours affirmé qu'ils faisaient toute la littérature moderne haïtienne, je suis ici avec eux, alors où est-ce qu'elle est cette littérature ?

Montas aimait cette farce portugaise. Les écrivains portugais disaient qu'il n'y avait aucun moyen de publier leurs oeuvres à cause de la dictature. La révolution faite, pas de livres.

Collectionneurs

Montas était impressionné par cette idée de Malraux. Malraux disait qu'un Picasso dans son salon n'avait aucune valeur.Un Picasso dans un musée, si. Alors Montas était effrayé de voir les médecins haïtiens se lancer dans la collection d'art en pensant s'enrichir. Ils ne savent pas que les grands collectionneurs sont en faillite. L'art est fragile.

Philosophie

Une ou deux fois Montas a essayé de m'expliquer une théorie philosophique qu'il avait mise en place. Il s'agissait de diviser le temps humain. Loisir, travail, réflexion. Il était impressionné par la logicase de Davertige.

Sexualité

À la mort de Tolstoï, le parti a brulé un gros carnet de notes de l'écrivain. La raison a été donnée dans un communiqué officiel. Ces notes parlaient de choses qui n'avaient aucun rapport avec son oeuvre. Ça parlait de sexualité. Montas était un homosexuel platonique. Je lui ai dit une fois : pourquoi ne règles-tu pas ce problème ? Il m'a répondu « c'est fait ». C'est faux. De toute façon, il avait un carnet noir où il notait ses émotions. Va-t-on le détruire ?

Corps noir

Sa blague favorite c'était de dire de quelqu'un qu'il avait l'âme aussi noire que le corps. Je crois, confusément, qu'il confondait la sexualité avec la couleur. Le corps noir était au coeur de ses phantasmes.

Cinéma

Fou de cinéma. Fou de Goddard. Son surnom, Jean Luc, il le doit à Goddard. Dans sa vie privée, Montas s'intéressait beaucoup aux anecdotes, ce qu'il ne tolerait pas dans l'art. Son choix : l'art le plus abstrait. Les lignes. Le rythme. La couleur, peut-être. Le cinéma offrait cette possibilité. Quand il parlait de cinéma, il avait toujours une pensée affectueuse pour Jean Dominique qu'il tient pour un grand animateur culturel. Jean passait des films chez lui qu'il empruntait à l'institut français. Surtout Resnais.

Racine

Son grand homme. L'oeuvre de l'Oeuvre : Phèdre. De Québec, il a lu au téléphone tout *Phèdre* pour Roland Paret (Montréal).

Il aimait la litote, l'économie de moyens, le vocabulaire pauvre, la descente en enfer, les éclats intérieurs. Mes goûts à cette époque allaient à l'art baroque et à la littérature sud-américaine.Il ne comprenait pas ce que je pouvais trouver à Marquez et Alexis. Pour lui, Alexis est l'écrivain haïtien le plus faux.

Woody Allen

Montas était souvent nostalgique de New York. On allait voir les films de Woody Allen. Il voulait en avoir chez lui pour passer en vidéo. Pour pouvoir démonter les images.

Histoire

Le dernier historien lu : Flavius Josefe. Le traitre. Il était impressionné par la délation.

Poésie

Ces derniers temps, il lisait Daumal.

Religion

L'un des noeuds de sa vie. Il vient d'une famille très religieuse. IL avait horreur du sacrilège et en même temps il était effrayé par le côté hypocrite de l'église. Montas faisait penser à Gide. Il connaissait toutes les églises de Montréal. De toutes confessions. Il aimait « Marie, reine du monde », et avait une sainte peur de l'église Notre-Dame. Il est arrivé, un matin, complètement déboussolé chez moi. Il venait de Notre-Dame. Il me fallait de toute urgence aller voir ça. C'est une église baroque qui chante le sexe. Sexe. Sexe. Dit-il.

Famille

Il adorait sa mère. Les autres, il les haïssait.

Biographie

Je lui ai toujours dit que j'écrirai un livre sur lui. Il me le demandait sans cesse avec ce sourire. Lui qui était fasciné par les histoires semi-policières, un peu abracadabrantes, moitié horribles, moitié rigolotes, il aurait aimé que je commence par la fin. Derrière l'émotion que cela a provoquée, il y a dans cette mort une forme de grosse blague à la Montas. Nous nous disions : pourquoi ne nous téléphone-t-il pas ? Et, avec raison, nous pensions que c'est une chance qu'il ne le fasse pas. Quand nous apprenons qu'il était déjà mort, nous le pleurons. C'est du Montas pur, cette façon de nous révéler à nous-mêmes.

Morgue-People

Inattentue, la nouvelle de la mort d'Yves Montas, l'un de nos plus brillants critiques politiques, le mardi 24 mars, sème, en fin d'après-midi, l'épouvante dans la colonie haïtienne de Montréal. Son décès, d'après le médecin légiste, remonte à deux mois près.

Le cadavre, toutes dispositions légales prises, déposé dans une morgue de la ville, aurait poursuivi incognito l'interminable voyage initié par l'exil, n'était-ce l'intervention d'une employée préposée aux bénéficiaires, qui voulût en savoir plus long sur ce « *Morgue-People* » apparemment sans répondant.

Cette disparition et le silence suspect qui l'entoure, semblent être tramés comme un complot des forces de l'ombre. Les membres de notre communauté perçoivent ce malheureux événement comme un signe dont la lecture les laisse désemparés. Nous nous couvrons la face, non pris de terreur, mais frappés par l'épaisseur de notre indicible mal.

La mort de ce compatriote révélée à retardement et comme par hasard, pour révoltante qu'elle soit, reflète, dans toute son indescriptible stérilité le verbalisme d'une intelligentia à l'impertinence facile, mais en rupture de mission.

Cette mort dont on a empêché l'écho douloureux de parvenir même à ses plus proches parents dans les délais requis ; cette mort affreuse demeurera-t-elle le *dit* de notre débacle collective, ou déclenchera-t-elle l'ordre de ralliement avant l'ultime combat ? À nous, à nous seulement d'en décider.

Antoine Dodard

Créole, langue d'alphabétisation : difficulté d'aborder avec sérénité les questions haïtiennes

Le dialogue manqué entre Yves Dejean et Émile Ollivier sur le choix de la langue d'alphabétisation [1] m'amène à m'interroger sur notre capacité d'aborder avec sérénité les questions haïtiennes. Nous ne croyons pas, comme semble l'affirmer Émile Ollivier, que la difficulté de prendre du champ, la suspension de l'espace critique, disparaîtront quand les Duvalier seront effacés de la carte. Il me semble qu'il nous faut, en tant que collectivité, avoir le courage d'interroger nos pratiques sociales et politiques non seulement pour rendre efficace la lutte contre le duvaliérisme, mais aussi pour réaliser le concensus minimum à l'édification d'un nouveau projet de Société pour Haïti. Car, derrière la question du choix de la langue d'enseignement, se manifestent des attitudes qui dépassent la dimension proprement pédagogique et révèlent une certaine façon d'aborder les questions politiques, une certaine façon d'appréhender la réalité haïtienne, tant en Haïti qu'en diaspora.

La relecture des trois articles consacrés à la question du choix de la langue d'alphabétisation nous amène à formuler certaines interrogations en vue de relancer le débat.

Émile Ollivier a-t-il choisi le français comme langue d'alphabétisation ? Les commentaires d'Yves Dejean laissent supposer qu'Émile Ollivier privilégie le français comme langue d'alphabétisation. Si on se réfère au texte d'Ollivier et non à d'éventuelles prises de position antérieures au débat, il m'apparaît qu'il ne fait que nous inciter à un certain questionnement, à ébranler certaines certitudes confortables. « L'occasion est belle, écrit-il, sinon pour prendre position du moins date car, si pour certains la question est close et la position catégorique, l'alphabétisation des Haïtiens à Montréal ne peut se faire qu'en créole, pour d'autres, l'interrogation se poursuit et elle donne l'ouverture nécessaire à l'émergence de Projets créateurs ».

Si le langage d'Émile Ollivier est celui du questionnement, celui d'Yves Dejean est celui de la certitude inébranlable. Cette attitude semble prendre racines « dans la pratique moderne de toutes les sociétés industrialisées dotées d'un système scolaire obligatoire ». Face à ces deux attitudes qui paraissent inconciliables, il me semble qu'il y a encore place pour d'autres interrogations et l'émergence d'autres voies.

Si nous acceptons que l'esprit critique d'Émile Ollivier est sain pour faire avancer le débat, nous croyons qu'il dispose, en tant que professeur-chercheur d'instruments pouvant lui permettre de dépasser le questionnement. La psycho-pédagogie expérimentale nous permettrait sinon de trouver des vérités éternelles, du moins de dépasser le niveau passionnel pour aborder la question avec plus de sérénité. La littérature psycho-pédagogique peut fournir des pistes pour une telle recherche.

Il m'apparaît qu'assimiler la question du choix de la langue d'alphabétisation à la réalité scolaire dans les sociétés industrialisées, c'est occulter la spécificité de la situation migratoire. Cette situation peut modifier les données du problème. Les rapports créole/français se posent-ils dans les mêmes termes en Haïti, à Montréal et aux États-Unis ? Sans partir du préjugé que la langue du colonisateur est la seule acceptable en matière d'études, il me semble qu'il y a là matière à investigation.

S'il est illusoire, comme l'affirme Dejean, d'attendre de l'alphabétisation le haut degré de maîtrise du code écrit que requiert la vie moderne en pays industrialisés, elle doit viser l'objectif de permettre au travailleur haïtien d'acquérir les outils qui lui permettraient de mieux s'adapter à son milieu de vie. Il s'agit pour l'immigrant haïtien au Québec ou aux États-Unis de pouvoir décoder les signes de son environnement immédiat. *Si c'est la connaissance de l'anglais qui facilite cette adaptation aux États-Unis, elle passe par le français au Québec.* S'il est vrai qu'on peut vivre ou survivre en milieu migratoire en réduisant au minimum la communication orale, il est presqu'impossible pour le travailleur haïtien qu'il soit aux États-Unis ou au Québec, de connaître une certaine mobilité sociale sans une maîtrise de la langue de son pays d'adoption. L'action d'alphabétisation doit tendre, à notre avis, *à développer le maximum d'autonomie chez l'apprenant.* Il faut, contrairement à ce qu'affirme Dejean, que l'alphabétisation lui permette de s'affranchir de ces porte-paroles.

Les trois intervenants au débat sont deux universitaires et un fonctionnaire. Une question aussi vitale que le choix de la langue d'enseignement ne saurait être l'affaire exclusive de spécialistes : qu'ils soient universitaires ou animateurs communautaires. Il s'agit d'un débat qui doit s'ouvrir à toute la collectivité. Il est regrettable que les protagonistes ne jugent pas utile de se mettre à l'écoute des principaux intéressés. Il faut trouver le moyen non seulement de leur donner la parole, mais encore d'en tenir compte dans le choix des stratégies pédagogiques et l'élaboration du matériel didactique.

Si Émile Ollivier fait un grand rêve (« le jour où les apprentis maitriseront non seulement l'écriture de leur langue maternelle mais également le parler et l'écrit de plusieurs langues ») moi aussi je caresse l'espoir de voir le jour où chercheurs, praticiens, militants, apprentis pourront se mettre autour d'une table afin de trouver, en dépit de leurs divergences, sinon des solutions, du moins des pistes de recherches, susceptibles de faire avancer le débat. ●

Charles Pierre-Jacques
Mars 1983

Notes

[1] Collectif Paroles nos. 18, 19, 20.

Èske se pou nou chanje non kreyòl la?

Depi kèk ane, gen kèk moun k ap bat kò yo pou yo chanje non lang tout pèp ayisyen an pale a. Dapre yo, se pou yo pa ta rele li *kreyòl* ankò. Men, se pou yo ta rele l *ayisyen.* Se sa Nani Pyou mande nan on atik li ekri an 1977, men ki parèt an 1979 [1]. Nan mwa jiyè 1982 te gen on seri kou nan on inivèsite Boston. Pwogram nan te anonse : « Haitian culture... conducted in Haitian ». Nan fen ane 1982 a, gen on liv ki parèt. Non liv la se *Syntaxe de l'haïtien* [2]. Nan nimewo 19 revi *Collectif Paroles* la, J. Jonasen rele lang peyi d'Ayiti a *ayisyen* e msye di li pa kapab rele l *kreyòl* [3].

Anvan on moun chèche esplike pou ki sa li ta vle chanje non lang pèp ayisyen pale a, li ta bon pou li kalkile on ti keksyon : ki dwa on moun pou li chanje non on lang ki la nan on peyi depi plis pase 200 ane ?

Moun ki pale kreyòl ann Ayiti, depi sou tan lakolioni, rele lang yo pale a *kreyòl*. Yo *pa rele l* ayisyen. Ki dwa kèk entelektyèl pou yo chanje non lang tout on pèp ?

Gen on pwofesè lekòl ki te kwè chanjman an ta bon paske tout bagay ta pi senp. Menm jan on moun di : « Mwen se chinwa, mwen pale chinwa », se kon sa on moun ta di : « Mwen se ayisyen, mwen pale ayisyen. » Men, anyen pa deranje paske on moun di : « Mwen se dominiken, mwen se kiben, mwen se venezyelyen, mwen pale panyòl ». Moun nan pa bezwen di : « Mwen pale dominiken. Mwen pale kiben. Mwen pale venezyelyen. » Gen moun ki di : « Mwen se ostralyen, mwen se ilandè, mwen se ameriken, mwen pale angle. » Moun sa yo pa oblije di : « Mwen pale ostralyen. Mwen pale ilandè. Mwen pale ameriken. » Gen lòt moun ki konn deklare : « Mwen se bè, mwen se suis, mwen se kebèkwa, mwen pale franse. » Pèsonn pap fè moun sa yo di : « Mwen pale bèj. Mwen pale suis. Mwen pale kebekwa. » Gen bon valè moun ki konn di : « Mwen se libanè, mwen se siryen, mwen se ejipsyen, mwen pale arab. » Sa pa jennen yo ditou paske yo pa di : « Mwen pale libanè. Mwen pale siryen. Mwen pale ejipsyen. » Sa k fè lojik ta dwe enpoze on moun di : « Mwen se ayisyen, mwen pale kreyòl » ?

Yv Dejan

Gen moun ki va reponn : Se pa lojik ki mande pou ayisyen sispann rele lang yo *kreyòl*, se respè tèt yo ki mande sa, paske anpil moun sou latè a konprann lè yo di *kreyòl*, se on mo ki derespektan yo di.

Kote rezonman kon sa ta mennen nou ? A sipozisyon on ayisyen rive aletranje. On moun ki tande li sot ann Ayiti di li : « Ayiti ? Ayisyen ? Divalye. Tonton makout. Peyi pòv. A.I.D.S. » Moun k ap di pawòl sa a soti pou li derespekte ayisyen an. Sa pou ayisyen an fè ? Èske se pou li mande pou nou chanje non Ayiti ak non ayisyen an pou yo pa derespkete nou ankò ?

On moun ki ta aji kon sa, ta montre li pa gen bon sans, li pa gen konprann. E pawòl li pa ta montre li renmen peyi li, li respekte tèt li, li respekte pèp li. Pawòl li ta montre sèvèl li gaye. Lè on ayisyen pran jouman nan men etranje poutèt Divalye ak makout li yo ak eta peyi a, se pa non peyi a pou li ta reve chanje. Se sitiyasyon peyi a pou li ta anvi chanje. Rete nan lide chanje non peyi a, se derefize egzaminen *rasin* pwoblèm sosyal ak pwoblèm politik Ayiti yo.

Se menm bagay tou pou koze chanje non kreyòl fè l tounen ayisyen. Jwèt kon sa pèmèt on ti gwoup entelektyèl *kontinye* bouche je yo pou yo pa chèche wè *rasin* pwoblèm sosyal, pwoblèm ekonomik ak pwoblèm politik Ayiti, pandan yo ret ap jwe ti jwèt fasil, ti jwèt initil chanje non lang on pèp.

Se jwèt initil paske : chanje non pap chanje vye prejije lekòl gaye sou kreyòl la depi plis pase 100 ane. Lekòl ak gwoup k ap esplwate mas pèp la depi sou tan lakoloni simen vye lide sou kreyòl la, sou lang pèp la pale a.

Jwèt chanje non lang pèp ayisyen an plis pase initil. Li danjere tou. Li dangere paske dekrè leta ou byen pratik lekòl pap fè on mo ki nan bouch pèp la depi 200 ane disparèt ou byen chanje sans. Men, sa kapab kreye plis konfizyon epi sa kapab mennen on lòt prejije. Kòm lekòl poko prèt pou li enstwi plis pase l milyon ti ayisyen ki ann aj pou y al lekòl, kòm nou gen lè poko nan wout enstwi 4 milyon ayisyen ki pa konn li e ki pa konn ekri yo, sa ki kapab rive si lekòl ak pwopagann leta vin ak on radòt pa sèvi ak mo kreyòl ankò, sèvi ak mo ayisyen pito ? Sa pap pran sou mas pèp la. Mas pèp la pral kontinye sèvi ak mo li konnen an. Men, sa pral pran sou on gwoup moun ki al lekòl e ki di se yo ki enstwi. Gwoup moun sa yo pral devlope on vye lide kòm kwa moun k ap kontinye sèvi ak mo kreyòl la se moun sòt e moun ki sèvi ak mo ayisyen an se moun eklere, se moun lespri. Menm si sa pa ta rive jis la, antouka kose a pral touble tèt bon vlè moun. Sa k ap vin klè pou anpil moun sèke sèvi ak mo *kreyòl* la manke, kwak y ap kontinye sèvi ak li paske abitid se kolye.

Ann gade sa ki rive 3 non vil ann Ayiti pou nou wè kouman mòd pale on popilasyon pa rete ak desizyon on gouvènman pran.

Lontan, sou papye, te gen on vil yo te rele Kap-Franse. Jodi a yo rele l Kap-Ayisyen, sou papye toujou. Sa pa chanje mòd pale popilasyon lan Nò, ni popilasyon rès peyi a. Non kreyòl la te deja la. Non kreyòl la toujou la toujou. Se : *Okap*.

Moun ki te vle chanje non on ti bouk yo rele *Machan* pou li tounen *Desalin* te vle montre yo rekonèt sa Desalin fè pou peyi a. Men, se pa meprize moum nan zòn nan meprize Desalin paske yo toujou kontinye rele kote a *Machan*.

Sa n a di pou *Petyonvil ?* Kwak gen kèk granmoun aje ki sèvi ak mo *Lakoup* la toujou, nou mèt di kounye a se non Petyonvil ki pran fil. Èske se pa on bon

egzanp chanjman non ki fèt ofisyèl? Non. Men sa ki rive. Epòk Petyonvil te Lakoup, se te on bitasyon andeyò nèt. Potko gen on gwo bouk la. Vil Petyonvil la vin devlope lontan apre nouvo non an parèt. E pi fò moun ki vin fòme popolasyon Petyonvil kounye a pa soti nan moun ki fèt nan zòn Lakoup. Sa vle di, se moun ki sot lòt kote, tankou Pòtoprens, e ki pa abitye ak non Lakoup la, ki sèvi ak non Petyonvil la jistan non an pran fil nèt. Sa montre nou se pa on ti gwoup moun tou piti ki fòse on majorite lòt moun chanje mòd pale yo. Ositou, lè nou chonje vanse gen 6 milyon moun ki rele pwòp lang yo pale tou le jou a *kreyòl*, se pa desizyon kèk grenn entelektyèl ki aletranje ou byen ki ann Ayiti ki pral fè yo chanje on non ki la, san pa janm gen lòt, depi 200 ane.

Men, sa pou nou fè ak etranke ki sèvi mal ak mo kreyòl la? Nou pa ta bezwen fatige tèt nou twòp ak moun ki sèvi mal ak on mo yo pa konnen, jan ayisyen konnen l lan. Sa rive tout tan sou latè a, poutèt mal konprann, pa konnen ak prejije. Kalkile on mo tankou mo *jwif* ann Ayiti, nan sans on espès gwo pope twal yo mete nan jaden pou yo fè bèt k ap nui jaden kouri, ou byen nan sans « jwif » yo te konn bat pou vandredi sen. Lè mo sa a soti nan bouch mas pèp ayisyen an, sa pa vle di santiman ki nan kè mas pèp ayisyen an menm ak sentiman patizan Itlè yo te genyen ann almay an 1940, Nas pèp ayisyen an pa te konn ni istwa ni sitiyasyon pèp jwif, etan yo pran abitid sèvi ak mo jwif nan sans pa yo. Se kon sa tou, pi fò etranje pa konn ki pwoblèm lang ki genyen ann Ayiti. Yo pa konn si lang kreyòl tout ayisyen pale a se pa menm afè ak franse. Yo pa konn pou ki rezon yo pa sèvi ak kreyòl lekòl, ni ki rezilta lekòl bay ann Ayiti, ni si se pa tout timoun ki al lekòl nan peyi a. Li ta bon pou yo konn sa. E se wòl ayisyen ki konn pale ak etranje, pou yo ta esplike yo verite a fen. Se pa nan pa sèvi ak mo kreyòl la, y ap rive mete etranje nan chemem verite. Man, lè gan savan etranje ki sèvi ak mo kreyòl pou tout kalite fòm lang ki parèt apre 1 700, paske mo kreyòl la alamòd, se pa prese lage non kreyòl, lang peyi d Ayiti genyen an, ki pral fè lasyans fè pwogrè. Se wòl savan parèy yo pou yo diskite keksyon sa a e pou yo montre si pa gen abi nan abitid rele nenpòt ki lang: kreyòl. Psònèlman m panse gen abi nan sa.

Sa pou nou fè ak ayisyen ki sèvi ak mo kreyòl la mal? Sa vle di ayisyen ki konprann sa yo rele *kreyòl* la pa gen valè, se pa on lang. Yo pa bezwen ekri li. Yo pa ta kapab ni yo pa ta dwe sèvi ak li lekòl. Li pa ta dwe tounen lang ofisyèl peyi d Ayiti a. Se kreyòl ki fè Ayiti an reta, Ayiti dèyè, Ayiti pa bon. Si kreyòl la ta disparèt, pèp ayisyen an ta kapab fè plis pwogrè. Sa nou kapab fè ak moun ki kenbe kwayans sa yo nan tèt yo?

Nou kapab pa okipe yo, kite yo kontinye di tenten. Nou kapab chèche konprann kote vye lide kon sa soti e sa ki fè y ap kontinye gaye. Nou kapab chèche ba yo limyè ak konprann sou koze a. Tout jan, se pa chanje non kreyòl la k ap pote okenn bon rezilta. Moun ki gen lide kon sa nan tèt yo, se pa on non yo pa vle wè. Se tèt yo, yo pa konprann. Se tèt yo, yo meprize. Se tèt yo, yo rayi. Ou byen se enterè pa yo ak avantaj pa yo y ap defann. E, vle pa vle, yo kont enterè ak avantaj mas pèp la.

Ki lè vye lide sa yo va disparèt? Ki lè moun ki pale kreyòl e k ap pale kreyòl la mal (sa vle di moun k ap mache sou po bèf la e k ap pale bèf la mal) a vin chanje? Ann atandan pou gwo boulvèsman sosyal pote chanjman nan vye lide sa yo, mwen wè 2 kondisyon ki kapab ede nou konbat vye prejije kont kreyòl la.

Se pou kreyòl la vin lang ofisyèl peyi a. Sa vle di: se pou tout koze, tout deklarasyon, tout papye leta, tout diskou, tout aktivite, ki fèt pou tout sitwayen ayisyen fèt an kreyòl.

Epi se pou lekòl fèt an kreyòl pou tout timoun ki fèt e ki leve ann Ayiti, paske tout timoun sa yo konprann kreyòl ou byen tout kapab konprann li, tout timoun sa yo pale kreyòl ou byen tout kapab pale li. ●

Iv Dejean
28 fevriye 1983

Nòt

1 Nanie Piou, « Linguistique et idéologie : ces langues appelées *créoles* », *Dérives*, 1979. 16. 13-30.

2 Claire Lefebvre, Hélène Magloire-Holly, Nanie Piou, *Syntaxe de l'haïtien*, Karoma Publishers Inc., Ann Arbor, 1982.

3 Jean Jonassaint, « Notes pour une relecture d'Alexis », *Collectif Paroles*, sept./oct. 1982. n° 19, 28-30.

collectif paroles

revue culturelle et politique haïtienne — Bimestrielle
n° 22 — mars/avril 1983

Éditeur
Les Éditions Collectif Paroles Inc.

Rédacteur en chef
Claude Moïse

Rédactrice en chef adjointe
Marie-Josée Glémaud

Comité de rédaction
Yves Flavien
Marie-Josée Glémaud
Cary Hector
Daniel Holly
Micheline Labelle
Claude Moïse
Émile Ollivier
Henri Piquion
Pierre Simon

Collaborateurs
Gérard Baptiste
André Bellamy
Etzer Flavien
Serge Larose
Charles Manigat
Max Manigat
Leslie Péan
Charles Pierre-Jacques
Elder Thébaud
Frantz Voltaire

Administration
André Bellamy
Jean-Claude Michaud
Carlo Moïse
Frantz Raphaël

Gestion, abonnements, information, publicité
Jean-Claude Michaud
(514)353-4146

Graphisme/Illustration
Gérard Baptiste

Composition et montage
Composition Solidaire Inc.

Collectif Paroles Inc.
Boîte postale 6
Station Outremont
Outremont (Québec)
Canada H2V 4M6

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque d'Ottawa
2er trimestre 1983

Port payé à Montréal
Courrier de 2e classe
N° 5562
mai 1983

La discrimination raciale dans le logement à Montréal

Ce texte est une synthèse d'une recherche menée par Benjamin Teitelbaum et Louise Bérubé pour le compte du Mouvement québécois pour combattre le racisme (MQCR). La préparation, les travaux pratiques et l'analyse des résultats de cette enquête ont été complétés entre avril 1980 et juillet 1981. Le *Collectif Paroles* est heureux de la porter à la connaissance de ses lecteurs grâce à l'obligeance des auteurs et du MQCR.

Selon la Commission des droits de la personne, de 1975 à 1978, le secteur du logement occupait le second rang (immédiatement après le secteur du travail) en ce qui concerne le nombre de plaintes déposées. Toutefois, seulement 10 % de ces plaintes concernant le logement mettaient en cause la race, la couleur de la peau ou le groupe ethnique.

Néanmoins, dans un document de travail publié en prévision de la « Conférence sur le racisme au Québec », tenue à Montréal les 25 et 26 mai 1980, le Service de l'éducation de la Commission s'empresse de faire remarquer : « Le taux plutôt bas de discrimination raciale relevé dans les divers dossiers de la Commission est loin d'être un indicateur fidèle du degré de racisme existant au Québec dans le secteur de l'habitation ainsi que dans d'autres secteurs. »

Plusieurs raisons peuvent expliquer pourquoi les victimes négligent de saisir la Commission de leurs plaintes. Le rapport mentionne l'ignorance, la frustration et la résignation, mais le sentiment général semble impliquer que l'actuelle législation anti-discriminatoire rend les procédures trop compliquées et que, de toute façon, la victoire dans quelques causes ne changerait rien à l'état actuel. En tout cas, beaucoup de victimes de discrimination raciale ne se rendent pas compte qu'elles le sont à cause des « [...] diverses manières subtiles par lesquelles la discrimination s'exprime ». Ceux qui, tels les propriétaires, et/ou les concierges, les agents d'immeuble, etc., sont les plus familiers avec les dispositions de la loi régissant la Commission des droits de la personne du Québec, savent assurément dissimuler leurs desseins. C'est foncièrement pour ces motifs que le Mouvement québécois pour combattre le racisme a fait mener une enquête et fait rédiger un document de travail sur la discrimination raciale dans le domaine du logement à Montréal. Pour le Mouvement, l'objectif visé était de faire la lumière sur les trois points suivants :

1. La discrimination réduit-elle l'accessibilité au marché de la location de logement à Montréal pour les communautés noires ?
2. Des concentrations de population noire dans certaines rues et/ou quartiers sont-elles le résultat de pratiques de discrimination raciale ou le résultat du besoin de l'individu de jouir de la proximité sociale et culturelle de sa communauté ?
3. La législation actuelle concernant la discrimination est-elle suffisante et permet-elle d'apporter une solution convenable aux problèmes auxquels sont confrontés les individus et/ou les groupes à cause de la discrimination raciale dans le logement ?

La discrimination a de nombreux visages. Nous avons décidé de nous pencher sur l'accessibilité au marché de la location de logement, quitte à traiter du problème de l'accessibilité à la propriété dans une étude ultérieure.

L'enquête a été conduite auprès de deux groupes choisis au sein de la population noire de Montréal. L'un de ces groupes, du secteur de Côte-des-Neiges, devait représenter l'échantillon antillais de langue anglaise. L'autre, de St-Léonard, l'échantillon antillais de langue française. Les personnes du premier groupe étaient toutes des immigrants des antilles anglophones (la plupart de Trinidad ou de Tobago) et celles du deuxième groupe (St-Léonard) des immigrants francophones d'Haïti, où le français est la langue officielle. Cette enquête a pour objectif de présenter un rapport préliminaire et fragmentaire de l'état du marché de la location de logement pour la population noire de la région de Montréal.

L'enquête sur la discrimination dans le logement à Montréal a été conduite par Louise Bérubé, directrice de la recherche et Benjamin Teitelbaum, étudiant en études post-graduées du Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal. La préparation, les travaux pratiques et l'analyse des résultats se sont déroulés et ont été complétés durant la période s'écoulant entre avril 1980 et juillet 1981.

PREMIÈRE PARTIE

Méthodologie

Cette enquête fut effectuée en privilégiant les sections de rues suivantes, reconnues pour leurs fortes concentrations d'immigrants des Antilles au sein desquelles nous avons sélectionné nos groupes cibles.

Côte-des-Neiges	St-Léonard
Barclay	Albanel
Bouchette	Jean-Rivard
Decelles	Lavoisier
De Courtrai	Milly
Goyer	Robert
Place d'Arlington	Viau
Vézina	

Selon les renseignements et les données des groupes communautaires avec lesquels nous sommes entrés en contact (voir la liste en page 3) et du ministère de l'Immigration du Québec, il nous a été possible d'évaluer approximativement à 20 000 la population noire des Antilles demeurant à Côte-des-Neiges, et à 8 000 celle de St-Léonard. Comme le dernier recensement du gouvernement fédéral remonte à 1976 et que les données du recensement de 1981 n'ont pas encore été compilées et les résultats mis à la disposition du grand public, nous ne pouvions préciser davantage nos approximations de la population noire des Antilles de ces deux quartiers. Conséquemment, nous avons été obligés d'édifier un échantillon aléatoire selon le ratio entre les populations cibles dans chacun des quartiers et le nombre d'adresses comprises dans les rues sélectionnées pour les mêmes quartiers. En choisissant ce processus, nous avons dû supposer que la très grande majorité de ces Noirs résidaient effectivement dans les rues que nous avions sélectionnées.

Dans Côte-des-Neiges, nous avons pu identifier 3 743 adresses dans les rues que nous avions sélectionnées, en nous servant des listes électorales du Québec. Afin de compléter 200 questionnaires, il nous fut nécessaire d'inclure dans notre liste chaque cinquième d'adresse, soit 540 adresses au total. En nous servant de la même méthode, nous avons trouvé 827 adresses dans St-Léonard et afin de compléter 200 questionnaires nous avons dû inclure chaque deuxième adresse, soit un total de 413 adresses.

En tout, 953 adresses furent tirées selon la méthode du hasard systématique, dans chacun des quartiers, afin de compléter 400 questionnaires.

En effet, pour effecteur la cueillette des données relatives à notre enquête nous avons privilégié la méthode du questionnaire. Il nous a semblé que cette technique serait la plus avantageuse en fonction du temps requis, du coût et de l'efficacité de notre enquête dans le but d'évaluer et de comparer les attitudes de deux échantillons de population. De plus, en effectuant des entrevues de personne à personne, à l'intérieur d'un horaire précis, nous avons pu établir avec les répondants un climat de confiance impossible à obtenir en utilisant la poste. Cette technique du face à face inclinait plus de répondants à répondre avec franchise et à compléter le questionnaire.

Néanmoins, nous avions pleine conscience que tout sondage d'opinion ne peut s'effectuer dans un climat de froide objectivité et faire abstraction des facteurs émotifs, interviewers et répondants véhiculant chacun leurs valeurs. C'est ainsi que les résultats souffrent toujours quelque peu de distorsion. Étant donné les charges émotives résultant des tensions raciales que nous avons précédemment décrites, certains répondants ont peut-être exagéré, alors que d'autres n'ont même pas réalisé qu'ils avaient été victimes de discrimination. Tout sondage comporte des limites dont il convient de tenir compte au moment de l'interprétation des résultats. Toutefois, la méthode que nous avons employée, la méthode du hasard systématique, nous a procuré des données nous permettant une évaluation, non seulement de l'échantillon, mais également des attitudes du reste de la population étudiée, dans des situations identiques.

Afin d'évaluer l'accueil que la population cible ferait au questionnaire, et d'éliminer toute faiblesse de structure ou de contenu dudit questionnaire, nous avons administré un pré-test.

Les candidats à ce pré-test furent tirés de listes provenant des groupes communautaires ainsi que de la liste des personnes mentionnées à la page 3. Cela nous a permis d'apporter au questionnaire les légères modifications suggérées par les participants et de nous assurer de sa validité.

Chaque répondant demeurait entièrement libre de compléter ou non le questionnaire. Les volontaires remplissaient le questionnaire avec l'aide d'un interviewer. Afin de faciliter la communication avec les locataires et de réduire la méfiance et la résistance normalement rencontrées dans une telle entreprise, on a choisi 10 interviewers de même race que les 2 groupes de répondants. Afin de familiariser les interviewers avec les techniques élémentaires de l'interview et de minimiser la possiblité de subjectivité, on leur a fait subir un entraînement.

Comme nous prévoyions un taux de réponse variant de 50 à 30 %, nous avons intentionnellement tiré un échantillon plus grand que normalement nécessaire pour assurer une bonne représentativité de celui-ci. Toutefois, en dépit des nombreuses précautions que nous avons prises (échantillon, interviewers, etc.), le taux de réponse s'avéra bien en-deçà de nos prévisions. Des 600 ménages de l'échantillon initial dans chacun des quartiers (Côte-des-Neiges et St-Léonard), seulement 93 acceptèrent de participer à l'enquête :

— 43 répondants dans Côte-des-Neiges (échantillon des anglophones des Antilles), donnant un taux de réponse de 21,5 % ;
— 50 répondants dans St-Léonard (échantillon des Haïtiens francophones), donnant un taux de réponse de 25 %.

Même si la taille de l'échantillon ne nous permet pas d'interpréter les résultats comme étant représentatifs de cette communauté de ressortissants noirs des Antilles, elle est cependant assez significative pour refléter une image objective de la situation de ces immigrants en regard des problèmes auxquels ils sont confrontés dans le domaine du logement. Par conséquent, l'analyse des résultats de notre enquête peut nous aider à identifier clairement ces problèmes, ce qui nous aidera grandement à trouver les solutions qui s'imposent.

Par conséquent, nous sommes d'avis que les contraintes dues à la méthode employée dans cette sorte d'enquête n'affectent en rien cette importante contribution à un sujet qui est souvent considéré comme étant un problème insoluble ou un faux problème. Quel que soit l'échantillon touché par l'enquête, les données recueillies vont prouver que les pratiques de discrimination raciale auxquelles les immigrants noirs sont en butte sur le marché du logement témoignent du préjudice grave qui est le lot quotidien de cette communauté.

Données descriptives

L'échantillon était composé de deux strates plus ou moins égales (43 cas dans Côte-des-Neiges et 50 dans St-Léonard) ce qui a facilité les comparaisons entre les deux groupes. Les tableaux et les commentaires qui leur sont rattachés sont extraits des données descriptives incluses dans le questionnaire. Nous espérons que ces renseignements présenteront un portrait fidèle de la population qui a participé à l'enquête.

La majorité des répondants sont maintenant citoyens canadiens, 67,4 % dans Côte-des-Neiges et 50 % à St-Léonard. Les données disponibles sur la scolarité révèlent que dans Côte-des-Neiges, la majorité des répondants ont fréquenté l'école secondaire (8 à 12 ans de scolarité), alors que seulement 34,3 % ont fréquenté le CÉGEP et/ou l'université (12 ans et plus de scolarité). Dans St-Léonard, selon l'échantillon, il semblerait qu'alors que seulement 28,3 % des répondants auraient fréquenté le secondaire (8 à 12 ans de sco-

larité), 63 % des répondants auraient fréquenté le CÉGEP et/ou l'université.

L'écart entre le groupe de répondants de Côte-des-Neiges et celui de St-Léonard (Haïtiens) en fonction de la scolarité ne peut être véritablement interprété étant donné le faible taux de réponses obtenu. Cependant, s'il s'était maintenu avec un taux de réponse plus significatif, 10 des représentants de groupes de la communauté haïtienne de St-Léonard sont d'avis que cet écart en fonction de la scolarité pourrait s'expliquer par le haut degré d'importance que les Haïtiens attribuent à l'instruction comme moyen d'améliorer leur statut. On nous fit remarquer qu'en Haïti, seulement quelques très rares privilégiés accèdent à l'instruction supérieure, et que celle-ci est de beaucoup moindre qualité qu'en Amérique du Nord. En conséquence, les Haïtiens s'empressent de profiter des occasions de s'instruire qui s'offrent à eux au Québec.

Toutefois, cette scolarisation appréciable ne semble pas s'être traduite par l'obtention d'emplois plus en rapport avec leur formation.

Si nous considérons les données sur l'occupation des répondants, nous constatons que, dans la catégorie des travailleurs non spécialisés, l'échantillon de St-Léonard est sur-représenté (41,4 %). À ce 41,4 % si nous ajoutons les chiffres des catégories étudiant/chômeur et travaux domestiques, nous constatons que 58,5 % des répondants de St-Léonard travaillent vraisemblablement dans les catégories d'emplois les plus instables et les moins rémunérés sur le marché du travail.

Dans Côte-des-Neiges, 52,5 % de la totalité des répondants se répartissent dans les catégories des travailleurs spécialisés, du secteur de la santé ou du travail de bureau, alors que dans St-Léonard seulement 27,7 % de la totalité des répondants se répartissent dans les mêmes catégories d'emplois. Cependant, l'analyse des données concernant le revenu personnel, nous révèle de toute évidence que la différence entre l'échantillon de répondants de St-Léonard et celui de Côte-des-Neiges en fonction des catégories d'emplois ne se traduit pas par un revenu général plus élevé pour Côte-des-Neiges. Une explication proposée voulait qu'un grand nombre de travailleurs de l'échantillon de St-Léonard inclus dans la catégorie des travailleurs non spécialisés travaillaient en usine. Comme le travailleur en usine est souvent rémunéré à la pièce, il lui devient alors possible d'accroître son salaire en augmentant son taux de productivité ou en faisant des heures supplémentaires. En conséquence, même si les travailleurs de St-Léonard étaient sur-représentés dans la catégorie des travailleurs non spécialisés, ils conservaient la parité de salaire avec les travailleurs de Côte-des-Neiges, dont la majorité occupaient des postes à salaire fixe, tels qu'infirmier(e)s auxiliaires, préposé(e)s à l'entretien, dactylos, etc.

Au niveau du lieu de résidence, les résultats obtenus indiquent que le coût du loyer semble être plus élevé pour l'échantillon de St-Léonard : 76 % paient 200 $ et plus comparativement à 35,7 % dans Côte-des-Neiges. Cela pourrait s'expliquer par le type de résidence occupée. Ainsi dans Côte-des-Neiges, 93 % des répondants louent des unités dans des immeubles à appartements. Ces immeubles sont situés dans le coeur du quartier. Dans St-Léonard, seulement 40 % des répondants demeurent dans ce type d'unités résidentielles. Cependant ces unités sont situées dans les quelques immeubles à appartements de St-Léonard, immeubles qui furent construits à rabais et de peu de qualité. Les autres 60 % de l'échantillon de St-Léonard occupent des duplex et/ou des triplex, la majorité habitant des sous-sols.

Géographie sociale des quartiers

A) Côte-des-Neiges

La communauté antillaise anglophone de Côte-des-Neiges est concentrée sur le plateau ouest du parc Mont-Royal, qui constitue la frontière naturelle avec la plus grande partie de « l'Ouest » de Montréal. « L'Ouest » a été et demeure encore la moitié géographique du Montréal anglophone. Cependant, le secteur Côte-des-Neiges est loin d'être homogène du point de vue race et/ou type de résidence. Ainsi, le coeur du secteur consiste en une agglomération d'immeubles à logements multiples, à forte densité de population. Par contre, les périphéries nord, est et ouest sont le lieu de résidence exclusif d'une majorité de gens de classe moyenne occupant des duplex ou des maisons unifamiliales. Les voies ferrées est-ouest du Canadien National constituent la frontière sud de Côte-des-Neiges : c'est là que se trouve le coeur de la zone des logements. Le seul moyen de franchir cette frontière sud, c'est d'emprunter une succession de viaducs. Ces limites franchies, nous entrons dans Ville-Mont-Royal, l'une ds villes les plus cossues de la Communauté urbair.e de Montréal (CUM). L'axe du transport et de l'industrie reliant Ville-Mont-Royal au centre-ville (Montréal) traverse le Centre de Côte-des-Neiges qui se trouve en même temps à être le centre de la communauté anglophone de Côte-des-Neiges.

L'aspect du secteur est conforme à l'interprétation traditionnelle de l'école de Chicago (Chicago School) concernant la concentration résidentielle des immigrants. C'est ainsi que le secteur assure une variété de services (y compris de l'emploi), à toute la communauté, comme cela se fait dans les autres zones d'immigrants. De plus, depuis la période d'après-guerre, Côte-des-Neiges a été un centre d'accueil pour les divers mouvements migratoires vers la région de Montréal (par exemple, réfugiés de Hongrie (1956) ; immigrants portugais (dans les années soixante-dix) ; réfugiés du Liban et du Sud-Est de l'Asie (1978 et suivantes).

Avec la libéralisation du programme d'admission au pays de 1966, Côte-des-Neiges fut le principal secteur d'accueil pour les Antillais anglophones. Ils choisirent les rues où ils pouvaient le plus facilement trouver à se loger, c'est-à-dire les rues comprenant surtout des habitations à logements multiples. De cette période date le déplacement vers les banlieues d'un grand nombre de Blancs. La plupart de ces Blancs étaient de la première ou de la deuxième génération d'immigrants de l'Europe de l'Est qui s'étaient établis à Côte-des-Neiges avant et après la Deuxième grande guerre. Un certain nombre de travaux ont démontré qu'un des effets de ce déplacement de population blanche vers les banlieues fut une sérieuse distorsion de l'image de quartier de Blancs de Côte-des-Neiges, parce que la plupart des résidents qui n'ont pas ou ne pouvaient pas déménager étaient souvent sur le point de prendre leur retraite ou étaient déjà à la retraite. Un second effet de ce déplacement de Blancs vers les banlieues fut une nette détérioration des services sociaux.

Il va sans dire que ces déplacements de Blancs produisirent une plus grande concentration de non-blancs dans certaines rues, ce qui, en retour, intensifia les conflits raciaux. Ainsi, en 1969 et 1970, le Northmount High School de Côte-des-Neiges fut la scène de troubles raciaux.

À la détérioration des services vint s'ajouter la détérioration des maisons habitées par des gens de couleur. Des propriétaires qui n'habitaient plus le quartier, ayant déménagé dans une banlieue, libérés des contraintes sociales ou économiques, ne sentaient plus de besoin de dépenser pour l'entretien ou la réparation de leur(s) maison(s). Un

certain nombre de visites dans le secteur cible vous permettront de voir un spectacle navrant : déchets non collectés à la traîne, immeubles à appartements sans chauffage et ruelles jonchées de vieux téléviseurs. Des réfrigérateurs abandonnés pouvaient constituer un danger pour la santé et la sécurité des gens. Le manque d'identification, d'éclairage et de boîtes aux lettres devenait le meilleur indice que l'immeuble était en grande partie habité par des Noirs. Il était également surprenant de constater le manque de boîtes aux lettres, puisque cela constituait une infraction à la réglementation municipale et à la réglementation fédérale. De toute évidence, les édifices les mieux entretenus étaient entièrement loués, ou avaient un taux d'occupation supérieur à celui des édifices délabrés.

Pour conclure, nous pouvons affirmer que les rues de Côte-des-Neiges, cibles de notre enquête, pourraient facilement entrer dans la catégorie de zone de « taudis ». Le fait que les résidences de la rue suivante étaient de qualité supérieure à celle des résidences des alentours, habitées par des gens de la classe moyenne, semblait rendre les conditions de vie de la communauté noire encore plus pénibles.

B) St-Léonard

St-Léonard, où se sont installés les ressortissants francophones venus des Antilles, est à la périphérie nord-est de la Communauté urbaine de Montréal (CUM). C'est une de ces plus nouvelles villes du Québec qui se sont rapidement développées durant le boom économique au début des années soixante.

À l'encontre de Côte-des-Neiges, St-Léonard est facilement reconnaissable grâce à son aspect de « cité-jardin » planifiée. Sa planification s'apparente à celle du modèle de la banlieue des années soixante : grands centres commerciaux, espaces verts en abondance, avenues spacieuses (le long desquelles s'alignent des concessionnaires d'automobiles) et rangées sur rangées de duplex revêtus de brique blanche). Sur les artères principales, tels l'avenue Lacordaire et le boulevard Viau qui traversent la transcanadienne (la 40) en direction nord-sud, se dressent un grand nombre de complexes immobiliers à appartements multiples et à loyer modique, où sont concentrés nombre de nos répondants. Les autres se trouvent dispersés dans des duplex et des triplex du voisinage.

On peut dire que toute la ville de St-Léonard constitue une agglomération habitée par des gens de classe moyenne, et qui, depuis son début, semble avoir été adoptée par la grande communauté italienne de Montréal, comme lieu de résidence.

Contrairement à ce qui s'est passé à Côte-des-Neiges, la communauté des Antillais francophones (Haïtiens) de St-Léonard ne s'est pas conformée au modèle traditionnel de « mouvements concentriques » ordinairement associés à la mobilité et/ou à la dispersion dans le cheminement de l'immigrant du ghetto à la banlieue en vue de sa localisation. Toutefois, fait digne de mention, la pénurie d'habitations à appartements multiples a contraint plusieurs de ces nouveaux arrivants de Haïti de vivre en appartements au sous-sol. La mobilité consistait alors dans l'espoir de dénicher un appartement au 1er ou au 2e étage à l'intérieur du réseau de duplex et de triplex et d'améliorer ainsi son standard de vie. Comme nous le verrons bientôt, les données démontrent que peu d'entre eux ont pu gravir les échelons jusqu'à accéder à la propriété.

Le taux de vacance (unité résidentielle disponible) étant beaucoup moindre dans St-Léonard que dans Côte-des-Neiges, cela a pu influencer les données de notre enquête en regard de la mobilité résidentielle et de la tendance à la dispersion des deux communautés : il faut donc tenir compte de cette pénurie de logement dans St-Léonard en interprétant ces données. Comme nous venons de le voir, à cause de la rareté de logement, les Haïtiens de St-Léonard ont dû se disperser. Cette dispersion involontaire ne leur a pas permis d'avoir la cohésion et la concentration nécessaires pour pouvoir créer les services répondant à leurs besoins sociaux-culturels.

Cette plus grande dispersion s'exprime également par le fait que, sauf pour se rendre au travail où presque la totalité des répondants doivent sortir de leur quartier, les répondants de St-Léonard étaient moins enclins que ceux de Côte-des-Neiges à recourir à des services à l'intérieur de leur quartier pour répondre à leurs besoins en loisir ou à des exigences familiales ou professionnelles (médecins, avocats, etc.).

PARTIE II

« Le ghetto c'est l'expression géographique d'un complet rejet social. »

Cari Peach

Discrimination

Les réponses aux questions ayant trait à la perception qu'ont les répondants des pratiques de discrimination raciale et de leur impact sur le marché du logement démontrent que :

— Dans Côte-des-Neiges, 61,9 % des répondants étaient d'avis que, dans certains quartiers, des propriétaires avaient recours à des pratiques de discrimination raciale afin de restreindre l'accessibilité au logement pour les gens de couleur. Dans St-Léonard, 30,6 % des répondants étaient du même avis.

— Par contre, lorsqu'on a demandé aux répondants des deux groupes s'ils considéraient que cette discrimination constituait un problème grave, 91 % ont répondu « Oui ».

Pour découvrir si ces perceptions pouvaient ou non résulter d'expériences personnelles et/ou d'expériences vécues par d'autres Noirs, nous avons posé la question suivante aux répondants : « avez-vous l'impression que le fait d'être de race noire est un handicap lorsqu'on est à la recherche d'un logement à Montréal ? ». 79 % de l'échantillon de Côte-des-Neiges et 52 % de l'échantillon de St-Léonard ont répondu « Oui ». Si on compare ensuite les réponses des deux échantillons à la question posée en regard de l'accessibilité au logement dans les autres quartiers, il semble que l'échantillon de St-Léonard (Haïtiens) ne perçoit pas qu'il existe de l'exclusion systématique dans aucun quartier particulier de Montréal. Cependant, ces Haïtiens sont d'avis que l'accessibilité au marché du logement est limitée, à cause d'une situation générale par laquelle la discrimination raciale se pratique dans tous les quartiers de Montréal. Dans Côte-des-Neiges, les répondants abondent dans le même sens. Toutefois, un fort pourcentage des répondants de Côte-des-Neiges étaient d'avis qu'afin d'assurer leur homogénéité, certains quartiers pratiquaient une exclusion systématique des Noirs.

Comme nous l'avons déjà mentionné, certains auteurs soutiennent que ce sont des facteurs socio-économiques qui influencent le plus la prise de décision des propriétaires concernant la location de logements, c'est-à-dire le statut social des individus ou des groupes de locataires potentiels, leur emploi, leur revenu, etc. Pour évaluer le degré d'importance du statut économique des personnes interrogées en relation avec leur possibilité d'accession au marché du logement, nous leur avons posé la question suivante :

Si vous aviez les moyens de payer un loyer mensuel de 500 $ ou plus, avez-

vous l'impression qu'il y aurait moins de possibilité que vous soyez victime de discrimination raciale ?

Dans Côte-des-Neiges et à St-Léonard, 70,9 % des répondants ont déclaré que le facteur « monétaire » n'a pas influencé la décision du propriétaire, mais que la variable « couleur de la peau » a été déterminante. Selon la majorité des répondants, il est évident que le statut économique n'immunise pas contre les pratiques de discrimination raciale sur le marché du logement. Il faudrait aussi ajouter que 70,7 % des répondants croyaient payer le même loyer que les autres Montréalais. On ne pouvait donc affirmer que, dans l'un ou l'autre des quartiers, la discrimination ait fait hausser le loyer, à l'inverse de ce qu'on remarque souvent dans les milieux urbains des États-Unis.

Cependant, si l'on calcule le coût moyen du loyer payé par des Blancs d'une part et par des Noirs d'autre part, dans des « pâtés » de maisons à valeur locative identique, il se peut fort bien que le loyer moyen payé par les Noirs se révèle plus élevé. Si l'on veut s'assurer, qu'en ce qui a trait à Montréal, la capacité de payer n'entre pas en ligne de compte lorsqu'il s'agit pour un Noir de dénicher un logement, il faudrait se livrer à de plus amples recherches. Dans les deux quartiers, ce qui revient constamment sur le tapis, c'est le problème de l'accessibilité, c'est-à-dire la liberté de choisir — sans restrictions dues à des pratiques de discrimination raciale — un logement de son choix dans un milieu de son choix.

En comparant les résultats des deux échantillons, il appert que les locataires des deux groupes (Côte-des-Neiges et St-Léonard) ne partagent pas les mêmes idées au sujet de l'impact de la discrimination raciale sur le marché du logement. En réponse à la plupart des questions, les répondants de Côte-des-Neiges optèrent pour la réponse la plus radicale. À St-Léonard, les opinions étaient plus divisées et les réponses plus modérées. Ceci se manifestait surtout dans les réponses aux questions les concernant personnellement plutôt que dans celles concernant globalement tout le groupe.

Dans le cadre de la recherche, il a été impossible de vérifier l'origine de cette différence du vécu des répondants, admettant qu'elle représente la réalité des deux communautés.

Cependant, Dorothy Quann, par exemple, a découvert qu'en autant qu'il s'agissait de relations raciales, le type de logement influençait les comportements individuels. Elle a également constaté que les noirs qui vivaient dans des unités résidentielles à logements multiples devaient faire face à un plus grand degré d'hostilité et à une tension raciale accrue (D. Quann, 1978 : 19). Comme plus de 90 % des répondants de Côte-des-Neiges mais seulement 40 % de ceux de St-Léonard occupaient le même type de logement, il se pourrait que les conclusions de l'enquête de Dorothy Quann puissent également s'appliquer à notre enquête.

Il est extrêmement difficile d'établir comment se forge l'attitude de chacun face à la discrimination raciale dans la recherche du logement. La seule tentative à ce sujet portait sur la communauté asiatique de Montréal et semblait en partie aller dans le même sens que ce que nous avions déjà constaté à ce sujet, à savoir que plus on vit ou voit vivre des situations discriminantes, plus on développe une perception pessimiste de la discrimination.

Tableau I

La discrimination raciale dans le logement: expériences d'immigrants de l'Asie de l'Est

	Pourcentage
Situation discriminante vécue personnellement	22
Croyance en la discrimination due à des situations vécues par d'autres	18
Croyance en la discrimination non due à des situations vecues par d'autres ou par soi-même	19
Application seulement là où c'est acceptable	25
Ne savent pas	16
Total	100

Pour vérifier comment se développaient les différentes attitudes des répondants en fonction de la discrimination raciale sur le marché du logement, nous avons inclus dans notre questionnaire des questions portant sur des situations concrètes.

Ainsi, une première question demandait aux répondants s'il était possible que leur « accent » au téléphone puisse laisser deviner qu'ils étaient de race noire, alors qu'une seconde, reliée à la première demandait si cette « découverte » pouvait diminuer les chances d'un locataire éventuel. Dans les deux échantillons, 72 % avaient l'impression que leur accent révélait la « couleur de leur peau » et 57,6 % croyaient que cela leur nuisait et diminuait leur chance d'obtenir un logement.

Si nous examinons les données en fonction du quartier, nous remarquons que, dans Côte-des-Neiges, 68,3 % (tableau II) ont l'impression que leur accent a révélé à leur interlocuteur leur appartenance à la race noire et 67,6 % croient que cela leur a nui. Dans St-Léonard, un plus grand nombre (75,6 %) croyaient également qu'ils

Tableau II

Résultat des réponses aux questions concernant le rapport entre l'accent et la discrimination raciale dans le logement

Code	Côte-des-Neiges		St-Léonard	
1. Accent révélateur de la couleur de la peau				
Oui	68,3		75,6	
Non	24,4		20,0	
Ne savent pas	4,9		2,2	
Pas de réponse	2,4		2,2	
Total	100,0	N:41	100,0	N:50
Réponses manquantes: .3				
2. Accent diminuant l'accessibilité au marché du logement				
Oui	67,6		47,5	
Non	14,7		42,5	
Ne savent pas	14,7		10,0	
Pas de réponse	3,0		-	
Total	100,0	N:43	100,0	N:50

avaient été trahis par leur accent qui révélait qu'ils (elles) étaient des Noir(e)s, mais seulement 47,5 % estimaient que cela pouvait diminuer leur chance.

Cependant, le résultat global confirme qu'un grand nombre de répondants sont d'avis qu'ils sont déjà victimes de préjugés défavorables, même avant d'être entrés en contact avec un éventuel propriétaire. Relativement au reste de l'échantillon, il est possible que ces répondants ne se rendent pas compte qu'ils sont victimes de discrimination. Il est difficile, lors d'une conversation téléphonique, d'identifier une pratique discriminatoire. À ce sujet, le Canadian Council on Social Development signale que « seulement si le propriétaire avait un comportement suspect, ou si l'appartement supposément loué était affiché de nouveau, la personne pourra-t-elle savoir si elle a été victime de discrimination (Dorothy Quann, 1978 : 4) ».

Au téléphone, l'excuse la plus courante donnée est « C'est déjà loué ». 62 % des répondants de Côte-des-Neiges et 89,6 % de ceux de St-Léonard ont vécu cette situation. Pour savoir si les répondants avaient été victimes de cette forme de discrimination pratiquée par les propriétaires et/ou les concierges, nous leur avons demandé s'ils avaient déjà eu à faire face aux situations suivantes :

1. « Un logement est annoncé, vous appelez pour prendre rendez-vous, mais quand vous arrivez, on vous informe que c'est déjà loué. »

Tableau III

Discrimination implicite après la sollicitation

Réponse	Côte-des-Neiges		St-Léonard	
Oui	72,5%		79,6%	
Non	27,5		20,4	
Ne savent pas	-		-	
Total	100,0	N:43	100,0	N:49

2. « On vous dit carrément qu'on ne veut pas de Noir(e)s dans l'immeuble. »

Tableau IV

Discrimination explicite par des propriétaires et/ou des concierges

Réponse	Côte-des-Neiges	St-Léonard
Oui	22,5	20,4
Non	72,5	77,6
Ne savent pas	5,0	2,0
Total	100,0 N:43	100,0 N:50

3. « Vous remarquez une pancarte annonçant un appartement à louer. Cependant, quand vous sonnez à la porte, on vous dit que c'est déjà loué. »

Tableau V

Refus de louer sous le prétexte de "déjà loué" même si la pancarte est encore en place

Réponse	Côte-des-Neiges	St-Léonard
Oui	74,4	85,7
Non	25,6	14,3
Ne savent pas	-	-
Total	100,0 N:43	100,0 N:50

Comme la législation québécoise interdit la discrimination raciale en matière de publicité, cette discrimination se manifeste en réponse à l'accent du locataire éventuel ou à son apparence quand il sonne à la porte (tableaux III, IV, V). Quelquefois, le propriétaire et/ou le locataire n'essaient pas de cacher le fait qu'ils refusent de louer pour des motifs de race. Cette situation fut vécue par près d'un quart des répondants (tableau IV) à qui on a carrément déclaré « qu'on ne voulait pas de Noirs dans l'immeuble ».

Les tableaux III et V nous démontrent qu'il existe des comportements discriminatoires beaucoup moins ouverts, et une manière beaucoup plus subtile d'écarter des locataires éventuels « indésirables » à cause de leur appartenance ethnique. 80 % des répondants ont été confrontés à ces pratiques insidieuses lors de la recherche d'un logement.

Cette forme de discrimination toujours existante à l'égard de la communauté noire sur le marché de l'habitation a incité beaucoup de Noirs à prévenir les coups et à y aller directement en disant : « [...] regardez, afin de m'éviter une perte inutile de temps, on allant chez vous, dites-moi franchement si oui ou non vous louez à des Noirs (Dorothy Quann, 1978 :8). » Bien que cette méthode de dépistage soit souvent employée par les propriétaires et/ou les locataires pour éviter de louer à des Noirs, ilse peut qu'on y recoure pendant toute la durée de la location. Plusieurs mobiles peuvent inciter les propriétaires et les concierges à pratiquer cette forme permanente de discrimination, mais il se peut que ce soit pour ceux-ci un moyen d'avoir la main haute sur les locataires noirs ou d'en réduire le nombre. Pour savoir si les répondants avaient souffert de cette forme de dépistage, nous leur avons posé la question suivante :

Un propriétaire et/ou un concierge vous a-t-il déjà posé des questions concernant...

A. le bruit ?
B. le nombre de personnes qui demeureront dans le logement ?
C. la propreté de votre logement ?
D. la propreté personnelle ?
E. vos habitudes alimentaires ?

Tableau VI

Dépistage: bruit

Réponse	Côte-des-Neiges	St-Léonard
Oui	46,3%	28,0%
Non	53,7	72,0
Total	100,0 N:43	100,0 N:50

Tableau VII

Dépistage: nombre de personnes dans le logement

Réponse	Côte-des-Neiges	St-Léonard
Oui	62,8	78,0
Non	37,2	22,0
Total	100,0 N:43	100,0 N:50

Tableau VIII

Dépistage: propreté du logement

Réponse	Côte-des-Neiges	St-Léonard
Oui	30,0	24,5
Non	70,0	75,5
Total	100,0 N:43	100,0 N:50

Tableau IX

Dépistage: propreté personnelle

Réponse	Côte-des-Neiges	St-Léonard
Oui	2,6	10,0
Non	97,4	90,0
Total	100,0	100,0

Tableau X

Dépistage: habitudes alimentaires

Réponse	Côte-des-Neiges	St-Léonard
Oui	0	6,0
Non	100,0	94,0
Total	100,0 N:43	100,0 N:50

On peut admettre que le processus dont il s'agit dans les tableaux VI et VII pour dépister les candidats indésirables peut être employé à l'égard de tous les locataires en place et/ou de tous les locataires éventuels, abstraction faite de leur nationalité, de leur origine ethnique et/ou de leur race. Toutefois, en se référant aux tableaux VIII, IX et X concernant cette opération de dépistage, les locataires éventuels de race blanche et/ou les locataires en place de race blanche se sentiraient à bon droit insultés, si on leur demandait de répondre à des questions constituant une violation de leur intimité et ayant peu de rapport avec le fait d'être un bon locataire.

Lors de notre enquête, nous avons eu l'occasion d'examiner des baux dans un appartement à logements multiples, et nous avons découvert que les baux destinés aux locataires noirs contenaient des clauses particulières concernant l'entretien du logement.

Les questions dont nous venons de parler concernant le bruit, le nombre de personnes dans le logement, la propreté du logement, la propreté personnelle et les habitudes alimentaires découlaient de ces clauses particulières aux Noirs. Nous avons égalemet découvert que dans certains quartiers à forte concentration résidentielle de Noirs et autres gens de couleur, il arrivait que des propriétaires et/ou des concierges pratiquaient une discrimination à l'envers. Cette pratique favorise systématiquement des Noirs et repose sur l'idée que ces locataires n'ont pas le choix, car il leur est très difficile de dénicher un logis. Il sera alors plus facile pour le propriétaire de leur imposer des clauses discutables et des logements minables. Comme le note Dorothy Quann, « ces propriétaires exploitent ces locataires, négligeant, sans peur de recours à la loi par ces derniers, de leur fournir les services essentiels (Dorothy Quann, 1979 : 17) ».

Nous avons remarqué que 90,4 % des répondants demeuraient dans des immeubles dont les propriétaires étaient des Blancs, ce qui donne une idée de la difficulté des Noirs et autres gens de couleur d'accéder à la propriété. Comme les Noirs ont moins de facilité d'accès à la location ailleurs que dans leurs quartiers, et que, à cause de la discrimination inverse, la location — même si elle est entachée de discrimination — leur est facilement accessible dans leur communauté, nous ne pouvons dire si le besoin de se rapprocher de leur communauté culturelle est un facteur déterminant dans leur choix de logement.

— 42 % des répondants (61,9 % dans Côte-des-Neiges et 30,6 % dans St-Léonard) étaient d'avis que certains quartiers de Montréal avaient recours à des pratiques discriminatoires pour restreindre l'accès à l'habitation.

— 60 % de tous les répondants (79 % dans Côte-des-Neiges et 52 % dans St-Léonard) avaient l'impression que le fait d'être Noir constituait un handicap dans la recherche d'un logement à Montréal. En partageant les répondants selon le sexe, nous constatons que les femmes sont portées à avoir une perception plus radicale de la discrimination raciale que les hommes : parmi les répondants, près de 68 % de toutes les femmes (85,7 % dans Côte-des-Neiges et 68 % dans St-Léonard) comparativement à seulement 52 % de tous les hommes (84,2 % dans Côte-des-Neiges et 36 % dans St-Léonard) partagent cette perception. Le fait que les femmes noires sont exposées à la discrimination à la fois parce qu'elles sont noires et qu'elles sont des femmes pourrait expliquer ce phénomène. Étant donné la discrimination qui s'exerce couramment contre ces deux groupes de la société, il se peut que les femmes aient une sensibilité plus à fleur de peau en ce qui concerne le problème de la discrimination raciale. Ceci pourrait alors se traduire par une perception plus radicale concernant la discrimination raciale dans le logement.

— 66 % de tous les répondants (68,3 % dans Côte-des-Neiges et 75,6 % dans St-Léonard) pensaient que leur accent les trahissait et laissait deviner à leur interlocuteur qu'ils étaient noirs et 53 % (67,6 % dans Côte-des-Neiges et 47,5 dans St-Léonard) que cela diminuait leur chance de dénicher un logement. Ainsi, plus de la moitié des répondants de notre échantillon sont d'avis qu'ils sont victimes de discrimination, avant même d'avoir établi un contact.

— 70 % de tous les répondants (72,5 % dans Côte-des-Neiges et 79,6 % dans St-Léonard) sont confrontés à une discrimination implicite après avoir pris rendez-vous par téléphone, quand ils se présentent on leur dit que « c'est déjà loué » ; 75 % (74,4 % dans Côte-des-Neiges et 85,7 % dans St-Léonard) doivent faire face à une situation similaire : on leur refuse le logement en avançant le prétexte du « déjà loué », quoique la pancarte soit encore affichée.

— 20 % (22,5 % dans Côte-des-Neiges et 20,4 % dans St-Léonard) furent confrontés à des pratiques de discrimination explicite : on leur a dit carrément qu'on ne voulait pas de Noirs dans l'immeuble.

— 25 % des répondants eurent à répondre à des questions spéciales concernant la propreté de leur logement, 6 % à des questions concernant leur hygiène personnelle et 3 % à des questions concernant leurs habitudes alimentaires. Si ces questions, dont le but est d'écarter les « indésirables » étaient posées à des locataires éventuels de race blanche, ceux-ci se sentiraient à bon droit insultés. De plus, dans un immeuble à logements multiples, on a découvert que des baux préparés à l'intention des locataires noirs contenaient des clauses spéciales concernant l'entretien du logement.

Nous fondant sur les résultats de notre enquête, nous pouvons affirmer que la discrimination raciale est monnaie courante dans les quartiers de Montréal qui ont fait l'objet de nos recherches. En ce qui concerne la première question, à savoir si la discriminiation raciale diminue l'accessibilité des communautés noires de Montréal au marché de la location de logements, nous basant sur la perception que nos répondants ont de ce problème, la réponse est : OUI.

Ghettoïsation

Notre deuxième hypothèse (voir page 2) concernait l'attitude des Noirs visés par notre enquête face au besoin de vivre au sein de leur communauté respective : communauté des Haïtiens francophones et communauté des Antillais anglophones. On a souvent pris pour acquis que les immigrants formaient des concentrations dans certains quartiers afin de mettre leurs ressources en commun et de conserver leur culture, leur langue et leur religion. Pour vérifier si cela se confirmait dans la formation de ghettos de non-blancs dans Côte-des-Neiges, et, jusqu'à un certain point dans St-Léonard, nous avons inclu une série de questions portant surtout sur les problèmes de choix de résidence et de services communautaires. Les tableaux suivants révèlent les résultats concernant les réponses données à ces questions.

À la question concernant leur consentement à habiter un logement dans un autre quartier où il n'y a pas de membres de leur communauté, 47,6 % des répondatns de Côte-des-Neiges et 62 % de ceux de St-Léonard ont répondu qu'ils accepteraient (tableau XI).

Tableau XI

Accepteraient de vivre dans un autre quartier

Réponse	Côte-des-Neiges	St-Léonard
Oui	47,6	62,0
Non	47,6	20,0
Ne savent pas	4,8	18,0
Total	100,0 N:43	100,0 N:50

Pour faire le suivi, nous avons demandé aux répondants qui avaient accepté de vivre dans un autre quartier s'ils pensaient qu'à cause de pratiques discriminatoires, il serait difficile de trouver un logement dans un autre quartier. Dans Côte-des-Neiges, 48,8 % des répondants et dans St-Léonard 44,2 % pensent que ce serait difficile. Ainsi, alors que la majorité des répondants étaient prêts à quitter leur quartier, la crainte d'être confrontés à des pratiques discriminatoires les rendait moins enclins à accepter. Ces réponses tendraient à contredire les conclusions du rapport de Dorothy Quann, concernant le choix de résidence. Ces résultats découlent d'entrevues faites par Dorothy Quann avec des représentants de différentes communautés d'immigrants dans différentes villes à travers le Canada. Dans une de ses conclusions, elle affirme que « [...] plusieurs immigrants non blancs n'expérimentent pas la discrimination, parce qu'on leur avait fait connaître un propriétaire sympathique ». Pour découvrir si cette conclusion de Dorothy Quann s'appliquait à nos deux échantillons, nous avons demandé à nos répondants « comment ils avaient trouvé le logement qu'ils occupent actuellement ». Dans Côte-des-Neiges, la majorité des répondants (69 %) connaissaient des gens qui y habitaient déjà, ce qui s'applique également à St-Léonard (55,1 %). Quand on leur a demandé qui étaient ces « connaissances », 71,4 % des répondants dans Côte-des-Neiges et 83,9 % dans St-Léonard ont répondu que c'étaient « des amis ». Dans Côte-des-Neiges, 4,8 % ont répondu que c'était « leur nouveau propriétaire ». À la question « pourquoi » ils avaient choisi ce logement, 79,5 % de l'échantillon de Côte-des-Neiges, et 66,0 % de celui de St-Léonard ont simplement répondu que les conditions étaient satisfaisantes.

D'après les réponses reçues, nous pouvons conclure qu'alors que 30 % des répondants (47,6 % dans Côte-des-Neiges et 20,0 % dans St-Léonard, voir tableau XI) accepteraient de vivre dans un quartier autre que celui où ils demeurent actuellement. Néanmoins, à l'analyse des données précédentes, il appert que, pour la majorité des répondants, la discrimination est probablement la variable qui est la plus déterminante dans le choix du logement. Sans négliger totalement l'influence du facteur « vouloir vivre près de leur communauté », cette variable ne peut être considérée comme étant la seule cause de la concentration de Noirs dans certains « îlots » de Montréal.

Recours des victimes

Dans la troisième et dernière question, nous nous demandions si la législature actuelle concernant la discrimination raciale était suffisante et si elle permettait d'apporter une solution convenable aux problèmes auxquels sont confrontés les individus et/ou les groupes à cause de la discrimination raciale dans le logement.

Un énoncé de principe de l'introduction de la loi 50, résumant les objectifs visés par le gouvernement (du Québec) en promulgant la Charte des droits et libertés et en créant la Commission des droits de la personne, stipule que :

Le but de la Charte est d'affirmer solennellement [...] *les libertés et droits fondamentaux de la personne afin que ceux-ci soient garantis par la volonté collective et mieux protégés contre toute violation.*

À toute fin utile, le but de cette Charte était « d'établir les règles régissant les relations entre les citoyens [...] »

Un certain nombre de dispositions de la Loi elle-même concernent le problème de la discrimination raciale dans le logement. La section 13 du chapitre I, intitulé *Dispositions générales de la loi*, stipule que :

Nul ne peut, dans un acte juridique, stipuler une clause comportant discrimination. Une telle clause est réputée sans effet.

De même, dans la section 11, il est clairement stipulé que :

Nul ne peut diffuser, publier ou exposer en public un avis, un symbole ou un signe comportant discrimination, ni donner une autorisation à cet effet.
(René Hurtubise, Q.C. 1976 : 6-7)

Malgré tout, comme nous l'avons appris au cours de cette enquête, même si notre échantillon était de taille modeste, la plupart des répondants ont été confrontés à des pratiques de discrimination raciale.

La loi dont nous venons de parler, la Loi 50, fut sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 27 juin 1975. Cependant, la Commission des droits de la personne (CDP) nous a informés qu'au cours des trois dernières années la Commission n'avait été officiellement saisie d'aucune plainte émanant des zones cibles de notre enquête. Comme nous l'avons souligné dans le rapport (voir page 1 — présenté lors de la 2e conférence annuelle du M.Q.C.R.) portant sur le racisme dans le logement au Québec, le secteur du logement représentait approximativement 10 % du nombre total de plaintes déposées auprès de la Commission (CDP). De ce 10 %, seulement quelques plaintes impliquaient des motifs de discrimination raciale.

Il est évident que le taux plutôt bas de discrimination relevé dans les dossiers de la Commission (CDP) est loin d'être un indicateur du degré de racisme existant à Montréal, dans le secteur de l'habitation. Même si le taux de participation à notre enquête fut plutôt faible et ne représentait qu'une petite partie des Noirs de notre échantillon, 90 % des répondants étaient d'avis qu'il existait un problème grave de « discrimination dans le logement ».

Dans le but de trouver les raisons pour lesquelles la Commission (CDP) avait été saisie de si peu de plaintes concernant la discrimination dans le logement, nous avons demandé à nos répondants s'ils étaient au courant que les pratiques discriminatoires étaient illégales au Québec. Dans l'échantillon de Côte-des-Neiges, 69,8 % déclarèrent qu'ils étaient au courant que toute discrimination basée « sur la race, la couleur, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état civil, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationalité, la condition sociale, était illégale ». 65,1 % déclarèrent également qu'ils étaient au courant de l'existence de la Commission des droits de la personne. Cependant, seulement 2,3 % de ces répondants avaient déjà eu affaire à la Commission (CDP). Dans St-Léonard, 72 % étaient au courant de l'existence de la Charte des droits et libertés, et 88 % de la Commission des droits de la personne, et 14,9 % avaient eu affaire à cet organisme au moins une fois. Nous avons immédiatement pensé que la raison pour laquelle les répondants de St-Léonard (Haïtiens) avaient eu des contacts plus nombreux avec la Commission des droits de la personne reflétait le fait que la communauté haïtienne entretenait un préjugé favorable à l'égard du gouvernement du Québec. Cette opinion fut renforcée par le fait que le gouvernement du Québec avait déployé beaucoup d'efforts pour accroître le nombre de Haïtiens admis au Québec et pour faciliter la légalisation de leur statut.

Toutefois, si nous reférions à d'autres organismes gouvernementaux, tels que, par exemple, la Régie du logement, notre raisonnement ne tenait plus. En effet, alors que, dans Côte-des-Neiges, 52,4 % des répondants étaient au courant de l'existence de la Régie du logement et que 18,6 % y avaient eu recours au moins une fois, dans St-Léonard, 81,3 % des répondants étaient au courant de l'existence de la Régie, mais que seulement 6,5 % y avaient eu recours au moins une fois.

La différence entre les deux échantillons en ce qui concerne leurs rapports avec la Régie du logement peut être en partie expliquée par la présence dans Côte-des-Neiges de l'Association des locataires de Côte-des-Neiges. Cette association témoigne d'un long passé de militantisme dans le secteur du logement. Solidement implantée dans le quartier, cette association véhicule aux autorités concernées les doléances des résidents. Même si cette association ne considère pas que la discrimination raciale est un problème d'importance dans le marché du logement, il ne faudrait pas minimiser le rôle vital qu'elle joue dans la défense des droits des locataires en général.

Dans un dernier temps, nous voulions savoir quelle était, de l'avis des répondants, la forme d'intervention la plus efficace dans la lutte contre la dicrimination raciale dans le logement. 25 % des répondants avaient l'impression qu'il suffirait d'avoir recours aux services déjà existants, mais d'une manière plus intense pour régler ce problème. Quand on sait le petit nombre de ces répondants qui se sont prévalu de leur droit de recourir aux services de la Commission des droits de la personne, un organisme spécialement créé pour s'occuper du phénomène de la « discrimination », la réponse apportée plus haut nous laisse perplexes. Lorsqu'on sait que la Commission (CDP) ne peut agir qu'à la suite de la déposition d'une plainte par la victime, cette situation est encore plus difficile à expliquer.

L'explication serait peut-être que la victime de discrimination, réalisant que les procédures vont s'éterniser et qu'elle a peu de chance d'avoir gain de cause, s'abstient de déposer une plainte auprès de la Commission (CDP).

Trop souvent, même si la preuve démontre qu'il y a eu effectivement de la discrimination, le juge enjoindra le propriétaire de réserver le prochain logement libre pour le plaignant ou de lui payer une légère compensation. De plus, bien avant que le jugement soit prononcé, le plaignant aura déjà été depuis longtemps forcé de trouver un logement.

Cela pourrait expliquer pourquoi 20,1 % des répondants étaient d'avis qu'il était « complètement inutile » d'essayer de lutter contre la discrimination

raciale dans le logement. Seulement 9,8 % croyaient qu'il faudrait employer des moyens plus radicaux et la plupart étaient d'opinion qu'une action collective serait plus efficace que le recours aux tribunaux. Dans Côte-des-Neiges, 29,2 % ne se sont pas prononcés du tout, alors que dans St-Léonard, 16,1 % des répondants pensaient que ce problème était relié à l'éducation et que plus les gens sont instruits, plus il leur est facile de lutter contre la discrimination.

Ainsi, il semble bien que toutes les lois actuellement en vigueur pour lutter contre la discrimination soient malheureusement inefficaces, en autant que la discrimination dans le logement est concernée.

CONCLUSION

À l'analyse des résultats de cette enquête, il devient évident que la dismination raciale sur le marché du logement est une atteinte directe aux droits civils d'un grand nombre de citoyens des communautés noires du Québec. Ce serait assurément fausser la vérité que d'interpréter les résultats de cette enquête comme résultant d'une situation temporaire, due à la conjoncture actuelle, qui augmente les frictions entre les différents groupes sociaux et entre les diverses races de notre société. Des résultats de notre enquête, rien ne nous permet d'insinuer que la discrimination raciale contre les non-blancs soit plus ou moins courante qu'il y a deux, trois ans ou plus.

La persistance de préjugés raciaux qui se définissent comme « de l'aversion et de l'hostilité envers une personne qui fait partie d'un groupe, tout simplement parce qu'elle appartient à ce groupe et qui par le fait même, est affublée de tous les défauts *attribués* à ce groupe » (Alleport : 1958), s'explique historiquement.

Les préjugés découlant de la couleur de la peau ne portent en eux aucune explication du phénomène. Nous devons nous demander quelle en est l'origine. Cela remonte sûrement à l'ère du colonialisme et des expériences vécues tant par le colonisateur que par le colonisé durant cette période (John Rex and Sally Tomlinson, 1972).

C'est ainsi que les autochtones, au début de la Colonie, les Canadiens français après la Conquête, les Chinois à l'occasion de la construction des chemins de fer, les Juifs au tournant du siècle et les communautés de couleur à la fin des années soixante, connaîtront les effets des préjugés raciaux et de la discrimination.

De même, la majorité des répondants des deux communautés noires visées par notre enquête ont affirmé éprouver de sérieuses difficultés à se trouver un logement convenable, soit dans les secteurs où ces deux communautés sont cantonnées (Côte-des-Neiges et St-Léonard), soit à l'extérieur. Cette situation est le fruit d'une longue tradition de discrimination raciale dans le secteur du logement, discrimination qui empêche très souvent les Noirs d'avoir des logements convenables et limite forcément la dispersion de ceux-ci à l'extérieur de leurs ghettos. Dans ce contexte, les discussions concernant la volonté de ces Noirs soit de vivre près de leur communauté culturelle, soit de vivre dans d'autres quartiers, est futile et vide de sens, du moins jusqu'à ce qu'un revirement de la situation leur rende possible le libre choix de logement.

Actuellement le libre choix est un mythe. Ce mythe repose sur le postulat que le marché du logement est un marché libre, ouvert à toux les individus, et que, conséquemment, ses effets découlent naturellement des enjeux du marché. Cette illusion repose sur l'idée que le choix de l'individu et le choix de la localité résultent directement des forces du marché. C'est-à-dire que le locataire potentiel (ou l'acheteur) entre en relation avec le propriétaire (ou vendeur) comme des parties traitant d'égal à égal dans l'interaction de l'échange. Après des années de recherches et une vaste enquête sur le sort de l'immigrant non-blanc, Gaughan Robinson conclut que

La supposition naïve selon laquelle les êtres humains sont libres d'agir et que les actes qu'ils posent découlent de leur libre choix ne tient évidemment pas compte des pressions que la société exerce sur eux. Le fait est que les humains subissent des contraintes à la fois d'une manière directe, et à cause de la création et de l'internationalisation « d'ententes » à travers un réseau lourd et complexe de facteurs et de structures au sein de la société dans laquelle ils vivent (Vaughan Robinson, 1980).

Ces « forces » reposent sur un tissu de discrimination qui, en fait, agit en sorte de rendre impossible pour l'immigrant de couleur la compétion à armes égales sur le marché du logement. Cette situation peut résulter de la discrimination subie de la part des agents immobiliers, des gérants d'immeubles à appartements, des propriétaires, etc., ou tout simplement des récits d'autres victimes. Comme l'explique un rapport déposé par le National Committee Against Discrimination in Housing, de Washington, D.C., il y a plusieurs moyens d'empêcher le libre choix de logement par l'immigrant. Voici un échantillon des situations mises à découvert :

1. Dire à des candidats non blancs que l'appartement est déjà loué.
2. Refuser d'accepter un dépôt.
3. Demander un loyer exagéré.
4. Procéder à des vérifications de crédit plus vigoureuses.
(R.D. Bullard et D.L. Tryman, 1979)

En guise de conclusion, le rapport signale qu'il n'y a pas de corrélation entre la discrimination raciale dans le logement et le revenu. Lors d'une récente enquête, on demanda à des agents immobiliers de Toronto et d'Ottawa de n'accepter que des candidats de race blanche. Seulement 3 des 30 agences pressenties refusèrent d'accepter ce « gentleman's agreement ». Quelques-unes des observations de ceux qui acceptèrent la proposition sont dignes de mention :

« Je vais simplement leur fixer un prix impossible. »

« Ça peut s'arranger. Je l'ai déjà fait. »

« C'est de la discrimination. Mais, comme de raison, c'est entre vous et moi. »

« Vous voulez dire de ne pas louer à des groupes ethniques. Je brasse toutes sortes d'affaires comme ça. »

Le résultat net de ces pratiques discriminatoires est de réduire pour une grande part l'accessibilité des « victimes » au marché du logement et d'accroître ainsi la pression vers la « gettoïsation ». Morton Deutsh et Mary Evans Collin ont bien expliqué les conséquences d'une telle situation en montrant que :

1. La ségrégation appelle la ségrégation. La concentration de gens de même race dans un même voisinage en attire presque inévitablement d'autres de la même race... Et peu à peu, la physionomie du quartier se transforme et témoigne d'une ségrégation de plus en plus poussée. Centres récréatifs, magasins, boutiques et lieux d'amusement deviennent de plus en plus le miroir de cette ségrégation.

2. La dynamique interne de la ségrégation résidentielle perpétue son existence, renforçant ainsi les préjudices. (Morton Deutsh, Mary Evans Collins, 1978 :5)

Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, notre enquête ne s'est pas penchée sur le problème de l'accessibilité à la propriété pour les Noirs. Cependant, si l'on se fie aux résultats de notre enquête concernant le marché de la location, il est très improbable que d'éventuels propriétairees de couleur ne soient confrontés aux mêmes vexations que le sont les locataires. Comme un certain nombre de chercheurs l'ont déjà noté, cette discrimination à l'égard de l'éventuel propriétaire influe sur l'accessibilité à l'hypothèque, le prix de vente et la location (Shafer, 1979 ; Thomas, 1981).

Alors qu'une enquête auprès des locataires de race blanche pourrait nous fournir des indices sur l'impact des relations raciales dans le secteur du logement, une enquête auprès des propriétaires et/ou des concierges dans les « ghettos » et dans les périphéries concernant les locataires non blancs nous fournirait des renseignements utiles concernant les restrictions courantes à Montréal, dans le domaine de la location de logement.

L'analyse des résultats de notre enquête nous incline à croire que la ségrégation est l'effet — le résultat — de pratiques de discrimination raciale qui restreignent l'accessibilité à la location. Le déroulement de notre analyse nous a conduits à nous porter en faux contre l'assertion voulant que la variable « vouloir vivre près de sa communauté culturelle » soit celle qui soit la plus déterminante du phénomène de la concentration des Noirs de Montréal dans des concentrations résidentielles. Même s'il est vrai que le besoin de vivre près de sa communauté culturelle influence le choix de lieu de résidence et de logement que l'immigrant noir sera porté à faire, nous avons cru qu'il était impossible d'établir une corrélation directe entre les deux à moins que cet immigrant ne jouisse d'une entière liberté de choix. Cela pourrait se produire seulement si des restrictions discriminatoires ne venaient fausser le jeu au détriment du Noir, lors d'une transaction pour louer un logement ou tenter d'acheter une maison. Pour faire subir un test à ce sujet, il faudrait effectuer des recherches auprès d'un groupe-témoin, chose pratiquement impossible, compte tenu de la nature du problème. Ce qu'on peut affirmer préremptoirement, c'est que les préjugés raciaux sont partie intégrante des relations entre la population non blanche et la population blanche majoritaire de l'Amérique du Nord.

Les résultats positifs des luttes des années soixante du Mouvement pour la défense des droits civils ont prouvé hors de tout doute que ce n'est que lorsque les victimes prennent en main leur défense contre la discrimination raciale et les préjugés raciaux, que la situation peut changer. Essayer de résoudre le problème de la discrimination raciale dans le logement et dans d'autres secteurs, en recourant à la loi, sans tenter d'y impliquer les victimes elles-mêmes, c'est courir à un échec certain. Le recours à l'appareil judiciaire ne doit être considéré que comme un simple moyen de se conformer aux règles de la procédure. Cela ne peut remplacer l'implication dans la cause et le militantisme de toutes les communautés concernées. Il n'est pas surprenant de constater que, dans nos deux échantillons (Côte-des-Neiges et St-Léonard), seulement un petit nombre des répondants aient déjà eu recours aux services de la Commission des droits de la personne (CDP). Ce faible taux de participation prouve bien que les victimes de discrimination raciale se rendent compte du « manque de dents » de la loi qui se pose en arbitre entre l'accusé et la victime. Celle-ci se demande finalement si elle a vraiment gagné quelque chose. À quoi sert-il de déposer une plainte contre un propriétaire et/ou un concierge si le prononcé du jugement n'arrive finalement qu'un an ou plus après ?

Si on conjuguait les efforts de la CDP et des groupes communautaires sensibles au probleme, un grand pas serait certainement franchi, dans la lutte contre la discrimination raciale. Une décentralisation des services de la CDP signifierait une plus grande accessibilité à ces services pour la population de Noirs antillais, ce qui, par voie de conséquence, conduirait à un taux plus élevé de participation aux efforts de cette Commission, et à une meilleure compréhension de l'esprit qui l'anime.

En déménageant pour se rapprocher des gens concernés, la Commission des droits de la personne serait en mesure de contribuer à la solution des problèmes auxquels sont confrontés les membres de la communauté noire antillaise face au marché du logement dans Montréal.

Comme la philosophie de non intervention, qui a prévalu à la Commission des droits de la personne et qui est enchâssée dans la Loi 50, s'est révélée inefficace, elle doit être sérieusement repensée, et modifiée en conséquence. On a souvent dit que le propre de la démocratie c'est affirmer les droits de la minorité et de protéger ces droits. La lutte contre la discrimination raciale dans le logement, c'est aussi la lutte pour une démocratie de meilleure qualité.

Le Mexique dans la crise (1976-1982)

Ces brèves annotations n'ont pas d'autre prétention que de souligner l'exemplarité de la situation de crise que traverse le Mexique à l'heure actuelle. En effet, celle-ci est d'autant plus remarquable qu'elle frappe un grand pays semi-industrialisé de l'Amérique latine. Deuxième pays (après le Brésil) le plus peuplé de l'hémisphèse (72 millions d'habitants) et représentant un cinquième du produit intérieur de la région, le Mexique a été projeté au cours des dernières années comme un autre « miracle économique » avec son taux de croissance annuel établi autour de 8 % entre 1978 et 1981. Généralement louangé pour son système politique sans parallèle en Amérique latine, le pays des Aztèques montre, à partir de la fin des années 60, des signes inquiétants d'effritement sinon d'érosion de sa stabilité politique...

La passation « en douce » de la présidence après chaque sexennat reste certes une conquête institutionnelle importante liée à la révolution de 1910 et confirmant l'hégémonie politique du Parti Révolutionnaire Institutionnel (P.R.I.) au pouvoir. Mais cette conquête ne doit plus faire illusion : depuis le début de la dernière décennie s'est imposé un besoin pressant « d'ouverture démocratique » non seulement afin d'absorber les pressions et revendications cumulées de larges secteurs de la population marginalisés par le système de pouvoir mais aussi afin de consolider la propre légitimité politique et idéologique de ce dernier.

En passant le maillet à son successeur Miguel de la Madrid le 1er décembre dernier, l'ex-président Lopez Portillo lui aura ainsi légué un double héritage : d'une part, la nécessité d'approfondir la « réforme politique » poursuivie dans les dernières années de son sexennat, d'autre part, et dans l'immédiat, la recherche-poursuite des voies et moyens capables de sortir le Mexique du marasme économique et de le remettre, à terme, sur le chemin de la croissance économique soutenue à laquelle semblaient le promettre les fabuleuses découvertes pétrolières de 1974-1975.

DE QUELLE CRISE S'AGIT-IL ?

Pour rendre compte de cette crise comme cas spécifique, il nous faut d'emblée la saisir comme mouvement historique *à la fois* économique et politique.

par Cary Hector

Toutefois, il ne peut s'agir ici que d'un traitement indicatif, se limitant à ce qui apparaît essentiel pour faire comprendre l'une et l'autre composante de la crise et dégager leur interaction nécessaire. Notre démarche tente de répondre aux questions suivantes : d'où vient la crise mexicaine ? Comment se manifeste-t-elle ? Quels sont ou peuvent être les enjeux et perspectives de résolution de la crise ?

Origines et manifestations

Antécédents de la crise

Dans sa forme économique, la crise plonge ses racines dans le(s) modèle(s) de développement économique



Miguel de la Madrid, nouveau président du Mexique

et social en cours dans la société mexicaine depuis les années 1940. Tout en nous concentrant ici sur la décennie 1970-80, il nous apparaît indiqué d'esquisser d'abord la trame de fond historique qui conditionne le mouvement de crise.

En général, les études sociohistoriques sur le Mexique contempo-

rain reprennent la périodisation suivante quant à son développement économique et social[1] :
• avant la révolution de 1910, domine le modèle dit de « *développement tourné vers l'extérieur* » mis en marche dès 1880 avec la dictature de Diaz. Basé sur le latifundisme et les enclaves du capital étranger, ce modèle entrera en crise en 1929-1938.
• avec le gouvernement du général Lazaro Cardenas (1934-1940), s'installe le « *développement par substitution d'importations* ». Il s'agit d'un modèle de type nationaliste qui stimule l'action de la bourgeoisie nationale et favorise l'interventionnisme étatique (cf. nationalisation du pétrole en 1938) pour promouvoir l'industrialisation. Ce modèle prendra de l'essor en 1940-1946 sous le sexennat d'Avila Camacho.
• À partir de 1946 et jusque dans les années cinquante, le modèle précédent sera pour ainsi dire retourné par les monopoles et le capital multinational, ce qui reflète pleinement la nouvelle dynamique de l'économie mondiale d'après-guerre (« multinationalisation ») et notamment de son nouveau pôle hégémonique : le capital américain. Il s'agit alors d'un type de développement qui sera par trop familier en Amérique latine : industrialisation dépendante et subordonnée, avec pressions inflationnistes récurrentes, déséquilibres régionaux, inégalités croissantes (et criantes) dans la distribution du revenu, etc.
• Il faut attendre la mi-50 pour voir les classes dominantes mexicaines amorcer un certain réajustement avec une orientation dite de « *développement stabilisateur* », lequel s'étendra sur pratiquement deux décennies et contribuera à asseoir l'image de la prospérité relative du Mexique : croissancce économique soutenue du P.I.B. (6 % par année), expansion et diversification de la production industrielle, commercialisatin croissante de l'agriculture, fixité du taux de change après la dévaluation de 1954, lente croissance des prix et des salaires, mais aussi concentration croissante du revenu, monopolisation et « transnationalisation » accélérées, etc.
• Il est généralement admis que le « développement stabilisateur » arrive à épuisement à la fin des années soixante et qu'en conséquence le Mexique entre dans la décennie de soixante-dix (sexennat de Luís Echeverría) en *situation de crise structurelle*. Celle-ci aura comme détonateur la conjoncture (récession) de 1975-1976. Désormais, l'État mexicain s'engage dans des stratégies de *redressement* de la situation : vers la fin de son mandat, Echeverría met de l'avant un programme de « développement partagé » qui n'aura pas l'heur de plaire à certaines fractions de la bourgeoisie (groupe de Monterrey) en dissidence ouverte. Quant à son successeur, Lopez Portillo, il se donnera pour tâche immédiate le re-démarrage de la machine économique. D'où son programme de départ : « l'Alliance pour la production ».
• Le nouveau « boom » pétrolier sera, à partir de 1976, consciemment mis à contribution pour relancer le Mexique sur la voie d'une croissance économique spectaculaire. Le « miracle » se sera produit en effet de 1977-78 à 1981. Or, dès la mi-1981, les signes d'une récession provoquée, entre autres, par la contradiction du commerce mondial, la hausse des taux d'intérêts sur les marchés financiers ainsi que par le fléchissement des prix du pétrole, annoncent la fin prochaine du miracle.

La suite de l'histoire se déroule en moins d'un an : entre février et septembre 1982, le Mexique côtoie visiblement et dangereusement la faillite économique et financière. Dans la fooulée de la double dévaluation du peso, de la nationalisation des banques et du contrôle généralisé des changes, s'impose une nouvelle ère « d'austérité » et de « rénovation morale » qu'annonce dramatiquement le nouveau « Señor Presidente » Miguel de la Madrid, dans son discours d'installation, le er décembre dernier.

La crise et son déploiement

« Au Mexique, il y a crise non seulement parce que les chiffres sont à la baisse, au Mexique il y a crise parce que se dessine un nouveau modèle d'accumulation, parce qu'il y a des ajustements au sein du bloc (de classes) au pouvoir et que se décide non seulement l'importance de l'État et de son rôle dans la récession, mais aussi sa place dans le modèle de développement par substitution complexe d'importations en voie d'implantation ».

Cette constatation de l'économiste mexicain Carlos Perzabal[2] indique pour l'essentiel les principaux champs ou angles d'observation sous lesquels la crise, dans son déploiement, peut être saisie dans une perspective d'ensemble et dynamique. Nous commencerons donc par établir « les chiffres », c'est-à-dire les indicateurs économiques les plus significatifs de la crise, puis nous esquisserons, toujours à titre indicatif, les deux versants de son déploiement, c'est-à-dire l'économique et le politique. À la suite de quoi, nous aborderons les perspectives de « sortie » de crise après avoir fait brièvement état de la tentative de restructuration par le pétrole qui prend effet sous Lopez Portillo à partir de 1977-78.

Le versant économique : une crise structurelle de récession comme détonateur

Entendue comme rupture du modèle d'accumulation suscité par « le développement stabilisateur », la crise structurelle s'installe, nous l'avons dit, au début du sexennat de 1970-1976 et s'y déploie pleinement. Elle se manifeste par une série de signes (indicateurs) : chute du P.I.B., déficit de la balance des paiements, dette publique extérieure croissante, déclin de l'investissement, inflation galopante, etc. Le tableau suivant indique l'évolution de la crise à partir d'un certain nombre d'indicateurs.

Ce tableau n'appelle pas beaucoup de commentaires. Seulement deux remarques : après une amorce de reprise en 1972-1973 (le taux de croissance du P.I.B. a plus que doublé) — imputable sans doute à l'influx massif d'investissements publics — la détérioration est nettement prononcée à partir de 1974 et coïncide avec la récession mondiale (1974-1975). Par ailleurs, on notera que la crise atteint son point de condensation en 1976 (chute du P.I.B. à 1,7 %, investissement privé en dessous de zéro, dette extérieure proche de 20 milliards de dollars, etc.). À ce stade est à l'oeuvre la conjoncture de récession comme détonateur de la crise (1975-1976) et culminant elle-même dans la dévaluation du peso à la fin d'août 1976.

Au-delà de son soubassement empirique, qu'exprime la crise ? En d'autres termes, que *révèle*-t-elle sur le plan des structures ?

En prenant appui sur un certain nombre d'analyses de la situation de crise (C. Perzabal, I. Cabrera, S. de la Peña, P. Gonzalez Casanova, etc.[4]), nous pouvons signaler les principales observations suivantes :
• *dépendant et subordonné*, le développement industriel mexicain s'est en outre révélé :
• *inégal,* c'est-à-dire modulé par des rythmes et des formes de croissances inégaux entre les différentes branches de la production ;
• *sur-protégé* : le protectionnisme excessif ayant entraîné une production industrielle à coûts élevés, i.e. impli-

Evolution de la crise économique
au Mexique, 1971-1977

Indicateurs	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Produit intérieur brut (P.I.B.) [a]	3,4	7,3	7,6	5,9	4,1	1,7	3,2
Investissement privé [a]	-0,4	-0,6	10,8	20,1	-1,6	-0,2	-21,6
Investissement public [a]	-9,4	39,4	22,9	-4,9	19,9	-12,4	12,2
Production industrielle [b]	2,5	9,3	9,2	7,2	4,3	3,3	4,7
Production agricole [c]	2,0	0,5	2,2	2,8	0,9	-2,8	2,7
Indice des prix [d]	4,5	5,6	12,4	24,0	16,7	22,2	32,3
Dette extérieure [e]	4,5	5,0	7,0	9,9	14,2	19,6	22,9
Déficit de la balance des paiements [e]	0,7	0,7	1,1	2,5	3,6	3,0	1,5

a) différence en % de l'année précédente
b) différence en % dans les activités industrielles
(mines, pétrole, pétrochimie, manufactures, construction et électricité)
c) différence en % dans les activités agricoles
(y compris élevage et pêche)
d) augmentation en % (1960 = 100)
e) en milliards de dollars U.S.

Source : adapté de Harris et Barkin [7] qui eux-mêmes s'appuient sur des sources mexicaines.

quant l'importation de matières premières et de moyens de production ;

• *dépendant du crédit international et de l'augmentation de la dette extérieure pour financer l'accumulation interne.*

• cette industrualisation a de plus généré un *secteur tertiaire* (commerce et services) *dysfonctionnel et disproportionné* par rapport à la propre capacité industrielle et au marché interne.

— sur le plan du développement agricole, on peut noter :

• *l'émergence d'une agriculture bipolaire* : neo-latifundium/minifundium avec les conséquences suivantes : concentration, au cours des derniers 35 ans, de la terre irriguée, du crédit, de 62 % du capital, des marchés d'exportation, etc. au pôle neo-latifundiste ; au pôle minifundiste : le chômage, les travailleurs agricoles, les paysans sans terre et les revenus de subsistance.

• *la désagrégation de l'ejido* (structure de propriété communautaire de la terre), facilitant ainsi son intégration au développement du capitalisme à la campagne.

• *la transformation du secteur d'élevage,* le rendant inapte à jouer un rôle de support dans la période de substitution complexe des importations.

— du côté de l'État comme maître-d'oeuvre de la politique économique, on relève que durant ces années de crise, ses interventions deviennent *inopérantes* tant du point de vue de gestion de la monnaie (circulation de monnaie excessive, taux de change rigides, taux d'intérêts élevés, etc.) que de celui de la gestion de la force de travail (gel des salaires réels, distribution polarisée du revenu, etc.). Comme nous le verrons plus loin, l'État se trouve affecté même dans ses fonctions générales de reproduction des conditions d'accumulation. Perzabal conceptualise cet ensemble d'effets comme *crise de la politique économique.* Les indications précédentes n'épuisent pas — loin de là — les multiples aspects de la crise comme mouvement de structures : des phénomènes comme le chômage et le sous-emploi, les déséquilibres régionaux, la concentration du revenu, la surexploitation de la force de travail, etc. mériteraient également d'être pris en considération dans ce contexte. Contentons-nous de faire valoir le fait qu'articulés aux développements précédents, ils viendraient sans doute corroborer l'essentiel, c'est-à-dire l'épuisement du modèle d'accumulation en vigueur.

Le versant politique ou la crise d'hégémonie

Il serait simpliste voire erroné de prétendre « déduire » la crise politique de la crise économique. En fait, dans sa dynamique, celle-là est antérieure à celle-ci : sans aller jusqu'à parler, à ce stade, d'une *crise de l'État* proprement dite, la crise politique ou de domination devient manifeste à partir de la mi-60, mais surtout, de manière spectaculaire, en 1968 avec la répression violente du mouvement étudiant de la même année. S'accentuent alors les tendances autoritaires, anti-populaires du système.

Par ailleurs, il convient de remarquer que la proverbiale stabilité politique de l'État mexicain forgée durant le sexennat de Cárdenas et consolidée après lui repose sur un ensemble de facteurs spécifiques à l'histoire socio-politique du Mexique. Mentionnons, avec González Casanova, notamment : 1) les systèmes de médiation/cooptation aux mains de l'État ; 2) l'hégémonie exercée par l'État sur les masses en termes d'interprétation du passé du pays, aussi bien que de son présent et de son avenir.

C'est justement l'érosion progressive de cette hégémonie, ou en tout cas sa mise en question, qui justifie la conceptualisation d'une crise politique intimement interreliée à la crise économique. En d'autres termes, la période de déploiement de la crise structurelle permet aussi de constater sa contrepartie politique : à savoir l'usure des moyens traditionnels (instruments) de contrôle et de domination.

Mais cette usure s'explique non pas simplement en soi, comme produit d'un processus « naturel » : il s'agit de l'effet *actif* de la montée du mouvement populaire depuis les années 60. Celui-ci se traduit par la création d'organisations paysannes et syndicales indépendantes, c'est-à-dire distinctes de celles affiliées et articulées historiquement à la structure de pouvoir, la formation de mouvements paysans radicaux dans différentes régions du pays, l'éclatement de révoltes locales (durant les années 70) au niveau municipal ainsi que de mouvements de protestation contre cer-

tains gouverneurs d'État, etc. Il n'est pas jusqu'aux partis de gauche qui, même fragmentés idéologiquement et organisationnellement, n'aient contribué à faire vaciller — dans ce contexte de crise — l'emprise idéologique de l'État et de son parti — le P.R.I., héritier et dépositaire officiel de « l'idéologie de la révolution mexicaine ».

Combinée aux frustrations, tensions et revendications liées à la crise économique, cette montée du mouvement populaire se réfracte au sein du bloc au pouvoir, au sein de l'État et de ses appareils, notamment la bureaucratie politique, ainsi que de ses organes de support (pratiquement des courroies de pouvoir de type corporatiste) : syndicats officiels, partis-appuis, organisations de masse, media, etc. Pour l'essentiel, s'impose la nécessité de reconstituer la cohésion politico-idéologique autour de priorités, choix, projets, etc. capables de créer une issue viable à la crise et, à terme, de consolider des bases du nouveau modèle d'accumulation rendu historiquement nécessaire.

Émergent alors sous Echeverriá « l'ouverture démocratique », le « développement partagé » ainsi qu'une politique extérieure de velléité « tiers-mondiste » voire « anti-impérialiste ». On sait qu'Echeverria n'aura pas réussi à retourner la situation de crise dont l'apogée coïncide d'ailleurs avec la fin de son sexennat. Il reviendra à Lopez Portillo (1976-1982) de concrétiser la « réforme politique » (1977-79) et « l'alliance pour la production », une variante de NEP mexicaine destinée à promouvoir un nouveau modèle d'accumulation basé sur la rente pétrolière.

En ce qui concerne la « réforme politique » (révision de la Loi fédérale sur les organisations politiques et les processus électoraux (1977), légalisation et participation de partis d'opposition, notamment du Parti communiste mexicain — PCM —, aux élections régionales et locales de 1979 puis aux élections présidentielles de 1982), elle aura pu établir, comme l'écrit A. Saldivar, « un certain degré d'institutionnalisation des conflits sociaux », en les tempérant et en évitant le surgissement de nombreuses formes de protestation à l'instar de celles de la fin des années 60 ou du début de 70[5].

Quant à la tentative de restructuration de l'économie par le pétrole, elle aura représenté aussi bien la première phase de démarrage du nouveau modèle d'accumulation qu'une volonté politique de dépassement de la crise (esquisse d'un projet alternatif de société). Toutefois, si cette tentative a effectivement pu enclencher un cycle expansionniste impressionnant (taux de croissance annuel, rappelons-le, de 8 %), elle aura en même temps contribué à aggraver et à mettre à nu la vulnérabilité de l'économie mexicaine.

Nous entrons alors dans la conjoncture proprement déstabilisatrice de la mi-1981 à l'été 1982 (contraction du commerce mondial, fléchissement des prix du pétrole sur le marché international, mobilisations politiques en vue des élections présidentielles, dévaluations du peso, décrets de septembre 1982). À ce stade, les enjeux de la crise auront été larrgement débattus (danger de « pétrolisation » de l'économie, notamment) mais les perspectives de « sortie » de la crise, nous allons le voir, restent ouvertes et pas nécessairement concordantes. Rien d'étonnant à cela, car celles-ci sont pour l'essentiel conditionnées par la vision *politique* qui les soustend et donc par la conjonction de forces politiques — réelle, latente ou possible — capables de concrétiser (d'imposer) l'une ou l'autre perspective.

QUELLES PERSPECTIVES DE « SORTIE » DE LA CRISE POUR LE MEXIQUE ?

C'est là un champ d'interrogations, de propositions, d'alternatives, voire de « modèles » aussi vivement labouré que celui de la crise elle-même. Nous ne prétendons pas les passer toutes en revue mais seulement en signaler les plus significatives à partir du critère de *vision politique*. En schématisant à l'extrême, nous pouvons opposer la (les) perspective(s) du bloc au pouvoir (dans le sens spécifique du cas mexicain) à celle(s) des courants et forces, institués ou en émergence, à l'extérieur du pouvoir.

« Projet national révolutionnaire »/néo-libéralisme de monopoles

Ces formules servent à indiquer des variantes de perspectives à l'intérieur des paramètres de développement capitaliste suivi par le Mexique au cours des quelques quarante dernières années. Ici les maîtres-mots s'écrivent : « rationalisation », « modernisation », « ajustements », etc. Dans ce contexte, il faut d'emblée prendre comme point de départ le projet de relance économique mis de l'avant par Lopez Portillo et autour duquel gravitent les perspectives de sortie à la fin de la décennie de 70 et au début des années 80.

Lors de sa campagne présidentielle de 1975, Lopez Portillo avait annoncé son intention de consolider le statut de « puissance moyenne » du Mexique et d'utiliser les ressources pétrolières comme moyens de financement de la croissance économique et de la modernisation industrielle. Il confirmera cette intention dans son discours d'installation (1er décembre 1976) et dans son premier rapport présidentiel (1er septembre 1977). À mi-chemin de son sexennat, il dévoilera les quatre piliers du nouveau modèle de développement économique : *le Plan global de développement, le Plan national de développement industriel, le Plan du système alimentaire mexicain* et *le Programme d'énergie.* On le voit, il s'agit d'une entreprise majeure de restructuration où la planification sectorielle devient un instrument étatique de commandes et d'initiatives économiques. Quels en auront été les résultats ? À la fois impressionnants et ambivalents.

D'abord sur le plan de l'utilisation du pétrole comme « arme de développement » :

En nous référant aux données fournies par le président Lopez Portillo dans son sixième et dernier rapport (1er septembre 1982), nous relevons notamment : avec 71 milliards de barils de pétrole en *réserves prouvées* (contre 6 milliards en 1976), le Mexique s'est hissé en 1982 au quatrième rang mondial derrière l'URSS, l'Arabie Séoudite et l'Iran. Au 18 mars 1982, la plateforme d'exploitation d'hydrocarbures (pour la consommation interne et l'exportation) a été fixée à 2,3 millions de barils par jour (mbj). De cetteplateforme se dégage une exportation moyenne de 1,5 mbj, ce qui aura permis au Mexique d'engranger 14 milliards de dollars en devises.

Bref, *pour la première fois depuis 1921,* le Mexique devient « puissance pétrolière » et exportateur net de pétrole à partir de 1975 (de 15 % de la valeur totale des exportations à environ 75 % en 1981) et peut ainsi développer une « politique économique du pétrole ».

Cette politique économique du pétrole permetttra à Jesús Silva Herzog F., Secretario de Hacienda y de Crédito Publico, de fournir, entre autres, le bilan suivant pour 1977-1981 :

• création de 900,000 emplois annuels, d'où un taux annuel d'augmentation de 5,1 % ;

• triplement de l'industrie pétrochimique, doublement de la production

de fertilisants et de camions, augmentation de plus de 50 % de la capacité électrique installée, etc. ;

• changements dans la structure industrielle, accélération de la création d'entreprises productrices de biens de capital, consolidation et renforcement des PME, modernisation de l'appareil commercial, etc.

• taux de croissance annuel du P.I.B. de 8,5 %, du revenu per capita de 5,4 %, de la masse salariale (taux moyen supérieur à 5 %), le tout en termes réels.

Ce bilan, qui ne veut pas donner dans le « triomphalisme » mais s'en tenir à « l'objectivité et au réalisme », aura permis, insiste-t-on, « d'amorcer le *changement qualitatif* qu'exige le pays » (c'est nous qui soulignons) : à savoir, « élargissement des opportunités pour la population, modernisation de l'industrie, redistribution géographique, sectorielle et sociale de la richesse », etc.

Or, la contrepartie négative de ce bilan, surtout à partir de 1980, indique que la stratégie pétrolière de sortie de la crise aura plutôt sérieusement approfondi des déséquilibres structurels de première importance pour l'avenir économique à moyen/long terme du Mexique.

En effet, il est devenu évident que le processus de croissance économique par le pétrole a eu pour effet premier de creuser un écart significatif et grandissant entre le rythme d'expansion du secteur pétrolier et celui du secteur non pétrolier de l'économie. On fait remarquer que les secteurs les plus dynamiques (dans le secteur non pétrolier) auront été (par ordre descendant de croissance) : la construction, l'électricité, les manufactures, (le commerce et les services), puis l'agriculture. Le secteur manufacturier s'est désaccéléré de façon notable en 1980 : « pour la première fois depuis l'après-guerre et durant une période d'essor », il connaît un rythme d'expansion **inférieur** à celui de la production totale. Ajoutons que la faible croissance de l'agriculture entraînera, au cours de ces mêmes années, l'importation massive de produits et biens alimentaires (de 558 millions de dollars U.S. en 1975 à 1,7 milliard en 1980 selon des données de la Banque mondiale en 1981).

D'autres éléments fondamentaux mettent également en relief le revirement de la situation économique autour de 1980-1981 :

• « croissance explosive » du déficit en compte courant de l'économie non pétrolière : de 2,4 milliards de dollars en 1977 à 16,6 milliards en 1980 ;

• la totalité de l'augmentation du surplus pétrolier aura contribué à « financer seulement *l'augmentation* du déficit industriel », lequel, *à lui seul,* correspond à 70 % du déficit du secteur non pétrolier ;

• importance croissante, des paiements nets à l'extérieur (intérêts sur la dette extérieure et remise de profits au capital étranger).

Enfin, à l'ensemble de ces éléments internes, il convient d'ajouter un certain nombre de facteurs externes auxquels nous avons déjà fait allusion (contraction du commerce mondial, chute des prix des matières premières, baisse de la demande mondiale de pétrole, etc.). Leur pondération respective ne fait pas d'unanimité.

Quoi qu'il en soit, il reste qu'à l'aube des années 80, l'économie mexicaine apparaît entravée dans un type de développement que caractérisent, pour l'essentiel, les traits suivants : déséquilibres structurels durables, concentration du capital, profondes inégalités sociales, monopolisation croissante (contrôle de secteurs stratégiques par le capital étranger), dette extérieure la plus importante de l'Amérique latine, aggravation de la dépendance commerciale et technologique vis-à-vis des États-Unis, etc.

Face à ce constat, les réactions au sein, autour ou à partir du bloc au pouvoir, concernent des *réajustements* à apporter au nouveau modèle d'accumulation afin de *l'infléchir* dans le sens des intérêts et perspectives (économiques, politiques et idéologiques) associés aux différentes fractions du pouvoir et à leurs alliés ou partenaires.

Un courant identifié à des noyaux progressistes du P.R.I., à la C.T.M. (Confédération des travailleurs mexicains) et à certains partis-appuis comme le P.P.S. (Parti populaire socialiste), le P.S.T. (Parti socialiste des travailleurs) tendrait, selon certains analystes à favoriser un « projet national-révolutionnaire » qui viendrait renforcer le rôle de l'État et profiter aux fractions de la bourgeoisie monopoliste « nationale ». Il s'agirait de mettre en train une série de mesures allant de plans de développement pour l'industrie, l'éducation, la santé, etc. à la nationalisation du système bancaire, de l'industrie pharmaceutique, de l'industrie alimentaire, de l'industrie pétrochimique secondaire, de l'immobilier, etc. Il s'agirait, en somme, de parfaire, dans les conditions actuelles, le vieux rêve de « capitalisme d'État » lié à la révolution mexicaine, notamment depuis l'époque de Cárdenas. C'est en un certain sens le retour au « cardenismo », c'est-à-dire à l'idée d'un État national relativement indépendant et autonome dans la création et la reproduction des conditions d'accumulation.

La réalisation d'un tel projet dépendrait essentiellement, d'une part, du degré de résistance de la bourgeoisie monopoliste étrangère et de ses alliés, notamment de ses appuis au sein de la propre bureaucratie politique, d'autre part, de l'approfondissement de la « réforme politique », c'est-à-dire dans le sens de l'élargissement (et du renouvellement) des bases politiques et sociales du pouvoir en place.

En effet, la face inversée de ce projet ou plutôt son retournement existe dans la possibilité d'une hégémonie proprement monopoliste avec le signe dominant du capital étranger. La politique économique s'orienterait vers la restriction des salaires, des dépenses publiques, de la monnaie en circulation et de l'inflation ; elle favoriserait la vente massive du pétrole brut et du gaz naturel pour diminuer le déficit de la balance des paiements, une politique de stabilité monétaire, le respect par l'État des domaines d'investissement du secteur privé, le contrôle des prix, etc. (Perzabal, 1981 : 134). Une telle orientation se traduirait politiquement par un renforcement des structures autoritaires du pouvoir. Ce « néo-libéralisme » des monopoles s'entendrait dès lors d'un point de vue structement économique et pourrait, à terme mais pas nécessairement, déboucher sur une « sud-américanisation » relative du Mexique.

La transition au capitalisme monopoliste d'État et la longue marche vers le socialisme

Regroupée en août-septembre 1981 sous la forme d'une Coalition de la Gauche, l'opposition de gauche formera quelques mois plus tard le Parti socialiste unifié du Mexique (PSUM) qui présentera un candidat unique aux élections présidentielles de l'été 1982. On y retrouvera notamment le P.C.M. (Parti communiste mexicain), le P.M.T. (Parti mexicain des travailleurs), le P.S.R. (Parti socialiste des travailleurs), le P.P.M. (Parti du peuple mexicain, issu d'une scission au sein du P.P.S.), le Mouvement d'action et d'unité socialistes (M.A.U.S.).

Avec ses alliés et partenaires (intellectuels, syndicats indépendants, organisations populaires), le PSUM — ci-

devant Coalition de la gauche — défend la thèse, prônée d'abord par le P.C.M., selon laquelle la crise actuelle du Mexique s'interprète comme la transition ou le passage au capitalisme monopoliste d'État. Bien entendu, les formulations et les nuances varient d'un groupe à l'autre ou d'un auteur à l'autre. Mais, sur le fond, les traits saillants de ce capitalisme monopoliste d'État demeurent les suivants : domination des monopoles avec orientation vers le marché mondial, rôle de l'État réduit au statut de médiateur pour les secteurs modernes des classes moyennes et de la classe ouvrière organisée ; sur le plan politique : alliances ad hoc combinant les concessions et la répression, etc. Rendu inévitable par les « modèles » d'accumulation suivis par le Mexique et ayant conduit à l'affaiblissement de l'État face aux monopoles (surtout au cours de la décennie 70), ce passage au capitalisme monopoliste d'État devra toutefois compter avec la résistance organisée des nouvelles forces sociales et politiques en émergence.

Pour certains, notamment le Parti révolutionnaire des travailleurs, de tendance trotskyste, (non membre du PSUM), il s'agit d'accumuler des forces révolutionnaires en vue d'accélérer le passage au socialisme. Pour d'autres, notamment le PSUM, il s'agit de pousser à l'approfondissement de la réforme politique, à l'élargissement de l'espace politique et de la démocratie, de résoudre les problèmes d'indépendance nationale, de justice sociale, etc., bref de créer les conditions ou les bases politiques de la longue marche vers le socialisme. Que celui-ci soit à l'ordre du jour ou qu'il soit un objectif à long terme constitue un enjeu à caractère stratégique diversement apprécié par les groupes, partis ou mouvements se reconnaissant dans cette dynamique d'opposition de gauche.

Cette vision de la crise mexicaine et des voies de son dépassement pose des problèmes autrement plus complexes de « transformation en profondeur », de « rupture », de « révolutionnarisation » sinon de « révolution » de l'ensemble des structures de la société mexicaine : un autre projet de société avec, comme prémisse indispensable, un bloc de pouvoir alternatif et hégémonique. Nous sommes ici à la limite de l'analyse politique prévisionnelle et des convictions idéologiques qui soutiennent la vision de l'avenir.

En guise de conclusion

Ce coup d'oeil à vol d'oiseau sur la situation mexicaine aura montré à l'évidence que celle-ci se révèle à la fois complexe et transparente. À court terme, le nouveau tenant de la « presidencia » n'a pas d'autre choix que de parer au plus pressé, c'est-à-dire maîtriser la conjoncture de récession. En effet dans son discours d'installation et dans l'une de ses premières interviews (voir *TIME* du 20 décembre 1982), Miguel de la Madrid se donne un délai de deux ans pour opérer la remontée avec un plan en dix points. Priorité y est donnée à la lutte contre l'linflation, à la récupération de l'emploi, à la diminution des dépenses publiques, à la réforme fiscale, etc. Pour y parvenir : « l'austérité » et « la rénovation morale » (c'est-à-dire la lutte contre la corruption).

À moyen/long terme, les enjeux sont incontournables : comment « réajuster » le nouveau modèle d'accumulation à partir des revenus excédentaires du pétrole ? Quel sera le rôle de l'État au cours des années 80 dans un contexte de monopolisation de l'économie ? Comment poursuivre la réforme politique (et la contrôler) dans un contexte d'émergence de nouvelles forces politiques et sociales appelées de plus en plus à contrer l'hégémonie politique et idéologique du pouvoir en place ?

En dernière instance, le dépassement global (économique et politique) de la crise pose le problème de la viabilité de *la semi-industrialisation* comme modèle de développement.

L'hypothèse de « désintégration populiste » que des auteurs comme Samir Amin émettent à propos des pays semi-industrialisés (compte tenu de l'impasse à laquelle est condamné leur modèle de développement) ne nous semble pas plausible dans le cas du Mexique : historiquement, l'État mexicain demeure encore fort de sa base de masses (même contrôlées et manipulées) et dispose d'un pouvoir de négociation (national et international) que n'a pas évacué la monopolisation de l'économie ; les forces de répression (armée, police) restent contrôlées politiquement et semblent en tout cas être encore partie prenante du système politique actuel ; enfin dans le contexte de l'économie mondiale en restructuration, le Mexique est devenu (par son endettement) une pièce-maîtresse du système financier international que l'on entend justement préserver de la « désintégration ». Alors que la transparence de la situation mexicaine semble susciter les diagnostics rapides, voire catastrophistes, sa complexité incite aux pronostics prudents, éloignés du maximalisme théorique. « La voie mexicaine » de sortie de la crise sera-t-elle ainsi une fois de plus, du moins en termes prévisibles, celle d'uln « compromis pragmatique » entre « le projet national-révolutionnaire » du bloc dominant et « la transition au socialisme » du bloc alternatif en émergence ? •

Janvier 1983

Notes

[1] Voir à titre d'illustration : Pablo González Casanova, « Mexico : The Most probable Course of Development », in : *Latin American Perspectives,* Issue 32, vol. IX, n° 1, Winter 1982 : 78-88. Aussi : Julio Labastida Martin del Campo, « De la unidad nacional al desarro le estabilizador », in : *América Latine, historia de medio siglo,* Mexico, Siglo XXI, vol. 2, 328-376.

[2] Carlos Perzabal, « Características de la crisis en México », in : *Historia y Sociédad,* México, n° 17, 1978 : 48.

[3] Richard L. Harris en collaboration avec David Barkin, « The Political Economy of Mexico in the Eighties », *Latin American Perspectives,* n° cité en 5, p. 8.

[4] Carlos Perzabal, *Accumulación capitalista dependiente y subordinada : el caso de México (1940-1978),* México, Siglo XXI, 1979, 1981. Ignacio Cabrera, « Crisis económica y estrategia petrólera », in : *Cuadernos Politicos,* Mexico, 28, avril juin 1981 : 43-61. Sergio de la Peña, « Proletarian Power and State Monopoly Capitalism », in : *latin American Perspectives,* n° cité : 20-35. P. Gonzalez Casanova, « Mexico : the Most Probable Course of Development », in : *Latin American Perspectives,* n° cité : 78-101.

[5] Américo Saldivar, *Ideologia y politica del estado mexicano (1970-1976),* Mexico, Siglo XXI, 1980 : 224.

Le Nigéria à l'heure de la chasse aux travailleurs étrangers

Au cours de la semaine du 7 au 13 février dernier, l'actualité a balayé de ses spots les états de l'Afrique occidentale. Images télévisées, reportages spéciaux à la radio, commentaires passionnés dans la presse écrite... bref rien n'a été ménagé pour nous faire vivre la tragédie des déportés du Nigéria. Au fait, qui sont ces nouveaux damnés de l'Afrique ?

Ils se chiffrent à environ trois millions : Tchadiens, Nigériens, Togolais, Camerounais, Ghanéens surtout, attirés au Nigéria par la prospérité à laquelle la « manne pétrolière » avait semblé voué soudainement ce « grand pays frère ».

Mais voilà, là aussi comme ailleurs, la crise a frappé. Les recettes pétrolières qui assuraient l'essentiel (80 %) des revenus de l'état baissent dans des proportions alarmantes. Du coup, l'expansion frénétique des dernières années fait place à la récession. Comme il fallait s'y attendre, dans ce pays à l'allure d'un colosse aux pieds d'argile, l'ensemble de la vie nationale se trouve confrontée à des difficultés sans commune mesure avec celle surgies récemment dans les pays pétroliers moins peuplés ou plus développés. Au point de faire craindre la catastrophe..., si l'on en croit certains observateurs de la politique nigériane.

Cette menace suffit-elle à justifier l'exode forcée de millions de travailleurs étrangers dans des conditions qui traduisent un véritable mépris de la condition humaine ? Le gouvernement de Lagos bénéficiera-t-il du non-lieu espéré en invoquant les circonstances atténuantes dûes à la conjoncture difficile ?

Ce serait minimiser l'importance de l'événement. d'abord dans son ampleur. Il appartient à un ordre de grandeur différent de celui des déportations déjà intervenues dans d'autres pays africains. Et son impact risque d'être brutal. Une marée de trois millions de personnes, éjectées sans avertissement vers les pays limitrophes dépourvus de structures d'accueil, représente incontestablement un facteur majeur de destabilisation de la région, déjà durement touchée par l'explosion urbaine, le chômage et l'instabilité politique.

par Etzer Flavien

Nul doute que cet épisode dramatique a suscité bien des interrogations chargées d'inquiétudes dans les différents lieux de pouvoir sur le continent, malgré le silence embarrassant qui l'a suivi. Mais dans les groupes de pression divers et notamment les organes de presse résolument engagés dans la défense des intérêts de speuples du Tiers-Monde comme *« Jeune Afrique », « Afrique-Asie »* et *« Collectif Paroles »*, l'émoi doit vite faire place à l'examen critique sans complaisance des responsabilités du gouvernement nigérian.

D'autant que pour nous, de la diaspora d'un pays où le « sauve qui peut » est institué en règle de survie, le combat pour les droits des groupes contraints à la migration forcée est une priorité pleinement justifiée.

Un exode sans précédent

Combinés à son ampleur, le contexte régional et les circonstances générales dans lesquels l'événement s'est produit ajoutent à sa singularité. C'est un lieu commun que les pays industrialisés du Nord abritent les principaux foyers d'hostilité à l'endroit de stravailleurs étrangers. Réputation qui traduit bien leur importance parmi les lieux de destinaiton des émigrés en provenance des régions sous développées. Or dans ces pays du centre la cohabitation de ces populations aux traits physiques et culturels différents accuse un caractère explosif en raison des réactions d'agressivité suscitées par l'affirmation de normes et de manières d'être distinctes de celles d'une majorité nourrie dans les réflexes discriminatoires propres à la culture occidentale.

La crise actuelle vient ajouter à la virulence du malaise ; car elle n'en finit pas de raviver les préjugés et de détourner les frustrations de toutes sortes vers les travailleurs immigrants désignés comme boucs émissaires. On a encore en mémoire les charges de xénophobie à l'encontre des asiatiques installés au Royaume Uni ; Bien connues sont aussi les tracasseries et vexations auxquelles sont en butte les Africains dans les grandes villes françaises. Ici, au Canada, les rigueurs de la loi C 109 sur l'immigration ont suscité bien des protestations et mis fin de façon brutale aux espoirs de nombreux réfugiés récemment arrivés au pays. Le Québec, notre belle et accueillante province, n'est certes pas en reste, où l'expression « voleur de job » appliqué sans discernement à celui qui affiche le moindre signe de différence, n'a jamais été autant à la mode.

Est-ce à dire que la déportation sur grande échelle des travailleurs étran-

gers du Nigéria marque une grande première dans le tiers-Monde ? Des événements de ce genre ont déjà secoué de nombreux pays africains tels le Gabon et le Zaïre ; le dernier en date, l'expulsion des asiatiques de l'Ouganda, en est l'exemple le plus caricatural.

Toutefois ces affrontements présentent dans l'ensemble des caractéristiques propres par rapport aux événements analogues intervenus dans les pays développés. Ce sont avant tout des explosions ponctuelles, épisodiques, imputables aux crises politiques auxquelles elles sont étroitement liées. Mais par-dessus tout, le coup de balai de Lagos aura montré à quel point il peut être facile de dresser les uns contre les autres des peuples qui auraient toutes les raisons de travailler ensemble à l'amélioration de leurs conditions de vie. Nigérians et travailleurs expulsés habitent des états voisins engagés dans une collaboratinprometteuse au sein de la C.E.D.E.A.O.(Communauté économique de développement des états de l'Afrique de l'ouest) qui comprend pas moins de 16 pays membres.

Ironiquement, le protocole sur la librecirculation des personnes à l'intérieur de cet ensemble économique est l'une des réalisations les plus tangibles de cette coopération.

Autres affinités : cet affrontement oppose des groupes humains assez homogènes sur le plan racial, en plus de partager dans une très large mesure les mêmes cultures et des convictions religieuses identiques. Dès lors on comprend l'ampleur de l'onde de choc provoqué.

On s'interroge encore sur les véritables raisons qui ont conduit les autorités nigérianes à une mesure aussi extrême. Car l'argument des difficultés dûes au « choc pétrolier » n'apporte pas de réponses satisfaisantes à toutes les questions soulevées. L'une des plus pertinentes d'entre elles porte sur l'évaluation par Lagos des effets de cette décision sur le prestige du pays et des difficultés nouvelles à craindre dans la réalisation de ses décisions géopolitiques.

Le Nigéria demeure le plus important pays africain. Ses initiatives, autant sur le continent qu'à l'échelle mondiale,l sont à la mesure de sa population et de ses ressources naturelles. En tout cas elles traduisent une nette volonté d'affirmation de puissance, confirmée par le souci d'équilibre observé dans ses rapports avec les grandes puissances et la fermeté de son engagement dans la lutte contre le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud.

De telles ambitions s'accompagnent généralement d'un véritable souci de l'Image projetée qui oblige à prendre en compte les retombées éventuelles des décisions gouvernementales.

Faudrait-il supposer que ce genre de considérations n'ont pas, en l'occurence, retenu l'attention du pouvoir nigérian ? À moins d'admettre qu'elles aient été mises en veilleuse sous la pression de contraintes qui sont loin d'être exclusivement économiques.

Une armée de réserve dans le sillage du « boom pétrolier »

Le premier facteur qui vient à l'esprit quand on essaie d'analyser la situation au Nigéria est celui de la démographie. Ce pays doit faire vivre unepopulation de l'ordre de 90 millions d'habitants, de loin la plus nombreuse d'Afrique. C'est là undéfi de taille pour une nation sous-équipée, empêtrée dans des rivalités et des disparités inextricables. Certes les ressources naturelles y sont abondantes, et le pétrole n'en est pas le plus important malgré les bouleversements auxquels son exploitation a donné lieu dans l'ensemble de la vie nationale.

Mais encore faudrait-il mobiliser les moyens nécessaires à leur exploitation. L'un des plus importants qui fait gravement défaut au pays comme ailleurs dans la plupart des pays du Tiers-Monde, est le *« savoir-faire » des techniciens* et des autres personnels qualifiés, en nombre suffisant. Or, la migration accélérée suscitée par le « boom pétrolier » des dix dernières années aura bien peu contribué à pallier cette pénurie ; elle a surtout amené dans ce pays un flot continu de manoeuvres venus grossir le rangs du prolétariat urbain local déjà surabondamment alimentée par l'exode rural. D'ailleurs les techniciens étrangers non-blancs établis dans ce pays à la faveur des migrations récentes n'ont nullement été épargnés par la tourmente.

Mais cette situation déjà difficile en périodes de vaches grasses a vu accroître sa chance explosive avec l'accumulation des déboires générés par le « ressac pétrolier ».

Le malaise n'est donc pas nouveau et il a déjà fait l'objet d'interventions plus ou moins concertées du gouvernement du Nigéria et de celui du Ghana, principal pays de provenance des travailleurs restés au « pays d'accueil » malgré l'expiration du délai de séjour fixé aux termes de l'entente conclue entre les états membres du CEDEAO.

Mais pourquoi cette rupture brutale avec unepolitique de tolérance presque passée dans les moeurs à l'égard des T.E. ?

On invoque avec empressement l'exaspération de certains secteurs de l'opinion à la suite d'émeutes à caractère religieux dont certains T.E. auraient été les instigateurs. Il reste que ce contentieux aurait pu faire l'objet de négociations entre les gouvernements intéressés afin d'arriver au moins à des dispositions permettant d'assurer, dans des conditions convenables, le retour de ces émigrés dans leur pays d'origine.

On en est à se demander si le recours à la solution draconienne pour le rappatriement des illégaux ne trahit pas au sein du pouvoir unsentiment d'urgence qui reflète bien l'importance des enjeux, en cette année d'élection aux différents échelons de la vie politique du Nigéria.

Prévenir tout dérapage du jeu politique

Niveau privilégié de répercussion des événements, l'échiquier politique nigérian n'a pas été épargné par les soubresauts dûs au choc pétrolier. Dès 1981, l'équilibre des partis sur lequel reposait l'exercice du pouvoir issu des élections de 1979 a commencé à vaciller. Dans cette dynamique conflictuelle, la rupture entre le NPN (Parti national du Nigéria) sorti vainqueur des urnes et son allié le NPP (Parti du peuple nigérian) a été l'événement le plus significatif. Car désormais le NPN voit réduire sa marge de sécurité, acculé qu'il est à faire « Timonier seul » et surtout à assumer les risques de ses manoeuvres d'ailleurs fort incertaines, en cette période troublée.

Autre initiative chargée de menaces pour le NPN : la multiplication des tractations entre les personnalités et les États-majors des principales formations politiques de l'opposition. Surtout actif dans ce chassé-croisé d'UPN (Parti de l'unité du Nigéria), le deuxième en importance du pays. L'agressivité de cette force politique se reflète dans les propos de son chef, laissant croire à qui veut l'entendre qu'au point où en sont les choses toutes les coalitions sont possibles en vue d'élections.

Toutes ces grandes manoeuvres viennent accentuer les inquiétudes du parti au pouvoir qui s'est senti obligé de répéter des déclarations visant à en minimiser la portée.

De l'avis des observateurs avertis de la situation politique nigériane, le parti

au pouvoir est favori pour remporter les prochaines élections. Mais dans le contexte actuel rien n'est joué et un réalignement des forces politiques avant l'échéance décisive est encore possible.

Quelle préoccuante incertitude pour un pouvoir décidé à obtenir la reconduction de son mandat avec une majorité confortable lui laissant les coudées franches pour asseoir le bases institutionnelles encore fragiles du pays.

Dans ces conditions le président Shungari n'était-il pas tenté de recourir à des mesures d'urgence quelque discutalbes soient-elles afin de gagner la faveur de l'opinion publique ? Et, dans les circonstances, celle qui s'avérait la plus « opportune » est sans aucun doute le renvoi des T.E. Car elle est doublement rentable au point de vue électoral : d'une part elle permet de promettre d'augmentation de la portion individuelle du gâteau par la réduction systématique du nombre des convives ; de l'autre, elle assouvit la fièvre xénophobe qui agitait les milieux populaires et les organes de presse. Il apparaît évident qu'au terme d'un mandat aux performances mitigées, de plus en plus ternies par la crise actuelle, le pouvoir est acculé à faire flèche de tout bois et tenter des coups d'éclat pour accroître ses chances de réélection.

Les expulsés du Nigéria semblent bien avoir été les victimes d'un coup de force électoraliste précipité qui excluait d'office toute prise en compte de soucis humanitaires ou d'intérêts géopolitiques du pays.

Un coup de force qui aura néanmoins apporté de l'eau au moulin des groupes hostiles à la présence des migrants du Tiers-Monde dans les pays industriels du Nord.

COMMUNIQUÉ
Ligue des Droits et Libertés

Campagne d'information anti-racisme dans le logement

Le Comité Immigration de la Ligue des droits et libertés est désireux de défendre et de promouvoir les droits fondamentaux spécifiques aux immigrant-e-s. Pour ce faire, nous nous opposons à toutes les formes de racisme fondées sur la couleur, la religion, l'origine ethnique ou nationale.

À cette période-ci de l'année, plusieurs sont à la recherche de logement. Nous tenons à sensibiliser la population, avec les associations de locataires, au danger existant dans ce domaine. Les associations de locataires sont des organismes non gouvernementaux qui ont pour but d'informer et de défendre les droits des locataires. Gratuitement, ils offrent des sessions d'informations et de consultations de logement de ces gens.

Pour nous il ne s'agit pas seulement de dénoncer les manifestations du racisme mais surtout de souligner que LE RACISME EST ILLÉGAL AU QUÉBEC, puisque la Charte des droits et libertés de la personne du Québec prévoit que :

art. 10 Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, ..., la religion..., la langue, l'origine ethnique ou nationale...

art. 12 Nul ne peut, par discrimination, refuser de conclure un acte juridique ayant pour objet des biens ou des services ordinairement offerts au public.

art. 13 Nul ne peut, dans un acte juridique stipuler une clause comportant discrimination.

Une telle clause est réputée sans effet.

art. 14 L'interdiction visée dans les articles 12 et 13 ne s'applique pas au locateur d'une chambre située dans un local d'habitation si le locateur ou sa famille réside dans le local, ne loue qu'une seule chambre et n'annonce pas celle-ci, en vue de la louer, par avis ou par tout autre moyen public de sollicitation.

Afin de prévenir une telle discrimination, nous vous suggérons donc :

— ne ne jamais visiter seul un logement ;

— de vérifier par téléphone ou par un ami québécois, si le logement est véritablement déjà loué.

Et si vous croyez être victime de racisme, n'hésitez pas à contacter :

— **Le Front Logement du Sommet populaire de Montréal à 270-3379**
(ce numéro de téléphone sera en service jusqu'à la fin avril)

— **Le regroupement des Comité-Logement et Associations de locataires à 521-5992**

Ces deux organismes vous référerons à l'Association de locataires de votre quartier.

CIDIHCA

Prix: $3.00